NOUVELLE SÉRIE - N° 123

JUIN 1996 - 36 F

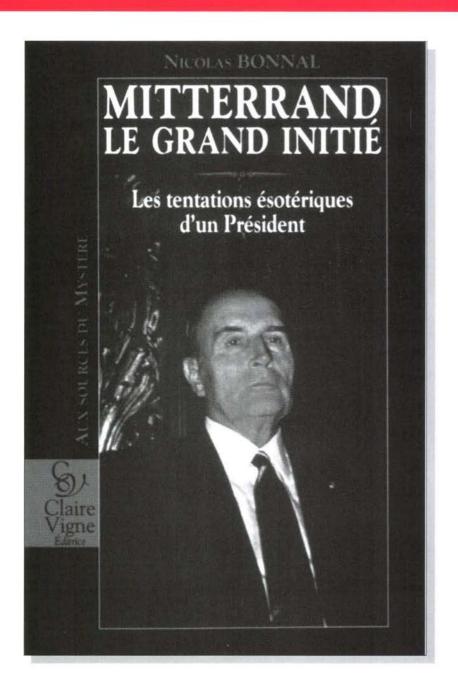


LES ANIMAUX FANTASTIQUES



Claire Vigne Éditrice





Mitterrand a été souvent célébré, critiqué mais rarement expliqué.

Les étranges rouages d'une existence vouée au secret et à l'occulte, dénoncée par ses gestes, pourtant si médiatiques, et ses grands travaux, font ici l'objet d'une étude approfondie destinée à percer le mystère du monarque aujourd'hui disparu.

192 pages. Prix public: 85 F

M. Mme Mlle......Adresse.....

Je commande..... exemplaire (s) "Mitterrand, le grand initié" et joint mon règlement en chèque de...... F à l'ordre de Claire Vigne Éditrice CLAIRE VIGNE ÉDITRICE 14 - 16 rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS

TÉL.: (1) 40 06 02 02 FAX: (1) 42 66 46 44

COMPLÉTEZ VOTRE COLLECTION DU CRAPOUILLOT

N° 107 Le diable est de retour

Ses origines. Sa mise en valeur par la presse. Le satan business. Portraits insolites contemporains.

Confessions et confidences.

N° 108 Les secrets des R. G.

Renseignement généraux : service public ou police de l'ombre.

N° 109 La guerre d'Algérie

Les coulisses d'une tragédie : les harkis, les porteurs de valise, les complots, le sabotage de la paix, l'O.A.S., les barbouzes, la rue d'Isly.

N° 110 La gauche dans la collaboration

(1940/1944) Le rassemblement national populaire. Les syndicats. Les écrivains et journalistes. Les pacifistes. Les francs-maçons.

N° 111 La conspiration des sectes

Le New-Age. La synarchie. Les Rose Croix. La Guyanna. La Soka Gakkai. La Trilatérale. Sexe et sectes. Les victimes des sectes.

N° 112 Drôle de droite!

Chirac le caméléon. Barre, Babar. VBGE et Louis XV. Michel Noir. François Léotard. Charles Pasqua. Balladur. Seguin.

N° 113 L'histoire mutilée - Secrets et trucages

Les désinformateurs à l'œuvre ; la machine ultra, les mensonges 39/40, la révolution bolchevique, la résistance allemande...

N° 114 Saint Tropez secret

La petite ville de la côte avec la vie de ses grandes vedettes.

Nº 115 Photos chocs, photos chics

N° 116 Homos et pédophiles

Les affaires Doucé, Dugué, Garnier, Le Coral, Le Troquer.

N° 117 Mercenaires et volontaires

Bob Denard. Jean Kag. Jean Schramme. Des destins hors du commun à travers le Congo, le Katanga, la Rhodésie ; les Comores, la Croatie.

N° 118 Les morts mystérieuses

Kennedy. Marilyn Monroe. Maxwell. Boulin. De Broglie. Lebovici. Bérégovoy...

N° 120 Mitterrand très secret

Le dossier sur le passé de François Mitterrand : sa jeunesse, sa résistance, la Cagoule, Vichy, l'amitié avec Bousquet...

et les autres.

Le colonel Nut

Lebovici

Stirbois

Hors série N° 9 La France insolite

Les extra-terrestre nous envahissent. Les nostalgiques de la guillotine. L'énigme de Gisors. Le New-Age...

Hors série N° 10 Mitterrand : le grand bêtisier Un choix de photos insolites de François Mitterrand et de ses compagons.



	BON DI	E COMM.	ANDE	
Nom :			Chaque numéros: 65 francs port compris ci-joint un règlement de : x 65 Frs retournez votre règlement à l'ordre du CRAPOUILLOT 99, rue de Paris - 77200 TORCY	
□ n° 107	□ n° 110	 □ n° 113	□ n° 116	□ n° 120
□ n° 108 □ n° 109	□ n° 111 □ n° 112	□ n° 114 □ n° 115	□ n° 117 □ n° 118	□ n° HS 9 □ n° HS 10

Claire Vigne Éditrice





En octobre 1994, les journaux révèlent le » suicide collectif » de 48 personnes en Suisse. Tous appartenaient à une secte néo-templière, l'OTS, ou « Ordre du Temple Solaire ». Les gourous Luc JOURET et Joseph DI MAMBRO ayant été retrouvés dans le premier charnier, tout danger semblait écarté... Pourtant, en décembre 1995, la gendarmerie retrouve 16 nouveaux corps carbonisés et parmieux, ceux de Patrick et d'Edith Vuarnet le fils et la femme du champion olympique de ski, Jean VUARNET.

S'agit-il d'un sacrifice religieux ou de meurtres maquillés en « suicide » ?
L'auteur met en lumière les étranges ramifications de la secte et remonte une à une toutes les pistes révélant qu'il existe bien certaines collusions entre sectes et mafia. La mystique meurtrière de l'OTS n'est-elle qu'un écran de fumée et de flammes, dissimulant d'autres objectifs, et d'autres acteurs dans l'ombre ?

LES ANIMAUX FANTASTIQUES

DOSSIER RÉALISÉ PAR RICHARD D. NOLANE

LES MONSTRES MARINSpage 7	7
LE MONSTRE DU LOCH NESSpage 58	3
LE PRÉTENDU « ABOMINABLE » HOMME DES NEIGE page 76	5
BIBLIOGRAPHIEpage 92	2

Directeur de la publication : Claire Rondeau

Maquettiste: Ouisa Nekhili - Documentation, crédits photos: Richard D. Nolane -

Imprimeur : S G K photogravure Distribution : NMPP

Le Crapouillot est une publication de la S.A.R.L. Pulcra, au capital de 50.000 F - 99, rue de Paris - 77200 TORCY

Dépôt légal Avril 1996 - Commission Paritaire 61147

LES DAMNES DE LA ZOOLOGIE

Le mot « monstre » est un terme équivoque. Il suffit de lire ce qu'en dit le dictionnaire Quillet-Flammarion pour constater la diversité des sens attribués à ce mot : MONSTRE : 1.être organisé dont la conformation s'écarte de celle qui est naturelle son espèce ou à son sexe. 2. Par ext., ce qui est extrêmement laid. 3. être qui a des proportions extraordinaires 4. être fantastique des légendes.

vec ces quatre définitions, le décor est planté. Elles résument à elles seules la complexité du sujet et les tensions que celui-ci a fait ou fera encore naître entre les partisans d'une zoologie « épurée » et ceux d'une zoologie qui, elle, n'hésite pas à se « mouiller », scientifiquement parlant, avec des êtres aussi compromettants que le Grand Serpent de Mer ou le Yeti.

Des définitions citées plus haut, celles qui nous intéressent le plus ici sont évidemment les deux dernières, car le travail le plus passionnant pour le cryptozoologue (de « cryptozoologie » : science des animaux cachés, terme inventé par le Dr. Bernard Heuvelmans) est à coup sur d'essayer de découvrir ce qui se dissimule derrière les légendes animales, anciennes ou modernes, et derrière les nombreux récits de rencontre avec des êtres extraordinaires, non répertoriés officiellement ou considérés comme éteints. Dans cette dernière catégorie, l'exemple le plus célèbre est à coup sur celui du coelacanthe, un poisson supposé disparu depuis 70 millions d'années et qui fut retrouvé en 1938 au large de l'Afrique du Sud mais définitivement adopté par la zoologie officielle qu'en... 1952! La plupart du temps, le cryptozoologiste se heurte à une forte opposition de la part du monde scientifique, quand ce n'est pas la ridiculisation pure et simple de ses recherches. Et que Bernard Heuvelmans,

son principal promoteur depuis presque quarante ans, ainsi que nombre de ses confrères, soient à la fois des hommes de terrain accomplis et des zoologues de réputation mondiale ne change malheureusement pas grandchose au problème...

La cryptozoologie doit affronter le handicap supplémentaire constitué par le rétrécissement progressif du champ de ses recherches : chaque jour qui passe met peut-être fin à l'existence d'une espèce animale oubliée, ou mime jamais découverte, et le cryptozoologue doit vivre avec l'éprouvante sensation de lutter de vitesse contre le croque-mort, comme disent les Américains. Heureusement, des succès surgissent ici et là, ainsi que ce fut le cas au début du siècle pour l'Okapi, cette girafe africaine si primitive qu'elle n'avait mime pas un long cou ou pour le célèbre Panda de Chine, sauvé in extremis de l'extinction dans les années 30.

C'est volontairement que j'ai choisi de restreindre les limites de ce numéro spécial à quatre « gros gibiers » de la cryptozoologie, à des animaux qui ont alimenté, et qui continuent à le faire, les récits les plus sensationnels : Le Grand Serpent de Mer, les calmars et poulpes colossaux, le Monstre du Loch Ness et le Yeti.

L'importance d'un être vivant pour la zoologie n'est pas proportionnelle à sa taille mais les hommes sont, par définition, attirés par des êtres qui défient leur imagination depuis des décennies, quand ce n'est pas des siècles ou mime, pour certains, des millénaires! Les bêtes en question sont presque toujours caractérisées par une taille imposante et des habitudes apparemment inquiétantes pour les hommes civilisés que nous pensons être, souvent à tort.

Bienvenue au royaume des Damnés de la Zoologie!

RICHARD D. NOLANE

(membre de l'International sociétyé of Cryptozoology)

LES MONSTRES MARINS



DU LEVIATHAN A L'ÈRE DES LUMIÈRES

S'il faut attendre le XVIII^e siècle pour commencer à avoir un ensemble de témoignages probants sur l'existence du Grand Serpent de Mer, celui-ci était loin d'être inconnu des hommes et on retrouve sa trace jusque dans l'Antiquité, au travers de diverses apparitions littéraires où il est quelquefois difficile de séparer le légendaire du réel.

e Léviathan est une création de la mythologie phénicienne qui s'est introduite dans le folklore des Hébreux pour y personnifier le mal, au même titre que le serpent. Associé aux abysses, il est une sorte d'agent du Chaos même s'il reste, dans les textes sacrés, une créature créée par Dieu pour être vaincue ou maîtrisée par l'homme. En clair, le Léviathan est une épreuve à affronter, comme le sera plus tard le Dragon.

En lisant les textes sacrés, on s'aperçoit pourtant assez vite que notre Léviathan y prend deux formes principales bien distinctes. L'une est celle d'un dragon à sept têtes qui fait songer à un céphalopode géant. L'autre, en revanche, semble bien avoir un rapport étroit avec le Grand Serpent de Mer.

On trouve la description à la fin du Livre de Job (XLI) de cet animal que le roi David dit s'ébattre dans la Méditerranée (Psaume CIV) : C'est une bête de taille extraordinaire, recouverte d'écailles ou de plaques osseuses (les « boucliers étroitement unis »), capable de faire « bouillonner » l'eau par ses mouvements et de regarder de haut tout ce qui l'entoure. A cela s'ajoutent un cou puissant, des jets de vapeur s'échappant de sa tête et des yeux de la couleur de l'aurore, c'est-à-dire tirant sur le rouge. Bête mythologique ou pas, ce Léviathan là ressemble furieusement à certains des serpents de mer aperçus par des marins modernes... Il se pourrait donc fort bien que cette description du Léviathan recouvre de manière composite un nombre d'observations antiques faites en Méditerranée, comme celle attribuée au roi d'Assyrie Sargon II (qui régna de 722 à 705 av. J.-C.) qui avait vu un serpent de mer au cours d'un voyage à Chypre

Toutefois, le Dr Karl P. N. Shuker fait remarquer que le seul animal connu, mais seulement à l'état fossile, qui correspondrait à peu près au monstre décrit par La Bible serait un grand reptile aquatique préhistorique, le mosasaure. On retrouve également d'autres allusions à

des animaux géants serpentiformes dans des textes d'Aristote, de Pline l'Ancien et de Virgile. Même chose pour l'Inde et la Chine ancienne.

Mais les détails manquent cruellement et il faut bien se résoudre à voir dans la description du Livre de Job la



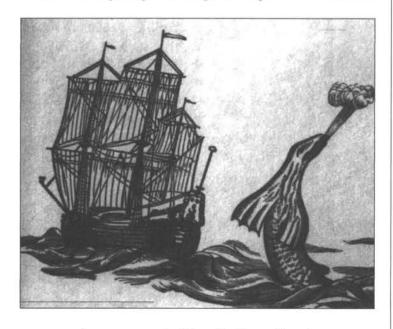
Le Leviathan biblique

seule et unique relation intéressante de l'Antiquité, même si elle est le résultat d'un amalgame de témoignages différents et sans doute éloignés temporellement les uns des autres.

Le serpent qui vient du froid

L'Antiquité tardive, le haut Moyen Âge et le Moyen Âge allaient voir fleurir sous la plume de divers auteurs un véritable imbroglio zoologico-légendaire d'où il est plus que téméraire de vouloir tirer quoi que ce soit de solide, d'autant plus qu'il est souvent impossible de déterminer si les allusions concernent des observations originales ou d'anciennes relations (déjà bien floues!) remises au goût du jour.

Mais avec le XVI^e siècle le serpent de mer reprit de la consistance grâce à un archevêque suédois émigré en Italie: Olaus Magnus. En 1539, Olaus Magnus publia à Venise une carte de l'Europe du Nord, sur laquelle, parmi d'autres bêtes extraordinaires, il représenta deux serpents de mer. En 1555 parut à Rome son ouvrage Historia de gentibus septentrionalibus (Histoire des pays septentrionaux dans la traduction Française de 1561), dans lequel il parlait assez longuement d'un gigantesque serpent marin aux yeux rouges de 60 mètres de long sur 6 de diamètre, affublé d'une bizarre crinière et qui, entre autres, avait pour néfaste habitude d'aller chasser le bétail à terre, le long des côtes norvégiennes, quand il n'attaquait pas purement et simplement les bateaux en s'emparant des marins sur le pont pour les dévorer. Les encyclopédistes de la Renaissance vont reprendre ces histoires de monstres terrifiants et visiblement marqués par l'image biblique du Léviathan.



Le serpent de Mer de Hans Egede

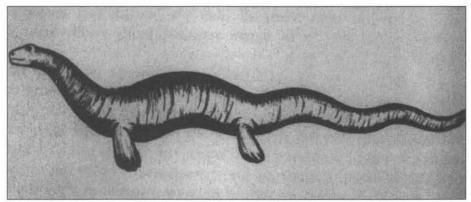


L'évêque Pontoppidan

Cependant, au XVII^e siècle, les serpents de mer se firent plus pacifiques dans les quelques relations nordiques qui nous sont parvenues : le monstre devint un grand animal inconnu qui se laissait voir de temps à autre dans les fjords et qui paraissait plus soucieux de disparaître que de s'attaquer à tout ce qui passe à sa portée... En 1740, le célèbre prêtre danois Hans Egede décrivit un serpent de mer dans son ouvrage Det Gamle Groenlands nye Perlustration qui sera traduit en francais en 1763 sous le titre Description et histoire naturelle du Groenland. L'observation aurait eu lieu en 1734, au large de la colonie nouvelle de Bonne-Espérance, aujourd'hui Godthaab, sur la côte ouest du Groenland : « C'était une bête d'une grandeur si énorme, que sa tête, lorsqu'il se montra sur l'eau, s'élevait jusqu'à la hune du vaisseau. Son corps était aussi gros que le vaisseau, et trois ou quatre fois aussi long. Il avait un nez long et pointu, et il soufflait comme une baleine. Il était pourvu de nageoires longues et larges. Son corps paraissait couvert d'écailles, et fort ridé, avec des inégalités sur la peau. Du reste il était fait à l'extrémité comme un ver. Quand il s'enfonça dans l'eau, il s'y jeta le ventre en haut, et il s'éleva tellement la queue, que l'extrémité était éloignée de son corps de toute la longueur du vaisseau. » La taille des navires scandinaves au long cours de l'époque indique que la bête devait avoisiner les 30 mètres. C'est encore bien long mais déjà moins invraisemblable que les 60 mètres du serpent d'Olaus Magnus... Autre point à relever : cet animal apparaît comme différent de celui mentionné par l'archevêque

(pas de « crinière », souffle proche de celui d'une baleine), et on commence déjà à soupçonner qu'il y a plusieurs espèces de serpents de mer. En 1751, l'évêque norvégien Pontoppidan consacra une partie de son Histoire naturelle de Norvège à divers animaux énigmatiques, dont le serpent de mer. Il faut dire que les témoignages ne manquaient pas mais qu'ils étaient tous, ou presque, entachés de caractères fantastiques, notamment en ce qui concernait la taille de la bête (jusqu'à 150 mètres de long...). Pourtant, il en exis-

tait un qui semblait des plus sérieux, celui du capitaine de vaisseau et pilote général Lorenz von Ferry, confirmé sous serment par deux de ses matelots le 22 février 1751 devant le tribunal de la ville de Bergen, spécialement réuni pour l'occasion. A la fin août 1746, à un mille marin (1 852 m) du port norvégien de Molde, von Ferry et ses hommes avaient aperçu l'animal suivant, à portée de fusil du navire : « La tête de ce serpent de mer, qui s'élevait à plus de 60 centimètres au-dessus de la surface de l'eau, ressemblait à celle d'un cheval. Elle était de couleur grise, avec la bouche toute noire et très grande. Il avait de grands yeux noirs, et une longue crinière blanche lui flottait sur le cou. Outre la tête et le cou de ce serpent, nous pûmes distinguer sept ou huit de ses replis, ou anneaux, qui étaient très gros : pour peu que nous puissions en juger, ils étaient distants l'un de l'autre d'une brasse [1,62 m]. » L'évêque Pontoppidan avait également dans son épais dossier un croquis réalisé par un pasteur du nom de Hans Strôm pour illustrer une observation faite quelques années plus tôt par le gouverneur Benstrup et confirmée par d'autres témoins.



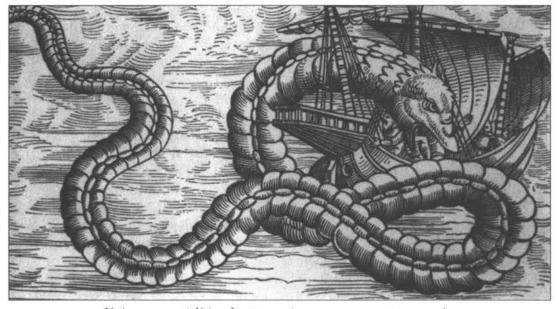
Serpent de mer scandinave

Si on applique les dimensions estimées par von Ferry à la représentation du pasteur Strôm, on obtient un animal dont la longueur avoisine les 15 mètres, ce qui n'a rien de choquant pour la zoologie, n'en déplaise aux détracteurs du serpent de mer. A la lumière des divers témoignages recueillis, Pontoppidan estima que les animaux vus le long des côtes norvégiennes, ainsi que celui de Hans Egede, appartenaient à des espèces différentes. En outre, en dépit de ses naïvetés, il avait fait de son mieux pour mettre un peu d'ordre dans un véritable capharna, mêlant légendes, observations réelles et confusions entre histoires de serpent de mer et de kraken, un monstre marin fabuleux du folklore scandinave.

Gros temps pour le serpent de mer

On aurait pu croire que les travaux de l'évêque

Pontoppidan, visant à faire sortir le serpent de mer de sa gangue de légende et de terreur pour le traiter comme un vulgaire (si j'ose dire) animal, allaient ouvrir de nouvelles perspectives à la zoologie. C'était sans compter avec les esprits forts de l'époque qui, lorsqu'ils condescendirent à admettre que les témoins avaient bel et bien vu quelque chose, s'empressèrent de nous sortir de leur chapeau une solution, qu'il espéraient bien finale, au mystère du serpent de mer : les marins du Nord n'au-



Vaisseau médiéval attaqué par un monstre marin

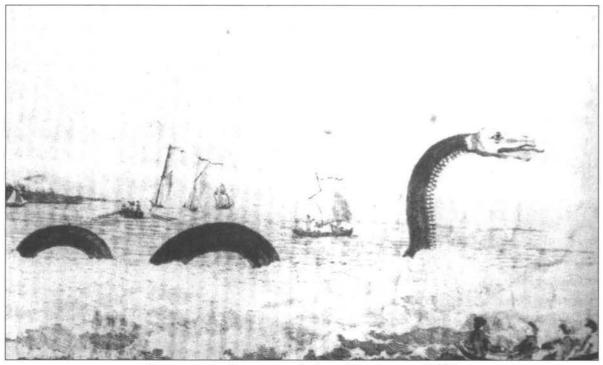
raient vu que des bandes de marsouins se déplaçant en file indienne. Il faut dire que toutes ces histoires propagées par des hommes d'Église avaient bien mauvaise presse en cette deuxième moitié du Siècle des Lumières où la prétention de tout vouloir régenter de l'église se trouvait enfin mise à mal. Beaucoup n'y voyaient qu'une nouvelle mouture de la vieille légende du Léviathan biblique. Et le plus amusant est que ces esprits forts avaient, comme nous l'avons vu plus haut, probablement raison sans le savoir. Pourtant, à la même époque, d'autres témoignages que ceux des prétendus esprits dérangés des contrées scandinaves parvinrent jusqu'à la vieille Europe. Cette fois, ils ne furent pas relayés par des ecclésiastiques « douteux ».

Rencontres aux Amériques et dans l'Atlantique

Un peu avant 1639, un serpent de mer avait été signalé, lové sur un rocher, au large du cap Ann, au nord de Boston, événement rapporté par un naturaliste local, le Dr Josselyn. D'autres relations étaient parvenues des côtes nord-américaines entre 1750 et 1800, semblant confirmer les nombreuses allusions au folklore indien à des serpents aquatiques géants. Pour la plupart, elles se situaient sur les côtes du Maine, notamment dans la baie

du Penobscot, mais manquaient de précision. Le capitaine George Little, de la frégate Boston, a pourtant laissé un témoignage qui donne une bonne idée d'un type particulier d'animal paraissant vivre dans les eaux du Maine : « En mai 1780, nous étions mouillés à Round Pound, dans Broad Bay, à bord d'un bâtiment armé des services publics. A l'aube, je découvris qu'un grand serpent, ou monstre, pénétrait dans la baie, en nageant à la surface. Le canot était garni de monde et armé. Je descendis moi-même dans le bateau et m'élançai à la poursuite du serpent. Quand les matelots parvinrent à une trentaine de mètres de lui, il leur fut ordonné d'ouvrir le feu, mais avant qu'ils fussent prêts, le serpent plongea Il n'avait pas moins de 14 à 15 m de long : j'estimais à 40 cm le diamètre le plus élevé de son corps : sa tête, qu'il tenait dressée à 1,20 m ou 1,50 m au-dessus de l'eau, était à peu près de la taille de celle d'un homme. Il avait à tous égards l'aspect du serpent noir commun. » D'autres rapports de la même époque précisaient que les animaux en question (car il arriva que deux serpents soient vus en même temps) ondulaient verticalement et non horizontalement

Nous retrouverons bientôt les côtes nord-américaines pour une affaire de grande ampleur. Pour l'instant, les observations qui s'y déroulaient n'éveillèrent pratiquement aucun intérêt dans les sphères intellectuelles de l'Europe. Et guère plus parmi celles de la jeune république américaine...



Le serpent de mer vu à Ann Harbor en 1639

LA BÊTE DE STRONSA

ans l'Atlantique même, de rares rencontres avec des bêtes inconnues serpentiformes furent rapportées par des navires anglais, mais les marins hésitèrent à en parler par peur du ridicule.

L'avenir du serpent de mer semblait des plus incertains lorsque, soudain, à l'automne 1808, une information stupéfiante arriva d'une petite île au nord de l'Écosse.

Le 26 septembre 1808 fut découverte sur des récifs à quelque quatre cents mètres de l'île de Stronsa (aujourd'hui Stronsay), dans l'archipel des Orcades, à l'extrême nord de l'Écosse, une énorme bête inconnue. Elle avait un long cou mince, une queue effilée et trois paires de nageoires (ou de pattes) garnies de poils d'environ 25 centimètres de long.

Dix jours plus tard, la tempête jeta le corps décomposé sur la côte et celui-ci put être examiné par les habitants. Le monstre mesurait 16.75 m du sommet du crâne (percé d'un trou) à l'extrémité de la queue brisée, rappelant celle d'un lézard. La tête n'était pas plus grosse que celle d'un phoque et son cou avait une longueur de 4,57 m. Deux trous s'ouvraient de chaque côté de celui-ci, près de la tête. Une crête ou une crinière aux poils argentés de 35 centimètres courait le long de son échine jusqu'au bout de la queue. Quant au corps proprement

dit, il faisait environ 3 mètres de diamètre et possédait six « pattes ». La mâchoire inférieure manquait.

D'après le fermier George Sherar, qui déposa sous serment, « la parsupérieure membres, correspondant à l'omoplate, était jointe au corps comme cet os l'est chez la vache, de manière à former une partie du flanc ». Sherar ajouta que les os de la bête étaient cartilagineux, sauf la colonne vertébrale, et « qu'il y avait à chaque patte cinq ou six orteils, longs d'environ 23 centimètres, et faits d'une matière molle ». Aucune palmure n'était visible. La peau était souple. Elle était déchirée le long du ventre et un estomac d'environ 1,20 m pendait entre les pattes antérieures.

L'historien écossais et membre du Parlement Malcolm Laing, qui se trouvait sur place, ne put pas voir la carcasse avant sa dislocation sur la plage par les vagues, mais chargea un certain Mr. Petrie de faire un dessin du monstre, qui fut réalisé d'après les indications de George Sherar. La bête ainsi représentée aurait pu constituer une image presque idéale du serpent de mer à ce détail près : elle avait six pattes... Cette incongruité qui faisait de la Bête de Stronsa un impossible mélange de vertébré et d'insecte ne frappa apparemment personne et, le 19 novembre 1808, une communication sur « un grand serpent de mer échoué aux Orcades » fut faite à la Société Wernérienne d'Histoire Naturelle d'Édimbourg par le secrétaire de l'association, Mr. Patrick O'Neill. Le 14 janvier 1809, le Dr John Barclay, un des membres de ladite société qui était allé voir sur place les quelques restes sauvés de la carcasse désintégrée par la tempête et la putréfaction, fit une communication si percutante sur le sujet que O'Neill décida le jour même de baptiser scientifiquement le serpent de mer de Stronsa

> qui devint ainsi Halsydrus Pontoppidani. Apparemment, donc, le serpent de mer venait enfin de faire son entrée officielle dans la zoologie.

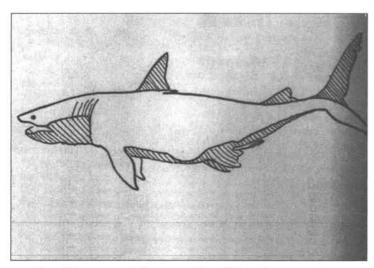


taille n'allait pas tarder à gripper les rouages de ce bel enthousiasme.

En effet, Malcolm Laing avait envoyé une copie des témoignages au naturaliste Sir Joseph Banks, lequel les avait fait suivre



Dessin de M. Petrie représentant « La Bête de Stronsa»



La décomposition particulière des requins (les zones sombres disparaissent)

à un chirurgien de Londres du nom de Everard Home. Celui-ci travaillait alors sur le requin pèlerin, un squale inoffensif de grande taille, encore mal connu à l'époque. Immédiatement, Home découvrit de sérieuses ressemblances entre la Bête de Stronsa et son requin, notamment en ce qui concernait la peau et, surtout, les os. Leur nature cartilagineuse et la forme particulière des vertèbres les rapprochaient immanquablement de ceux des requins.

Des pièces anatomiques expédiées plus tard par Malcolm Laing confirmèrent sans l'ombre d'un doute au chirurgien que Halsydrus Pontoppidani

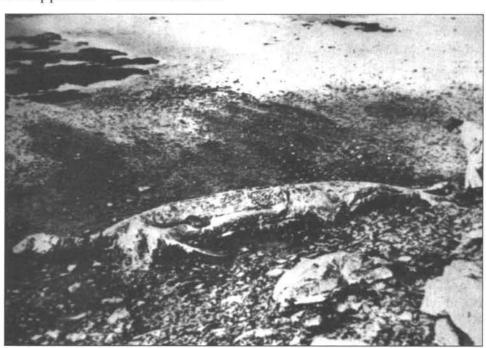
n'était autre qu'un requin pèlerin. Autre point en faveur de la théorie de Home, lorsqu'un requin se décompose, sa mâchoire inférieure et son appareil branchial se détachent pour ne laisser qu'un long cou et un petit crâne. La colonne vertébrale ne se prolongeant que dans le lobe supérieur de la nageoire caudale, le lobe inférieur ne tarde pas à disparaître, donnant ainsi l'impression d'une longue queue effilée. L'effet de "crinière" était du à une décomposition particulière des tissus des sélaciens (requins, raies, etc.).

Le bel enthousiasme du départ s'évanouit pour les tenants de la thèse du serpent de mer lorsqu'ils prirent connaissance des conclusions d'Everard Home. Mais Home commit une erreur en contestant la longueur de la Bête de Stronsa. Il se fondait sur ce qu'il savait des requins pèlerins, dont les plus gros spécimens alors connus ne dépassaient pas 10 mètres. Pour lui « les parties conservées correspondaient à celles d'un poisson d'environ 9,15 m de long ».

La Bête avait été scrupuleusement mesurée par trois personnes qui, toutes, étaient arrivées à près de 17 mètres. De plus, en clamant qu'aucun requin ne pouvait dépasser 10 mètres, Home se trompait puisque les requins baleines peuvent atteindre jusqu'à 18 à 20 mètres. Des requins baleines qui, en 1808, n'étaient encore pour la communauté scientifique que des bobards de marins avinés pourtant, le requin baleine ne fréquentant que les eaux chaudes, il était exclu que la Bête de Stronsa en soit un.

Restait donc trois solutions: soit c'était un requinpélerin géant, soit une espèce encore inconnue de requin, soit un squale fossile prétendument disparu. Comme on peut s'en douter, cette sombre histoire fut plutôt néfaste pour le serpent de mer, et ses adversaires ne manquent jamais de la ressortir dès que l'occasion se présente. La fameuse affaire de la Bête de Stronsa n'est pas aussi « infime » pour la cryptozoologie qu'on veut bien le dire et tient simplement de la méprise en matière d'identification.

Car, quoi qu'on en dise, la Bête était un vrai monstre marin



Faux serpent de mer mais vrai requin décomposé (Querqueville, France, 1934)

LE SERPENT DE MER DU MASSACHUSETTS

Pendant que la controverse sur l'identité de la Bête de Stronsa se poursuivait en Europe, l'affaire du serpent de mer du Massachusetts projeta un nouvel éclairage sur le mystère.

Tout commença le 6 août 1817. Ce jour-là, deux femmes aperçurent à l'entrée du port du cap Ann, au nord de la rade de Gloucester, une sorte d'énorme serpent marin. Même si on se moqua d'elles, en dépit de confirmations faites par des pêcheurs, certains se souvinrent qu'un récit datant de 1639 témoignait de l'apparition d'un serpent de mer qui avait eu lieu au même endroit.

Le lendemain, un marin du nom d'Amos Story vit le serpent au beau milieu de la rade. D'autres observations eurent lieu le 12 et le 13 août. Mais c'est le 14 août que l'affaire éclata pour de bon lorsque l'animal fut vu par plusieurs dizaines de personnes, toujours dans la rade de Gloucester. On lui attribua des tailles allant de 16 à 33 mètres...Voici un extrait de l'article publié quelques jours plus tard par le Boston Daily Advertiser : (...) L'animal se meut comme un serpent et se déplace très rapidement. Il parvient à faire demi-tour presque instantanément. Quelquefois, il lui arrive de foncer, la tête hors de l'eau, à la vitesse de presque 1 kilomètre et demi

par 3 minutes en laissant un sillage derrière lui de presque 2 kilomètres de long. Sa tête, aussi grosse que celle d'un cheval, ressemble un peu à celle d'un chien, s'élève à plus de 2,50 m au-dessus de l'eau et est en partie blanche et en partie noire. Il (...) ressemble à une série de bouées, comme celles disposées sur la ligne de flottaison d'un filet à harengs. (...) Son dos est noir. Diverses tentatives ont été faites en vain pour le capturer.

Jeudi dernier [le 14 août 1817], quatre bateaux remplis de marins téméraires et de tireurs expérimentés armés de mousquets et de harpons se sont lancés à sa poursuite. Trois coups de mousquet furent tirés à environ 10

mètres dont deux touchèrent la tête mais sans effet. L'animal plongea alors sur-le-champ et disparut pendant un moment, après quoi il sortit du port et resta ensuite invisible...»

Le rêve de feu l'évêque Pontoppidan s'était enfin réalisé: le serpent de mer, même s'il n'appartenait peut-être pas à la même espèce qui s'était manifestée sur les côtes de Norvège, était entré sans discussion dans le domaine de la réalité! En dépit des coups de feu, la bête réapparut dans la rade de Gloucester le 15 août. Le lendemain, elle fut vue entre autres par l'équipage entier d'un navire. Elle se montra à nouveau les deux jours suivants, comme si elle voulait prouver aux plus incrédules qu'elle était bien autre chose qu'une hallucination issue du folklore.

Les articles des journaux alertèrent les membres de la Société Linnéenne de la Nouvelle-Angleterre, une sorte de pendant américain de la Société Wernérienne d'Édimbourg qui avait eu maille à partir avec la carcasse de l'île de Stronsa. Le 19 août, la Société Linnéenne forma un comité de trois membres qui recueillit sous serment les témoignages les plus précis. En outre, le comité fournit au juge une liste de vingt-cinq questions sur les



Prétendue apparition d'un serpent de mer en 1819 au large du Massachusets.

conditions de l'observation et les détails anatomiques de l'animal.

Cette démarche fit de l'enquête la première tentative réellement scientifique d'identification du serpent de mer. De l'ensemble des témoignages recueillis et concernant les apparitions de l'animal au cours de l'été 1817, se dégageait une grande homogénéité en dépit de certaines différences de détail.

Le serpent de mer de Gloucester y apparaissait sous la forme d'un énorme serpent au comportement pacifique, à la peau lisse et sombre et au ventre plutôt blanchâtre. Sa taille semblait avoisiner les 20 mètres et la partie émergée de son corps paraissait épaisse de 25 à 35 centimètres. Il se déplaçait très vite (de 35 à 110 km/h, cette dernière vitesse exceptionnelle pouvant d'ailleurs être atteinte par certains poissons tels que les espadons) en maintenant sa tête à quelques dizaines de centimètres hors de l'eau. Cette tête avait une apparence reptilienne et aucun témoin n'avait pu distinguer réellement ni les yeux, ni les narines. L'animal semblait dépourvu de branchies ou d'évents et ne possédait pas de crinière.

Le comité de la Société Linnéenne en conclut donc que l'animal était une espèce gigantesque de serpent adapté au milieu marin.

Bien des détails auraient pourtant dû indiquer au comité que la bête mystérieuse n'était pas un serpent, le premier d'entre eux étant les ondulations verticales de son corps : tous les serpents se déplacent en ondulant horizontalement. Deuxièmement, la manière de virer de bord de l'animal montrait que son corps n'était pas d'une égale souplesse comme celui d'un serpent, mais qu'il présentait une partie rigide prolongée par un cou flexible vers l'avant et par une longue queue vers l'arrière. Enfin, les témoins s'accordaient à dire que l'animal avait la capacité de plonger à pic, d'un coup, comportement impossible chez un serpent. Par contre, si on admettait la présence de nageoires ou de palettes natatoires... Forts de leur certitude, les membres de la Société Linnéenne en déduisirent cependant que, comme tous les serpents vivant dans l'eau, celui-ci devait forcément retourner à terre pour pondre ses œufs. Si aucun œuf ne fut trouvé, deux enfants découvrirent par contre, fin 1817, tout près du rivage, un petit serpent noir d'un mètre de long dont le dos présentait un certain nombre de bosses. De là à conclure qu'il s'agissait d'un très jeune serpent de mer, le pas fut évidemment vite franchi. Trop heureuse de ce coup de pouce, la Société Linnéenne s'empressa avec une coupable légèreté de confirmer la découverte. Malheureusement, il fut bientôt prouvé sans discussion que le « petit » de serpent de mer n'était autre qu'une



Le bal des sirènes (1783 - 1840)

vulgaire couleuvre noire déformée par la maladie. le serpent de mer devint une fois de plus un sujet de plaisanterie populaire des deux côtés de l'Atlantique dès que les journaux se furent emparés de l'affaire.

Le Megophias de Rafinesque

L'affaire du serpent de mer de Gloucester eut tout de même une suite intéressante lorsque, fin 1817, l'American Monthly Magazine publia un article du grand naturaliste franco-américain Constantin Samuel Rafinesque, dans lequel celui-ci avançait qu'il existait quatre animaux différents appelés serpents de mer mais que seul celui observé dans la rade de Gloucester était un véritable serpent.

Il lui donna le nom générique de Megophias ("grand serpent").

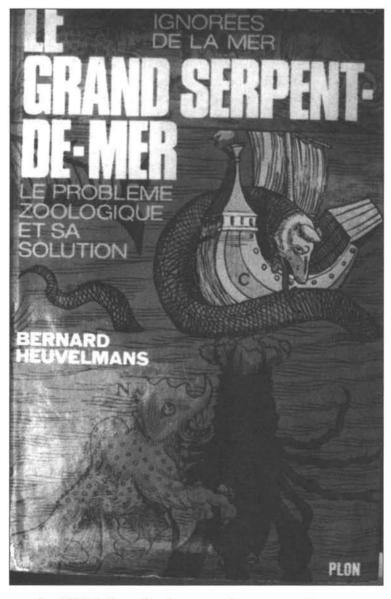
En dépit de l'erreur d'appréciation manifeste, le grand serpent de mer avait enfin reçu un nom de baptême scientifique qui allait lui rester attaché.

La deuxième variété de serpent de mer définie par Rafinesque consistait en une espèce d'anguille géante, ce qui, nous le verrons, est une hypothèse parfaitement recevable. La troisième, un poisson écarlate géant, reposant sur une observation précise faite dans l'Atlantique en 1816, relevait, elle, vraisemblablement d'une autre erreur d'appréciation : cette fois, le« serpent » était probablement un calmar de très grand taille.

Quant à la quatrième, c'était un animal monstrueux d'une soixantaine de mètres et au dos vert foncé.

Lorsqu'il mourut en 1840 dans une pauvreté si extrême que son propriétaire tenta, heureusement sans succès, de vendre son corps à l'École de médecine pour se faire rembourser un loyer impayé (Zola n'aurait pas osé écrire un épisode pareil...), Constantin Samuel Rafinesque put au moins éprouver la satisfaction d'avoir fait avancer d'un grand pas, en dépit de ses erreurs, l'enquête sur une des énigmes majeures de la zoologie.

Au cours des années qui suivirent, on continua à voir des serpents de mer proches de celui de Gloucester au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre.



La "Bible" zoologique sur le serpent de mer

DEUX TÉMOIGNAGES CAPITAUX

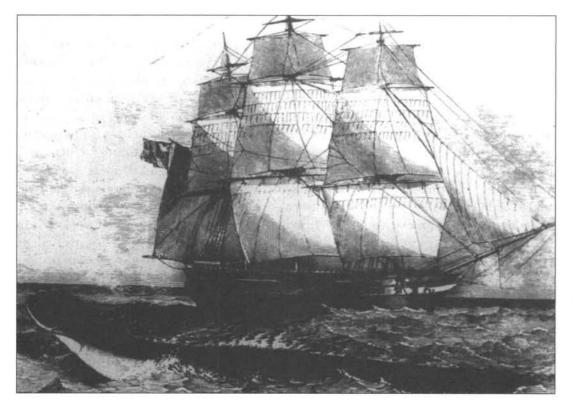
près l'histoire du faux squelette du Dr Koch, le serpent de mer avait besoin d'un témoignage présentant le maximum de garantie pour contreattaquer. Il n'eut pas besoin d'attendre longtemps. Un vaisseau de guerre britannique, le Daedalus, fit en effet une rencontre extraordinaire dans l'Atlantique Sud : « H.M.S. Daedalus, Hamoaze, le 11 octobre 1848.

Monsieur. (...) J'ai l'honneur de vous faire savoir, pour l'édification de MM. les préfets de l'Amirauté, qu'à 5 heures de l'après-midi, le 6 août dernier, par 24° 44' de latitude sud et 9° 22' de longitude est [au large de l'actuelle Namibie], le temps étant gris et nuageux, le vent fraîchissant du nord-ouest et une forte houle se faisant sentir du sud-ouest, le navire, amures à bâbord et faisant route nord-est 1/4 nord, quelque chose de très insolite, approchant rapidement vers l'avant du bâtiment, fut aperçu par Mr. Sartoris, aspirant de marine. L'incident fut aussitôt signalé par lui à l'officier de quart, le lieutenant de vaisseau Edgar Drummond, en compagnie de qui Mr. William Barrett, l'officier navigateur, et moi-même arpentions à ce moment-là le gaillard d'arrière. Les hommes d'équipage étaient en train de prendre leur souper.

Notre attention ayant été attirée sur l'objet, celui-ci se révéla être un énorme serpent, dont la tête et les épaules. étaient maintenues constamment à 1,20 m au-dessus de la surface de l'eau, et, aussi exactement que nous pûmes l'apprécier en le comparant à la longueur qu'aurait la vergue de notre grand perroquet étendue sur l'eau, il y avait pour le moins 18 mètres de l'animal à fleur d'eau. Rien dans cette portion visible ne servait, semble-t-il, à le propulser dans l'eau, ni par une ondulation verticale, ni par une ondulation horizontale. Il passa très vite, mais si près de l'arrière que, si C'avait été quelqu'un de ma connaissance, j'eusse aisément reconnu ses traits à l'œil nu. Ni en s'approchant du navire, ni après avoir croisé notre sillage, il ne dévia d'un seul degré de sa route sud-ouest, qu'il suivait à la vitesse de 12 à 15 milles à l'heure [22 à 27 km/h], apparemment avec un but déterminé. Le diamètre du serpent était de 40 à 50 centimètres derrière la tête, laquelle était incontestablement celle d'un serpent ; pas une fois, pendant les vingt minutes au cours desquelles il resta à portée de nos lunettes, il ne disparut sous la surface de l'eau; sa couleur était brun foncé, avec du blanc jaunâtre sur la gorge. Il n'avait pas de nageoire ; mais quelque chose qui

ressemblait à la crinière d'un cheval, ou plutôt à une brassée d'algues, lui flottait sur le dos. Il a été aperçu par le quartier-maître, le contremaître et l'homme de barre, en plus de moi-même et des officiers susmentionnés. (...) Peter Mc Quhae, capitaine de vaisseau. »

Voilà un témoignage clair et précis, bien dans la manière d'un officier de la Royal Navy qui, de toute évidence, n'avait pas l'air du tout d'un plaisantin. La publication de la lettre du capitaine Mc Quhae dans le *Times* du 13 octobre puis celle d'un article illustré dans le populaire *The Illustrated London News* du 28 octobre déclencha une polémique retentissante accompagnée



Le serpent de mer du « Daedalus»

du lot habituel de canulars, mais aussi de la publication de plusieurs rapports d'officiers britanniques restés jusque-là inédits. Face à la crédibilité des témoins qu'il était difficile de mettre en cause, les adversaires du serpent de mer décidèrent d'attaquer le témoignage en affirmant que Mc Quhae et ses hommes avaient bel et bien vu un animal de grande taille mais qu'ils avaient commis une erreur d'identification. On parla même d'un... grand phoque!

Mc Quhae n'étant pas du genre à se faire prendre pour un imbécile sans réagir, il répondit dès le 21 novembre 1848 par une lettre dans laquelle il montra les déformations manifestes de ses déclarations commises pour transformer un animal apparemment serpentiforme. dont la partie visible mesurait à peu près 18 mètres, en un phoque (un éléphant de mer) géant de 9 mètres de longueur totale au maximum...

Le Times publia une autre lettre dont l'auteur avancait que la bête était peut-être un plésiosaure (un grand reptile aquatique préhistorique de l'ère secondaire) qui aurait survécu à l'extinction supposée de son espèce. Une explication apparemment beaucoup plus crédible, en dépit de son caractère fantastique, que celle du phoque géant.

En fait, la thèse du plésiosaure avait déjà été évoquée par certains savants en raison de la ressemblance générale existant apparemment entre ce reptile et nombre de serpents de mer. Réfutée par de nombreux scientifiques, elle n'en demeurera pas moins l'une des plus populaires, et il n'est pas rare de la voir resurgir de temps à autre encore de nos jours.

Ce parti pris va avoir l'avantage de donner aux partisans du serpent de mer la base scientifique qui leur faisait défaut jusque-là : dorénavant, la Bête avait un portrait et les fossiles montraient que le serpent de mer n'avait en fin de compte absolument rien d'un animal fantastique. Il suffisait de se dire que, comme les tortues ou les crocodiles, des plésiosaures avaient pu vaincre l'érosion du temps...

Autre effet de ce début de reconnaissance, le public anglais changea d'avis sur le sujet et cessa de le railler. La peur du ridicule jouant beaucoup moins, les marins de la Royal Navy vont alors se montrer nettement plus

enclins à raconter leurs étranges rencontres sur les

océans.

Vingt ans plus tard, après deux douzaines d'autres observations sérieuses un peu partout autour du monde (et quelques autres mystifications...), une série de témoignages des plus fiables se concentra sur une portion de la côte écossaise pour nous fournir une des plus belles apparitions de serpent de mer du XIX^e siècle, tout à fait dans la lignée de celle de Gloucester en 1817.



Le plésiosaure. incarnation populaire du serpent de mer

Le monstre du loch Hourn

Ce 20 août 1872, un petit bateau, le Leda, se trouvait dans le détroit de Sleat qui sépare l'île de Skye de la côte ouest de l'Écosse. Le temps était ensoleillé et la mer parfaitement lisse. A son bord se trouvaient, entre autres, les révérends John Macrae et David Twopeny.

« Alors que nous faisions avancer le cutter au moyen de rames [racontèrent les deux ecclésiastiques], nous aperçûmes une masse sombre à environ 200 mètres derrière nous, dans la direction du nord. Pendant que nous la regardions avec nos jumelles (nous en avions trois paires à bord), une autre masse sombre s'éleva à la gauche de la première, laissant un intervalle entre elles ; puis une autre et une autre encore suivirent, toutes dans un ordre régulier. Nous ne doutâmes pas un instant qu'il s'agissait d'une créature vivante : elle croisa lentement notre sillage et disparut. Bientôt la première masse, qui était évidemment la tête, réapparut, et elle fut suivie par l'émergence des autres masses noires, comme auparavant. Tantôt il en apparaissait trois, tantôt quatre, cinq ou six, et puis elles sombraient à nouveau. Quand elles s'élevaient, la tête se montrait en premier lieu, si elle

avait été immergée, et les masses apparaissaient ensuite en ordre régulier, celle située aussitôt derrière la tête, se soulevant d'abord doucement ; mais lorsqu'elles sombraient, elles le faisaient toutes de conserve et plutôt brusquement, laissant parfois la tête visible. Cela donnait l'impression d'une créature courbant l'échine pour s'exposer au soleil. Il n'y avait aucune trace d'ondulation : lorsque les masses sombraient, d'autres n'apparaissaient pas dans les intervalles laissés entre elles. Le plus grand nombre de masses que nous comptâmes était de sept, ce qui lui faisait huit en tout avec la tête. (...) La tête était plus plate que le reste, et le nez était à peine visible au-dessus de l'eau ; nous ne vîmes toutefois pas la tête soulevée hors de l'eau ni ce jour-là ni le suivant, pas plus que nous ne pûmes distinguer un œil.

Nous n'avions aucun moyen de mesurer la longueur avec précision ; mais à supposer que la distance entre le sommet de deux masses successives fut de 1,80 m, et elle pouvait difficilement être moindre, la longueur totale de la portion visible, intervalles submergés compris, devait être de 13,70 m. »

Le lendemain, les mêmes témoins revirent plusieurs fois l'animal, ou un autre car il leur sembla cette fois plus long que le premier. La bête entra et sortit du loch Hourn. Le fait qu'un animal similaire ait été vu à peu près au même moment à 32 kilomètres de là peut laisser penser qu'il y avait en effet plusieurs animaux présents dans la région. Les deux révérends fournirent en outre des témoignages d'autres personnes dont ils se portaient garants. Plusieurs témoins avaient vu foncer le serpent de mer, certains à peine à 150 mètres d'eux. D'autres témoignages précis, dont celui de Lord McDonald, le 22

puis le 23 août, vinrent ensuite compléter cette série d'observations. Le ou les serpents de mer quittèrent ensuite la région de l'île de Skye et du loch Hourn vers une destination inconnue, car on n'a plus la trace d'aucun témoignage ultérieur.

Comme on s'en doute, l'histoire fut rapportée par les journaux et par *The Zoologist*. En dépit des affirmations catégoriques des témoins concernant l'absence d'ondulations, certains spécialistes virent dans le mystérieux animal un congre ou un régalec géant (long poisson étroit pouvant atteindre 7 mètres et dont l'échine supporte une crête rouge se terminant sur la tête par une grande aigrette). Edward Newman, le rédacteur en chef de *The Zoologist*, pensait lui qu'il s'agissait bien là d'une nouvelle preuve de l'existence d'un grand animal marin inconnu. Il faut dire que le lien de parenté entre la ou les bêtes du loch Hourn et celle de la rade de Gloucester, avec leurs « bosses » sur le dos, avait une certaine tendance à crever les yeux...

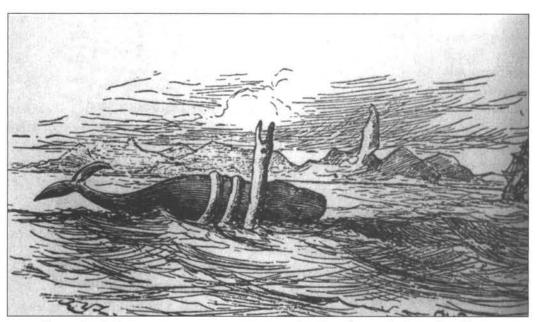
Bataille de monstres et géants des mers

Depuis sa sortie de la mythologie animale cauchemardesque par l'évêque Pontoppidan qui avait tenté de lui trouver une place dans la zoologie, le serpent de mer avait acquis, pour ses partisans, l'image d'un animal

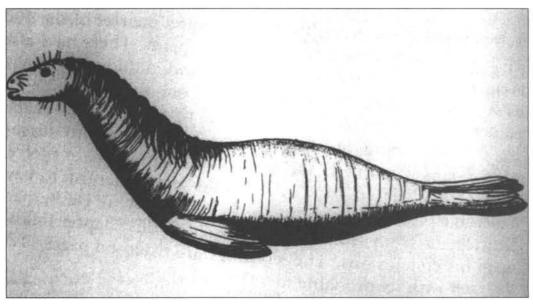
> plutôt pacifique, une image qui continue à être la sienne encore aujourd'hui. Mais, comme chacun sait, la meilleure des règles a toujours ses exceptions...

Duel à mort dans l'Atlantique

En approchant, le 8 juillet 1875, du cap Sao Roque, au Brésil, l'équipage du voilier Pauline ne savait pas qu'il allait assister à une des scènes les plus extraordinaires de l'histoire de la quête



Le « duel de monstres » aperçu par les hommes de la « Pauline»



Le « cheval marin », une des identités présumées du serpent de mer

du serpent de mer. Voici ce que raconte le journal de bord du capitaine George Drevar :

« Temps beau et clair, vent et houle modérés. Observé quelques taches noires sur l'eau, et une colonne blanchâtre, haute d'environ 10 mètres, dressée au-dessus d'elles. A première vue, j'ai pris les taches pour des brisants car la mer jaillissait en fontaines autour d'elles, et la colonne pour un rocher en pinacle, blanchi par le soleil; mais la colonne s'abattit dans un éclaboussement, et une autre, semblable, s'éleva. Elles s'élevaient et retombaient alternativement à un rythme précipité, et de bonnes jumelles me montrèrent que c'était un serpent de mer monstrueux encerclant de deux de ses anneaux un grand cachalot. La tête et la queue, chacune longue d'environ 10 mètres, agissaient comme des leviers qui faisaient pivoter avec vélocité le serpent et sa victime. Ils sombraient et disparaissaient, à peu près toutes les deux minutes, pour revenir à la surface toujours tournoyant, et les soubresauts du cétacé, et de deux de ses congénères qui se trouvaient à proximité, fous d'excitation, transformaient la mer alentours en un chaudron en ébullition ; on entendait distinctement un bruit puissant et confus. Cet étrange phénomène dura quelque quinze minutes ; pour finir, la queue du cachalot se dressa toute droite en l'air, puis se balança d'avant en arrière, en fouettant furieusement l'eau dans les dernières convulsions de l'agonie, avant que le corps ne disparut de nos regards, descendant tête la première vers le fond, sans aucun doute, il fut englouti à loisir par le serpent; il se peut que ce monstre parmi les monstres soit resté ensuite pendant des mois dans un état comateux, à digérer l'énorme bouchée. Puis deux des plus gros cachalots que j'ais jamais vus, dressant leurs corps

plus que de coutume hors de l'eau, s'éloignèrent lentement du navire, sans souffler ni faire le moindre bruit, apparemment paralysés par la peur ; en vérité, un frisson glacé me parcourut la carcasse à contempler les derniers soubresauts d'agonie du pauvre cétacé qui avait paru aussi impuissant dans les anneaux du monstre féroce qu'un petit oiseau dans les serres d'un faucon.

En tenant compte des deux anneaux enroulés autour du cachalot, je pense que le serpent avait environ 49 à 52 mètres de long et 2,15 m de tour. Par la couleur, il était très semblable à

un congre ; et la tête, à cause de la gueule toujours béante, paraissait la partie la plus épaisse du corps. Quelle vision!

Mais le Pauline n'en avait pas encore fini avec son serpent de mer tueur de cachalot puisque le 13 juillet, alors qu'il croisait à 80 milles (environ 150 kilomètres) du cap de Sao Roque, l'équipage eut la surprise de voir à nouveau un animal similaire (à moins que ce soit le même) et de constater qu'il « projetait sa tête et quelque 12 mètres de son corps horizontalement hors de l'eau ».

L'animal s'approcha si près du voilier que le capitaine ordonna de se préparer à lutter contre lui avec des haches. Mais, Dieu merci, le serpent de mer ne vit pas dans le Pauline une variété inconnue de cachalot et préféra prendre le large.

Qui a tué le « cachalot »?

Depuis La Croisière du Cachalot de Frank Bullen et quelques autres best-sellers de la littérature maritime, les combats entre cachalots et calmars géants font partie des images d'Épinal de la mer. De là à penser que c'est à une lutte titanesque de ce genre qu'ont assisté les hommes du Pauline, il n'y a qu'un pas. Difficile à sauter, et ce pour trois raisons précises : Lors de sa réapparition, cinq jours plus tard, l'animal se déplace d'une manière qui n'a rien à voir avec celle du calmar.

- La « gueule toujours béante » montre que ce qui enserrait le cachalot n'était pas un tentacule.
- Dans un des croquis du révérend Penny qui a concocté un rapport général sur l'incident d'après les témoignages

directs des témoins, on discerne bien que le dos de l'animal inconnu est foncé alors que son ventre est clair. Un détail qui plaide pour la véracité du récit, car il implique que l'animal était enroulé latéralement autour de sa proie et non le ventre collé contre elle comme beaucoup le croient en pensant aux grands serpents constricteurs pourtant incapables de faire ce mouvement. Donc, il semblerait qu'il ne resta plus que deux solutions pour expliquer la nature du tueur de cachalot : serpent constricteur géant ou poisson Anguilliforme de taille extraordinaire. Les magazines et les journaux de l'Empire britannique rapportèrent l'histoire, pas toujours avec fidélité (certains rajoutèrent des détails sensationnels) et souvent en se gaussant du capitaine Drevar. Celui-ci, comme son collègue du Daedalus vingt-sept ans plus tôt, ne se laissa pas faire et contre-attaqua vigoureusement à plusieurs reprises. En fait, ce qui était plus ou moins implicitement reproché au capitaine du Pauline était d'avoir eu l'audace de rapporter de manière honnête et précise une rencontre avec un serpent de mer somme toute assez classique mais dans une histoire trop outrée, comme disent, en français dans le texte, les Anglo-Saxons.

Un serpent de mer « hors normes »

L'animal rencontré le 11 septembre 1876 dans le détroit de Malacca par le vapeur anglais Nestor en route pour Shanghai, présentait par contre un aspect quasiment unique, ainsi que l'indique la déposition officielle sous serment du capitaine John K. Webster et du médecin de bord, le Dr James Anderson. Voici d'abord celle du capitaine : « Le 11 septembre, à 10 h 30 du matin, à 15 milles au nord-ouest du phare de North Sand, dans le détroit de Malacca, le temps étant beau et la mer calme, le capitaine vit un objet qui avait été désigné par le troisième officier comme un "haut-fond"»!

Surpris de trouver un haut-fond dans une passe si connue, je regardais l'objet et découvris qu'il était en mouvement, avançant à la même vitesse que le navire, et restant à la même distance qu'au moment où il avait été d'abord vu. Je comparerais la forme de l'animal à celle d'une gigantesque grenouille [comme on le verra avec la description qui suit, le capitaine voulait sans aucun doute parler d'un gigantesque têtard].

La tête, d'une couleur jaune pâle, avait environ 6,10 m de long, et 1,80 m de son sommet dépassait de l'eau. Je tentais, mais en vain, de discerner les yeux et la bouche ;

celle-ci toutefois pouvait se trouver sous l'eau. La tête était immédiatement rattachée au corps, sans la trace d'un cou. Le corps avait environ 14 à 15 mètres de long, et était de forme ovale, parfaitement lisse, mais il pouvait y avoir une faible crête le long de l'épine dorsale. Le dos s'élevait de 1,80 m environ au-dessus des flots. Une queue immense, bien longue de 45 mètres dépassait de quelques pouces au-dessus de l'eau. Cette queue, je la vis distinctement depuis sa jonction au corps jusqu'à son extrémité; elle semblait cylindrique, s'effilant très légèrement, et j'estime son diamètre à 1,20 m Le corps et la queue étaient marqués d'une alternance de bandes ou de raies, noires et jaune p,le. Ces raies étaient distinctes jusqu'à l'extrémité de la queue. Je ne puis dire si la queue se terminait ou non par une nageoire. Nous ne pûmes discerner ni nageoires ni palettes natatoires.

Je ne puis dire si la créature avait des pattes. Elle paraissait progresser au moyen d'un mouvement ondulatoire de la queue dans un plan vertical, c'est-à-dire de bas en haut. »



Vision de terreur en haute mer

Le Dr Anderson ajouta dans sa propre déposition quelques détails supplémentaires :

l'animal avait apparemment un corps flasque et avançait avec des mouvements « léthargiques », ce qui ne l'empêchait pas de suivre sans problème l'allure du navire (10 nœuds = 18 km/h), et il ne soufflait pas comme le font les baleines ». Le médecin du bord précisait aussi que la bête n'avait rien d'un serpent et qu'il voyait en elle plutôt une sorte de batracien gigantesque. Cette fois il n'était plus question de serpent, d'anguille géante ou de plésiosaure attardé. En réalité, si on en croyait le Dr Anderson, le monstre, avec son corps flasque, n'avait rien à voir avec aucun animal connu. Un seul point était douteux dans la description, celui de la longueur de la queue. 45 mètres, c'est beaucoup, sauf si on sait qu'un sillage important peut donner une illusion de grandeur exagérée. Avec aucun animal, à commencer par les amphibiens suggérés par les témoins et dont le mouvement caudal est horizontal et non vertical. Le monstre en question parait être en réalité un animal inconnu, « encore plus mystérieux que le serpent de mer lui même », pour reprendre Bernard Heuvelmans.



CANONNIÈRE CONTRE SERPENTS DE MER

a baie d'Along (version francisée de Ha Long) est une merveille des paysages du Vietnam. Elle se découpe dans la côte du golfe du Tonkin, au nord-est du pays, à un peu plus de cent cinquante kilomètres d'Hanoi. Des milliers d'îlots en forme de pains de sucre y surgissent de la brume, séparés par d'étroits chenaux. Le gris de la roche est veiné de bleu ou de noir et l'ensemble se reflète dans les eaux calmes qui semblent vouloir se mélanger avec le ciel.

Sur les quelques mille kilomètres carrés que couvre le site s'est développé un écosystème particulier le gibier sous-marin abonde, profitant des innombrables recoins de ce véritable labyrinthe. Et qui dit gibier surabondant dit prédateurs particulièrement nombreux et bien nourris. Bref, la baie d'Along est une sorte de réserve aquatique. Qui, comme on va le voir, abrite quelques résidents hors du commun...

Une saison de chasse au serpent de mer

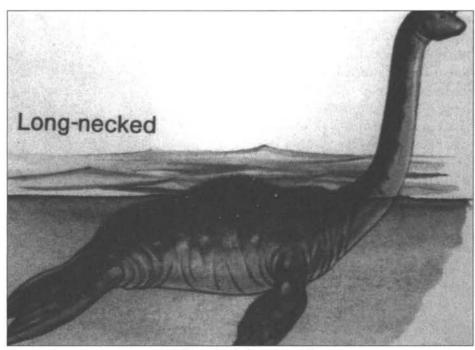
« Commandant! Regardez, là »! Le lieutenant de vais-

seau Lagrésille, qui commandait la canonnière Avalanche en mission au large de la baie d'Along, fronça les sourcils puis fixa le point désigné par le marin. Il aperçut alors deux animaux de forme bizarre et de grande dimensions : à peu près 20 mètres de long pour 2 ou 3 mètres de diamètre. Très vite, Lagrésille et ses hommes qui étaient accourus se rendirent compte que les corps de ces bêtes étranges ondulaient comme des serpents, mais dans le sens vertical. Ils eurent aussi le temps de discerner des têtes de petites dimensions. Au commandement de Lagresille, le canonnier ouvrit le feu mais le coup se révéla légèrement trop court. Toutefois, il tomba assez près pour effrayer les deux animaux, lesquels plongèrent en soufflant bruyamment. Ils laissèrent derrière eux un remous comme ceux provoqués par les brisants et disparurent définitivement. Enfin, c'est ce que crurent sur le moment les marins de l'Avalanche, en ce mois de juillet 1897.

Le 15 février 1898, l'Avalanche taillait sa route dans les eaux calmes de la baie de Fai-Tsi-Long lorsque son commandant repéra soudain les mêmes animaux que lors de la rencontre du mois de juillet précédent. Cette fois, il ordonna qu'on prenne en chasse l'un des deux. Les canons revolvers tirèrent à plusieurs reprises, à des distances de 300 à 400 mètres.

Deux des obus de faible calibre touchèrent la bête, mais apparemment sans la blesser. Lagrésille décida alors de tenter un éperonnage et lança sa canonnière à la poursuite de l'animal. Malheureusement, celui-ci montra une vélocité supérieure à celle du modeste navire de guerre. Les seuls moments où l'Avalanche regagna un peu sur lui furent ceux où des hauts-fonds contraignirent la bête à faire demi-tour, preuve de sa grande taille. Comme lors de la première rencontre, elle se déplaçait avec des ondulations verticales et chaque émersion de la tête était précédée d'un jet de vapeur d'eau. Voici un extrait de la relation que fit Lagrésille de l'incident:

« La couleur de l'animal est grise avec plusieurs nageoires noires. On suivait facilement sa trace au dégagement de sa respiration qui formait à la surface de la



"Otarie à long cou"

mer, alors complètement calme, des cercles d'un diamètre de 4 à 5 mètres. A un moment je crus l'atteindre. La chasse dura sans succès pendant une heure et demie et dut être abandonnée à cause de la nuit qui se faisait. » Six jours passèrent, au cours desquels l'histoire du « Grand Serpent » fit le tour de la colonie française. Le 26 février, Lagrésille reçût à son bord le commandant Joannet, du cuirassé Bayard, ainsi que neuf de ses officiers, pour leur faire visiter la baie de Fai-Tsi-Long. Et c'est là que le hasard, qui fait quelquefois bien les choses, allait lui tendre une perche inespérée...Au cours du déjeuner, un des hommes d'équipage s'approcha de Lagrésille pour lui dire que les animaux étaient de retour. Une poursuite de trente-cinq minutes s'engagea, au cours de laquelle les marins allaient pouvoir distinguer de nouveaux détails physiques des fameux ser-

pents de mer. Deux des officiers, de Ligny et Buisson, avaient avec eux des appareils photographiques mais, le temps qu'ils se remettent de leur surprise, les bêtes étaient déjà trop loin pour pouvoir espérer obtenir de clichés nets. Quelle occasion perdue!

Lagrésille a laissé la description suivante à la suite de cette troisième et dernière rencontre : « En résumé, les animaux aperçus par l'Avalanche ne sont pas connus. Leur longueur est d'environ 20 mètres (chiffre minimum), leur couleur, gris et noir.

Leur tête ressemble à celle d'un phoque, et leur corps est sujet à des ondulations parfois très accentuées ; enfin leur dos est couvert de sortes de dents de scie, ce qui leur enlève toute ressemblance avec les cétacés connus ; comme ces derniers, ils dévoilent leur présence par un soufflement bruyant, mais ils ne lancent pas un jet d'eau aspirée auparavant comme les baleines; c'est plutôt leur respiration violente qui produit une sorte de vaporisation de l'eau qui est projetée en pluie et non en jet. » Beaucoup plus tard, dans une lettre du 8 février 1903, l'officier de Ligny allait donner d'autres précisions : « Nous ne le vîmes qu'une seule fois de prés et le doute ne fut plus permis. La bête se présentait sous l'aspect suivant : un gros corps noir, rond comme celui d'un gros cétacé, puis une partie sinueuse n'émergeant pas complètement, mais paraissant relier le corps à la tête. Cette dernière, assez forte, continuant le cou, plutôt de forme ovale, et percée de deux trous béants. Enfin une sorte d'épine dorsale rappelant les dents de scie ». L'affaire fut alors prise très au

sérieux par les autorités et envisagea d'organiser une expédition avec des canonnières et des canots à vapeur pour essayer de coincer un des animaux dans un cul-desac et attendre la marée basse pour s'en emparer. Malheureusement, cette initiative ne fut pas suivie d'effet en raison d'événements militaires locaux.

Pour la petite histoire, notons au passage que le gouverneur général à qui était adressé le télégramme de l'amiral n'était autre que Paul Doumer, le futur président de la République française, et que l'aspirant de marine qui câbla ce télégramme était un certain... Édouard Bargone, mieux connu plus tard en littérature sous le pseudonyme de Claude Farrère.

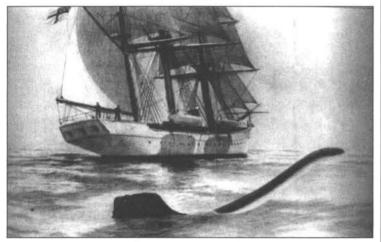
Une enquête réalisée en 1922 par le quotidien *Ouest Éclair* mit à jour une série impressionnante d'autres témoignages de rencontres dans les eaux du Vietnam.



Vision populaire d'un serpent de mer surprenant des baigneurs en Floride en 1891

DRÔLE D'OISEAU POUR DEUX ORNITHOLOGUES

n dépit de ces rencontres, et de bien d'autres, les adversaires du serpent de mer ne démordaient pas pour autant de leurs positions en jouant, notamment, sur l'absence de preuves physiques ou, tout au moins, sur l'absence de témoignages de personnes dignes de foi, c'est-à-dire, dans leur esprit, de zoologistes professionnels. Ce dernier argument tomba au



Le serpent de mer vu par les passagers du "VALHALLA" (1905)

champ d'honneur, bien garni, de l'étroitesse d'esprit le 7 décembre 1905. E.G.B. Meade-Waldo et Michaël John Nicoll, deux spécialistes des oiseaux bien connus du milieu naturaliste, et membres de la Zoological Society de Londres, se trouvaient à bord du yacht Valhalla appartenant à Lord Crawford pour une croisière scientifique. Alors que le bateau naviguait à 15 milles (environ 27 kilomètres) de l'embouchure du Parahiba, au Brésil, se produisit soudain une rencontre exceptionnelle à laquelle assistèrent d'autres personnes du bord : « Le 7 décembre 1905, à 10 h 15 du matin, je [E.G.B. Meade-Waldo] me trouvais sur la poupe du Valhalla avec Mr. Nicoll lorsque celui-ci attira mon attention sur un objet se trouvant en mer à quelque 100 mètres du yacht ; il dit : « Est-ce là la nageoire d'un grand poisson » ? » Je regardais et vis immédiatement émerger de l'eau une grande nageoire ou crête ayant la couleur brun foncé des algues, et quelque peu ridée sur le bord. Elle semblait avoir 1,80 m de long, et une hauteur de 45 à 60 centimètres en dépassait de l'eau. Je braquais mes jumelles sur elle (une puissante paire de Goertz-Trièder) et, dès que j'eu capté la crête dans mon champ

de vision, une grande tête et un cou surgirent de l'eau au-devant d'elle ; le cou ne touchait pas la crête à la surface de l'eau, mais émergeait au-devant, à pas moins de 45 centimètres de distance, voir davantage. Le cou paraissait avoir à peu près l'épaisseur du corps d'un homme mince, et 2,10 m à 2,40 m de sa longueur sortaient de l'eau ; la tête et le cou étaient partout, à peu de chose près, de la même épaisseur. La tête faisait penser à une tortue marine, ainsi que les yeux. Je pouvais voir la fente de la bouche, mais nous naviguions à vive allure, et nous nous éloignâmes rapidement de l'objet, qui se déplaçait avec une grande lenteur. Il bougeait la tête et le cou d'un côté à l'autre d'une manière très particulière : ceux-ci étaient d'une couleur brun foncé au-dessus, et blanchâtre en dessous ou presque blanche, à mon sens. » Des années après, E.G.B. Meade-Waldo précisa quelques détails supplémentaires : « Elle soulevait une vague en avançant et, sous l'eau, derrière son cou, je pouvais voir un corps de belle taille. Lorsque nous avancâmes, nous pûmes la voir balancer son cou d'un côté à l'autre et faire écumer la mer. L'œil et le contour du cou nous ont fait penser tous deux à une tortue marine. Mais nous étions si abasourdis à ce moment que nous ne pouvions parler ni l'un ni l'autre »! Nous nous rendîmes alors chez Lord Crawford, qui nous dit qu'il arrêterait volontiers le vacht si cela pouvait servir à quelque chose; mais comme nous filions environ 14 nœuds, nous nous dîmes que ce serait en pure perte. La créature qui a été aperçue du H.M.S. Daedalus (...) pourrait fort bien être la même. » De son côté, M.J. Nicoll précisa qu'il pensait que l'animal n'était pas un reptile mais un mammifère, en se fondant notamment sur l'aspect général de la bête et sur l'apparente consistance « caoutchouteuse » de sa nageoire. Cela dit, l'hypothèse que l'animal soit un poisson Anguilliforme est bien plus probable au vu du croquis fait par M.J. Nicoll. Pour la petite histoire, des auteurs, et non des moindres, soutiennent encore que les passagers du Valhalla auraient vu un calmar géant nageant en surface. Le corps Anguilliforme n'aurait été qu'un tentacule dressé hors de l'eau et la nageoire, une des deux attachée horizontalement à l'arrière du corps du céphalopode. Ce qui voudrait dire que, Dieu sait comment, le calmar en question se serait déplacé en avant et sur le côté. Ceci sans parler de cette étrange manière de garder soigneusement un de ses bras dressé hors de l'eau!

UNE BIEN ÉTRANGE OTARIE

es dernières années de paix précédant la Grande Guerre apportèrent leur lot de rencontres en haute mer, mais c'est sur une plage des antipodes que va avoir lieu celle qui est une des plus intrigantes et, peut-être, une des plus importantes du XX^e siècle.

Le 20 avril 1913, au cours d'une mission de prospection sur la côte occidentale de l'île de Tasmanie, au sud de l'Australie, entre Macquarie et Port Davey, deux mineurs, Oscar Davies et W. Harris, remarquèrent au coucher du soleil un objet sombre qui semblait bouger au pied des dunes. Alors que les deux hommes ne se trouvaient plus qu'à une quarantaine de mètres de lui, l'animal se redressa soudain et fila vers la mer. Après avoir nagé sur une trentaine de mètres, il s'arrêta, se retourna vers la plage puis plongea pour ne plus reparaître.

Le rapport des deux prospecteurs est assez précis sur la description de l'animal : « Il avait 4,50 m de long. Il avait une très petite tête, seulement de la taille de celle d'un chien à kangourous. Il avait un gros cou arqué, se joignant graduellement au baril constitué par le corps. Il n'avait pas de queue définie, ni de nageoires [dorsales]. Il était couvert de fourrure, sa robe ressemblant par l'aspect à celle d'un cheval marron, bien étrillé et luisant. Il avait quatre pattes distinctes. Il avançait par bonds, c'est-à-dire en arquant le dos et en ramassant son corps, en sorte que les empreintes de ses pattes de devant se trouvaient au même niveau que celles des pattes de derrière. Il laissait des traces de pas distinctes, d'un diamètre (mesuré) de 23 centimètres, avec la marque des griffes d'environ 18 centimètres de long s'étendant vers l'extérieur à partir du corps. Il n'y avait aucun indice éprouvant ou infirmant la présence d'une palmure. L'animal se déplaçait très vite. Un chien à kangourous le suivit dans sa course vers l'eau, et sur cette distance lui reprit 9 mètres. Quand il fut dérangé pour la première fois, il se souleva et pivota sur ses pattes de derrière. Sa hauteur, planté sur ses quatre pattes, devait être de 1 m à 1,20 m. »

L'animal fait penser immédiatement à une otarie par son mode de locomotion et non à un phoque qui, lui, se serait traîné au sol. Mais il n'y a pas d'otaries en Tasmanie (même si on en trouve en Australie du Sud et en Nouvelle-Zélande) et, de toute manière, les deux témoins affirmèrent par ailleurs connaître assez les phoques et les otaries pour les identifier quand ils en voyaient. Et les otaries connues n'atteignent jamais 4,5 m de long, loin de là. Dernier point, chez les mammifères à long cou, celui-ci n'est guère développé lorsqu'ils sont jeunes.

En conclusion, l'animal vu sur la plage de Tasmanie était soit une variété inconnue d'otarie géante, soit un jeune spécimen d'un pinnipède à long cou et à petite tête de très grande taille tel qu'on peut en présumer l'existence grâce à nombre de témoignages classés sous l'étiquette « serpent de mer ».

Dans le premier cas, c'est une découverte importante mais, dans le second, c'est une sorte de véritable « scoop » cryptozoologique puisqu'il donne une bonne idée du physique à l'état adulte de l'animal que personne avait jamais réussi à voir dans son entier lors des rencontres en mer.



Un cauchemars de baleiniers

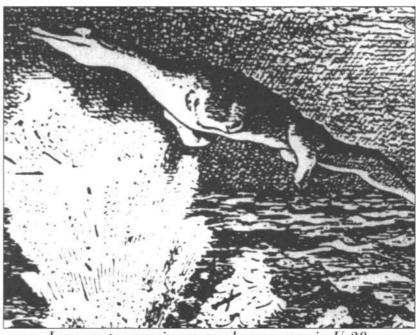
LA MER CRUELLE

Saurien océanique contre requin d'acier

orsque éclata l'affaire du loch Ness, au début des années 30, un rapport assez exceptionnel remonta, c'est le cas de le dire, à la surface. Il était le fait du capitaine de corvette Freiherr Georg Göther von Forstner qui avait commandé le sous-marin allemand U-28 au cours de la Première Guerre mondiale.

« Le 30 juillet 1915, notre U-28 torpilla dans l'Atlantique Nord le steamer britannique Iberian (5223 tonnes) chargé de marchandises de valeur. Le vapeur, qui mesurait environ 180 mètres de long, coula rapidement, la proue dressée presque perpendiculairement en l'air, vers des fonds de plusieurs milliers de mètres. Lorsque le steamer eut disparu depuis vingt-cinq secondes à peu près, une forte explosion se produisit à une profondeur qu'il nous était évidemment impossible de connaître, mais qu'on pouvait estimer sans risquer de fort se tromper à un millier de mètres. Peu après, des débris de l'épave, et

parmi eux un gigantesque animal marin qui se démenait et se débattait avec violence, furent précipités hors de l'eau, jusqu'à une hauteur approximative de 20 à 30 mètres. A ce moment, il y avait près de moi sur la tourelle mes officiers de quart, le chef mécanicien, le navigateur et l'homme de barre. (...) Nous n'eûmes pas le temps matériel de prendre une photographie, car l'animal disparut dans l'eau au bout de dix à quinze secondes. (...) Il mesurait environ 20 mètres de long, ressemblait par la forme à un crocodile et avait quatre membres munis de puissantes palmures et une longue tête s'effilant en pointe. L'expulsion de l'animal d'une grande profondeur me paraît très explicable. Par suite de l'explosion, quelle qu'en ait été la cause, le crocodile marin, comme nous l'appelâmes, avait été précipité vers le haut sous l'effet d'une pression formidable jusqu'à jaillir hors de l'eau pantelant et horrifié. Le seul détail qui pèche dans le témoignage du commandant allemand est la profondeur supposée à laquelle serait censée s'être produite l'explosion sans doute due à l'irruption de l'eau de mer dans les chaudières du vapeur. Une telle explosion n'aurait pas pu propulser des débris à travers un kilomètre d'eau. Sans doute l'officier pensait-il plutôt à 100 mètres, ce qui n'est déjà pas mal et plus vraisemblable pour une descente d'environ 25 secondes. Et puis un « crocodile sous-marin » géant, et donc respirant par des poumons,



Le monstre marin vu par le sous-marin U-28

serait de toute manière beaucoup plus adapté à une vie à faible profondeur qu'à une existence à mille mètres de fond.

« Feu sur le serpent de mer »!

Le 22 mai 1917, à une centaine de kilomètres au sud-est de l'Islande, le croiseur auxiliaire H.M.S. Hilary de la Royal Navy patrouillait par beau temps. A 9 heures du matin, son commandant F.W. Dean fut appelé sur le pont par l'officier de quart.

Les deux hommes découvrirent par tribord arrière une sorte de tronc d'arbre flottant avec, à chaque extrémité, ce qui semblait être une masse de racines et des moignons de branches. Le commandant se rendit vite compte que c'était un animal de grande taille et que les excroissances étaient en réalité une tête et une nageoire dorsale à peu près triangulaire.

« La tête avait à peu près la forme, mais en plus grand, de celle d'une vache, encore qu'on ne put y observer aucune protubérance comme des cornes ou des oreilles. Elle était noire, sauf sur le devant de la face, l'on pouvait voir très nettement une bande de chair blanchâtre entre les naseaux. tout à fait comme chez une vache. Quand nous passâmes, la tête s'éleva deux ou trois fois, apparemment pour bien regarder le navire. De l'arrière de la tête à la nageoire dorsale, aucune portion de la créature ne se montrait au-dessus de l'eau, mais le dessus de l'arête du cou se trouvait exactement au niveau de la surface, et ses mouvements serpentins pouvaient être nettement observés. La nageoire dorsale apparaissait sous forme d'un triangle noir, et quand la créature était perpendiculairement à nous, on pouvait voir qu'elle était très mince et apparemment flasque, car la partie supérieure se repliait parfois comme la pointe de l'oreille dressée d'un fox-terrier. La hauteur de cette nageoire fut estimée à environ 1,20 m au moment où elle s'éleva le plus hors de l'eau. L'estimation du commandant fut que le cou mesurait environ 6 mètres, sur la foi de quoi il déduisit (en pensant que la bête possédait une longue queue, suivant l'image habituelle des serpents de mer) une longueur totale d'environ 18 mètres.

F.W. Dean fit tirer sur la cible vivante. Touché, l'animal se mit à faire des soubresauts dans l'eau en soulevant de hautes gerbes d'eau, s'immobilisa puis s'enfonça pour disparaître définitivement.

Juste retour des choses, un sous-marin allemand rendit sans le savoir la monnaie de sa pièce au commandant en l'expédiant à son tour par le fond quelques jours plus tard. F.W.Dean et son équipage s'en tirèrent et l'histoire parut en revue en 1920.

La mer cruelle

Le 30 décembre 1947, un message plutôt stupéfiant parvint au Bureau Hydrographique des États-Unis :

« LAT 34,34 N, LONG 74,07 W, 17:00 GMT SOMMES ENTRÉS EN COLLISION AVEC MONSTRE MARIN LE TUANT OU BLESSANT GRIÈVEMENT. STOP. LONGUEUR ESTIMÉE 13,50 M, AVEC TÊTE ET CORPS ANGUILLIFORME ENVIRON 90 CM DIAMÈTRE. STOP. VU DERNIÈRE FOIS SE DÉBATTANT PARMI GRANDE ZONE SANGLANTE ET ÉCUMEUSE OBSERVÉ PAR W. M HUMPHREYS SECOND ET JOHN AXELSON TROISIÈME OFFICIER. »

Le message provenait du S.S. Santa Clara qui croisait au large de la Caroline du Nord. On ne pouvait rêver mieux pour conclure une année sensationnelle qui avait vu l'arrivée en fanfare dans la presse des soucoupes volantes, et les journaux ne se firent pas prier pour relayer l'information, d'autant plus que le capitaine

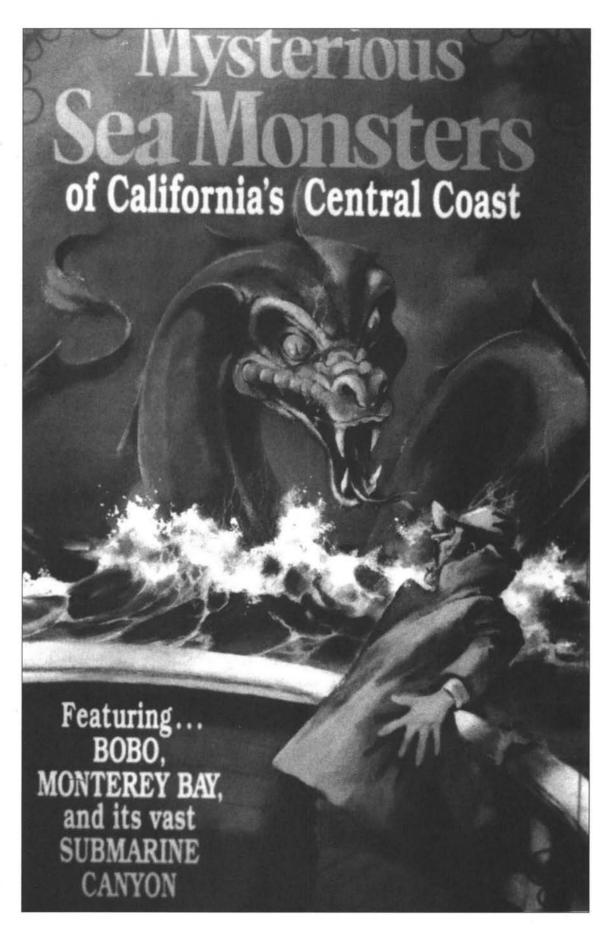
John Fordan, commandant le Santa Clara, avait pris la précaution d'expédier à l'agence Associated Press un compte rendu plus précis des événements dont voici les passages les plus significatifs : "Tout à coup John Axelson vit une tête serpentine se dresser hors de l'eau à quelque 9 mètres à tribord. Son exclamation de surprise attira l'attention des deux autres officiers sur le monstre marin et tous trois le contemplèrent sans vouloir en croire leurs yeux quand, en l'espace d'un instant, il défila à côté de la passerelle où ils se trouvaient et fut ensuite laissé en arrière.

La tête de la créature semblait avoir 75 centimètres de large, 60 centimètres d'épaisseur et 1,50 m de long. Le corps cylindrique avait environ 90 centimètres d'épaisseur et le cou 45 centimètres de diamètre. Quand le monstre vint par le travers de la passerelle, on observa que l'eau autour de lui se teintait de rouge sur une étendue d'environ 3 à 4 mètres carrés. La partie visible du corps avait environ 11 mètres de long. On supposa que la coloration de l'eau était due au sang de la créature et que l'étrave du navire avait coupé le monstre en deux, mais comme il n'y avait pas d'observateur de l'autre côté du vaisseau, il n'y avait pas moyen d'estimer la longueur de la portion du corps qui pouvait avoir été laissée par

Depuis l'instant où le monstre fut aperçu pour la première fois jusqu'à ce qu'il eut disparu au loin à l'arrière, il s'était débattu comme s'il était en proie aux affres de l'agonie. La peau de la bête était d'un brun foncé, lisse et souple. Il n'y avait ni nageoires, ni poils, ni protubérances quelconques sur la tête, le cou, ou aucune portion visible du corps. »

Sur le livre de bord, l'incident était consigné à l'encre rouge, procédure utilisée pour tout ce qui sort de l'ordinaire. L'amende pour un rapport fantaisiste dans un livre de bord étant de 500 dollars (une petite fortune pour l'époque), on voit mal les trois officiers organiser une telle plaisanterie.

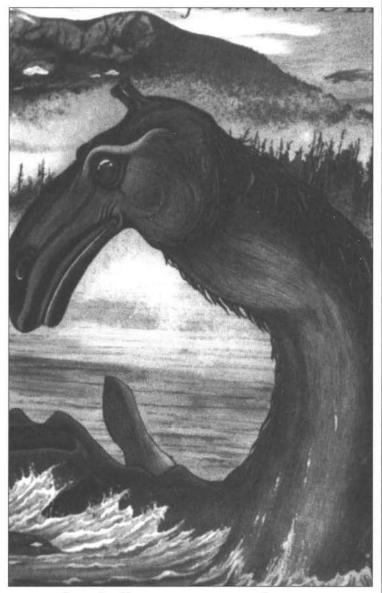
Pour en revenir à l'animal, il peut s'agir en effet soit d'un poisson Anguilliforme, soit d'une bête à long cou. En tout cas, ce n'était sûrement pas un régalec ni un dauphin comme l'ont prétendu, en déformant les propos des témoins, certains zoologistes consultés pour l'occasion.



Les serpents de mer de la côte californienne

« AVEZ-VOUS VU CADDY ? »

'animal avait un long cou, dont une portion d' 1,20 m à 2,40 m dépassait de l'eau. Ce cou était à peu près de la taille d'un tuyau de poêle, s'effilant de 50 centimètres à la base jusqu'à 20 à 25 centimètres sous la tête. Cette dernière était un peu comme celle d'une girafe... Welch a remarqué deux protubérances sur la tête, hautes de 12 centimètres et arrondies au sommet. Les narines étaient nettement visibles, mais les yeux difficiles à distinguer. On ne voyait ni crinière ni poils d'aucune sorte. La couleur de l'animal était brune. »



Le « Cadborosaurus » va-t-il entrer dans la zoologie ?

Nous sommes un dimanche de septembre 1905 (ou 1906 : les témoins interrogés... soixante-cinq ans plus tard avaient un doute), près de la côte septentrionale de la très grande île de Vancouver, en Colombie-Britannique, province canadienne de la côte pacifique. Le serpent de mer qui deviendra le plus populaire et le plus souvent observé entreprend ce jour-là une carrière qui dure encore. Voici l'histoire de « Caddy ».

Le Cadborosaurus

Cette année-là -1905 ou 1906 -, l'apparition de l'animal reste clandestine puisque les deux seuls témoins ne parleront pas sur le moment de ce qu'ils ont vu.

Le serpent de mer fut observé, toujours dans la région, en 1918, mais cette fois sur la côte américaine du détroit de Juan de Fuca qui sépare le sud de l'île de Vancouver de l'État de Washington, puis, en mai 1922, près de Malcolm Island, à nouveau dans la même région de la Colombie Britannique. Tous ces témoignages ne seront connus que dans les années 1970... Jusque-là, donc, une grande discrétion. Peut-être y a-t-il eu d'autres observations, mais elles n'ont jamais été portée à la connaissance du public.

La situation va changer en octobre 1933. Le ler octobre, donc, le major W.H. Langley et sa femme se trouvaient sur leur petit voilier non loin des îles Discovery et Chatham dans le détroit de Juan de Fuca lorsque, vers 13 h 30, une sorte de mélange de grognements et de ronflements accompagnés d'un sifflement attira leur attention :

«... nous vîmes tous deux un objet immense de quelque 27 ou 30 mètres devant, un peu à bâbord, et aux confins du liséré d'algues ceinturant le rivage de l'île de Chatham. Il ne resta en vue que quelques secondes, mais ce sur quoi nous pouvons nous accorder absolument peut être résumé comme suit : a (Il était aussi gros que le dos d'une grande baleine, mais tout à fait différent à maints égards ; b) Sa couleur était d'un brun verdâtre, une sorte de vert olive foncé ; c) Il avait des marques sur l'échine et les flancs. Elles semblaient d'une nature dentelée. »

Un témoignage plutôt sommaire, mais la personnalité de W.H. Langley, avocat célèbre et greffier de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, lui donna un impact inhabituel.

Un des premiers résultats des déclarations du major fut de pousser un certain F.W. Kemp, archiviste de la Bibliothèque provinciale de Victoria, à relater sa propre rencontre aux abords de l'île de Chatham avec un animal mystérieux, le 10 août 1932, qu'il avait jusque-là tue par peur du ridicule. Il raconta avoir vu un animal d'au moins 24 mètres de long, d'une épaisseur d'au moins 1,50 m et d'une couleur vert bleuâtre. La tête était beaucoup plus épaisse que le corps. Lorsqu'il l'aperçut : les replis de son corps apparurent l'un après l'autre à la surface : vers la queue, celui-ci semblait dentelé, avec comme un fléau à l'extrémité. Ses mouvements étaient semblables à ceux d'un crocodile. Autour de la tête apparaissait une sorte de crinière, qui flottait sur le corps comme un amas d'algues ».

Le Victoria Daily Times, publia les deux rapports, ce qui provoqua dans les jours qui suivirent, comme c'était prévisible, une avalanche de témoignages à la rédaction, des témoignages gardés confidentiels jusque-là, toujours par cette peur du ridicule qui est une véritable plaie pour le travail des chercheurs. Après avoir publié les observations les plus fiables, provenant notamment d'un certain nombre de commandants de navires et même d'un aviateur, le journal organisa un concours pour trouver un nom à l'animal, lequel se retrouva vite baptisé du nom scientifique de Cadborosaurus, allusion à la baie Cadboro où l'animal avait été vu par le major Langley. Mais, très vite, les habitants de la région optèrent pour diminutif familier de « Caddy » sous lequel l'animal deviendra célèbre.

« Avez-vous vu Caddy ? » fut bientôt une question rituelle dans la région.

Des personnes ayant déclaré, sans qu'on puisse le vérifier, avoir aperçu ensemble deux des énigmatiques animaux, on ne tarda pas à adjoindre une « compagne » à Caddy qui reçut, elle, le surnom d'« Amy ».

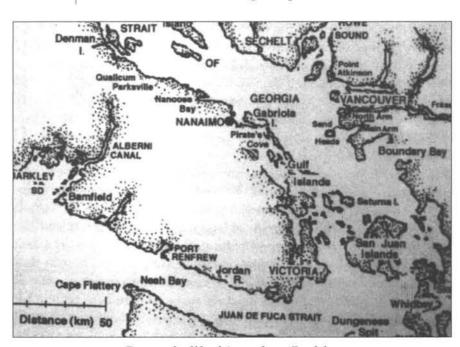
La multiplicité des témoignages remontant jusqu'au début du siècle, ajoutée à la découverte que les Indiens chinook connaissaient depuis très longtemps Caddy, mais sous le nom moins affectueux de Hiachuckaluck, amena vite à la conclusion que ce n'était pas un couple de serpents de mer qui folâtrait autour de l'île de Vancouver, mais bien une population de sauriens géants inconnus. L'image du plésiosaure s'était à nouveau imposée en dépit des traits généraux qu'on

pouvait attribuer à l'animal en recoupant les nombreux témoignages.

Aventures et mésaventures de Caddy

La Seconde Guerre mondiale marqua une pause certaine dans les rencontres avec Caddy. Seules deux affaires, qui ont bien plus à voir avec le folklore local qu'avec la cryptozoologie, montrent à quel point le serpent de mer avait été adopté par les habitants de la région. En 1942, un sous-marin japonais vint bombarder le phare de Estevan Point, sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Le bruit ne tarda pas à courir que le submersible ennemi était en fait venu tenter de tuer Caddy que les Nippons auraient pris pour une arme secrète alliée... Pis, du point de vue des innombrables amis de Caddy, un pêcheur du nom d'Ernest Lee se vanta en 1943 d'avoir éperonné et tué la mascotte locale avec son bateau. L'indignation fut telle que le pêcheur fut assimilé aux criminels nazis »! Pourtant, à la satisfaction générale, Caddy ne tarda pas à réapparaître dès le mois de mai 1946. Pourtant, l'année suivante, bien des habitants de l'île de Vancouver durent frôler la crise cardiaque en apprenant que la carcasse décharnée d'un monstre marin venait d'être retrouvée près d'Effingham, sur la côte ouest de l'île.

Elle se composait essentiellement d'une colonne vertébrale de 12 mètres de long à laquelle était accrochée une



Carte de l'habitat de « Caddy»

tête de la taille de celle d'un mouton. Ces restes aussi pitoyables que nauséabonds furent transportés dans la ville de Port Alberni pour que les gens puissent venir défiler devant la dépouille mortelle de leur Caddy bienaimé. Quelque temps après, la douleur laissa la place au soulagement : une fois de plus, on avait pris les restes d'un grand requin pèlerin pour ceux d'un serpent de mer...

Quelques réflexions sur une mascotte

Les nombreux témoignages concernant Caddy en ont fait le serpent de mer le plus populaire du XX^e siècle. Il connaît le même genre de célébrité que certains monstres lacustres tels que Nessie ou Ogopogo, devenant une sorte de mascotte régionale. Quant aux observations elles se poursuivent avec une grande régularité. Parmi les plus récentes, on trouve celle de deux pilotes d'un hydravion Cessna, Don Berends et James Wells qui, le 14 juillet 1993, virent deux "Caddy" dans la crique de Saanich. les deux animaux, de couleur grisbleu, s'enfuirent lorsque l'avion se posa sur l'eau. Mais cet aspect folklorique des choses ne doit pas masquer l'intérêt purement zoologique de l'affaire. L'enquête entreprise au début des années 70 par Paul H. Le blond et John R. Sibert, deux chercheurs de l'Institut d'océanographie de Colombie-Britannique (et qui a permis de mettre au jour de nombreux témoignages restés inédits jusque-là), indique bien qu'une petite population d'animaux marins géants à long cou vit apparemment depuis très longtemps dans la région.

On peut imaginer, comme le font Bernard Heuvelmans et d'autres, que les cadborosaures, pour reprendre le nom scientifique de Caddy, vivent isolés ou en couples dans des territoires bien délimités dans une zone centrée autour de la grande île de Vancouver. Mais il y a mieux encore.

En 1937, les restes d'un animal inconnu avaient été retrouvés dans l'estomac d'un cachalot ouvert à Port Naden dans les îles de la Reine Charlotte.

L'information avait été reprise, accompagnée d'une photographie, dans le *Province de Vancouver* daté du 16 octobre 1937. L'animal, bien que très abîmé par la décomposition, présentait une tête chevaline d'aspect, un long cou, un corps serpentiforme et une queue avec une nageoire. Il faisait un peu plus de 3 mètres de long. Le Dr Edward L. Bousfield, du Royal British Columbia Muséum, et Paul H. Le blond sont persuadés que cette

photographie retrouvée récemment ajoutée aux nombreuses observations concordantes vont permettre de faire enfin entrer bientôt Cadborosaurus dans la zoologie officielle, même si la carcasse a malheureusement disparu. Dans un récent ouvrage, Cadborosaurus : Survivor from the Deep, ils en viennent à la conclusion que l'animal serait en fin de compte un reptile relique inconnu de la préhistoire et peut-être pas le mammifère marin que l'on pensait.

Cela dit, d'autres témoignages concernant des animaux apparemment identiques laissent penser que la Colombie-Britannique est loin d'avoir le monopole du cadborosaure.

Ainsi, le Monstre de San Clemente, du nom d'une île au sud de Los Angeles, est de toute évidence un Caddy californien.

UN FAMEUX CANULAR ET UNE ENCOMBRANTE ÉPAVE

e 12 décembre 1964, le photographe breton Robert Le Serrec, sa femme, ses trois enfants et un ami australien, Henk De Jong, se trouvaient sur l'île de Hook (située entre la Grande Barrière de Corail et la côte australienne du Queensland) lorsque Mme Le Serrec signala « quelque chose de bizarre au fond de l'eau ». Henk De Jong et Robert Le Serrec découvrirent alors un animal d'une vingtaine de mètres ressemblant à un énorme têtard immobile.

Les plaisanciers firent alors le tour de l'animal à distance respectueuse tout en le filmant et en le photographiant. Puis ils se rapprochèrent et se rendirent compte que l'animal semblait porter une large blessure sur la queue et que sa tête avait l'apparence de celle d'un serpent. Ils firent d'autres photos, cette fois en gros plan. De nouveaux détails apparurent : des anneaux bruns cerclaient le corps à intervalles réguliers et deux yeux blancs,très se distinguaient sur le haut de la tête.

Le Serrec et De Jong, pensant que la bête était morte ou agonisante, décidèrent alors de plonger pour la filmer avec leur caméra sous-marine. Après quelques prises de vues de très près (6 mètres), ils virent soudain l'animal se mettre lentement en mouvement puis s'éloigner avec de pénibles ondulations. Une fois les pellicules et bobines développées par un laboratoire australien,



Le faux serpent de mer de Le Serrec

Robert Le Serrec révéla à la presse locale, puis internationale, sa fabuleuse découverte : « Il avait vu son serpent de mer de si près qu'il pouvait même en donner la couleur des yeux »! Et puis il y avait ces photos où l'on voyait par transparence sous la surface de l'eau la forme gigantesque de l'animal.

Le film pris sous l'eau à 6 mètres de la bête se fit, lui, sérieusement attendre. Finalement, les rares personnes qui le virent eurent la déception de constater qu'il était beaucoup trop flou pour qu'on puisse y distinguer quoi que ce soit de probant.

Certains détails de l'anatomie du monstre gênaient pourtant Bernard Heuvelmans. Celui-ci fit, comme à son habitude, une enquête serrée non pas sur la bête mais sur Le Serrec lui-même. Il découvrit assez vite que le photographe était un aventurier harcelé par les créanciers. Pis, il était parti pour son tour du monde en bateau (qui allait l'amener sur l'île de Hook) en escroquant plusieurs personnes, à tel point qu'il fut incarcéré pour six mois dès son retour en France en 1965.

Pour couronner le tout, Bernard Heuvelmans finit par apprendre que le coup avait été prémédité de longue date et qu'avant de partir Le Serrec avait fait miroiter à une des personnes escroquées par la suite qu'il avait en réserve une histoire qui devait lui rapporter beaucoup d'argent... Une histoire de serpent de mer..

Cela n'empêcha pas *Paris-Match* et bien d'autres magazines de publier la photo du monstre factice sans la moindre réserve et de le rendre momentanément aussi célèbre que ce bon vieux Caddy, alors qu'il ne valait pas mieux que « squelette » montré cent vingt ans plus tôt à New York par le Dr Koch...

Encore une carcasse mystérieuse...

La carcasse géante dont il va être question maintenant présente la particularité de ne pas avoir été ramassée sur une plage mais trouvée en pleine mer.

Le 10 avril 1977, le chalutier japonais Zuiyo Maru remonta dans ses filets, au large de Christchurch en Nouvelle-Zélande, la carcasse décomposée d'un animal inconnu. Avec son long cou, sa petite tête, sa queue importante et ses quatre grandes palettes natatoires, il avait tout du plésiosaure.

Mais l'odeur dégagée par la carcasse était si pestilentielle que le capitaine décida de la rejeter à la mer après qu'un technicien de la compagnie, Michihiko Yano, eut pris quelques photos et réalisé un croquis rendant compte des dimensions de la bête : 45 cm pour la tête, 1,50 m pour le cou, 2 mètres pour la queue et 10 mètres pour l'ensemble.

Dès que le quotidien japonais Asahi Shimbun eut rapporté l'histoire fin juillet 1977, celle-ci déclencha une vague d'espoir chez certains zoologistes nippons (dont le directeur général de la recherche animale du Musée national des Sciences) qui crurent avoir enfin la preuve de la survivance du plésiosaure. L'affaire fit tant de bruit au Japon qu'elle fut relayée dans le monde entier par un article en première page de l'International Herald Tribune du 21 juillet 1977. Certains scientifiques repoussèrent ces hypothèses. On parla de cétacé inconnu et Léonard Ginsburg, un paléontologiste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, y vit plutôt « un grand phoque inconnu, d'une espèce peut-être vieille de vingt millions d'années ».

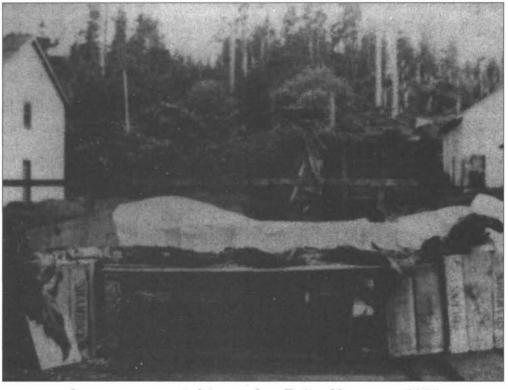
D'autres, comme le Pr Théodore Monod (dans une lettre à Jean-Jacques Barloy), avancèrent l'idée qu'il s'agissait là des restes d'un grand requin. Bernard Heuvelmans, lui, se montra encore plus formel en affirmant qu'il s'agissait là d'une carcasse de requin pèlerin ramassée par 300 mètres de fond. A l'appui de la thèse du requin pèlerin, il y a l'analyse de quelques petits morceaux du corps dont la composition chimique se révéla proche de celle des requins. En outre, les abords de la Nouvelle-Zélande font partie de l'habitat du requin pèlerin.

Contre cette même thèse, on trouve tout d'abord la forme et la position des nageoires, bien que le Pr Monod suggère que la décomposition ait pu être à l'origine de ces modifications. Pourquoi pas ? Mais reste à le prouver. On peut aussi se demander comment des professionnels de la pêche n'auraient pas su reconnaître une carcasse, même putréfiée, de requin pèlerin.

On le voit, une petite part de doute subsiste même si la thèse du grand squale (peut-être inconnu) semble la plus probable.

Le public japonais, lui, ne s'est guère posé la question, et le monstre non identifié est devenu une sorte de star à titre posthume au Japon, à tel point qu'on en a fait un héros de BD et une peluche!

Une carcasse pourrissante donnant naissance à une peluche pour enfants, décidément, l'histoire du serpent de mer est pleine de surprises...



La carcasse repêchée par le « Zuiyo Maru » en 1977

TOUS LES VISAGES DU SERPENT DE MER

n 1892 était paru un livre capital: The Great Sea Serpent du zoologue hollandais A.C. Oudemans. Oudemans pensait bizarrement qu'il n'y avait en réalité qu'un seul animal derrière toutes les observations, une version modifiée du Megophias de Raffinesque, un mammifère à long cou et à tête fuselée possédant quatre palettes natatoires, une longue queue pointue et une forte couche de graisse sur le dos dont les replis formaient les "bosses" souvent observées.

Cette théorie se heurtait à bien des évidences mais le livre représenta un immense pas en avant vers une meilleure connaissance du serpent de mer.

Ensuite, aucun ouvrage sérieux n'avait été publié sur le serpent de mer en dehors The Case for the Sea Serpent du capitaine de corvette anglais Rupert T. Gould en 1930. Celui-ci, un chercheur passionné par les mystères du monde entier, avait procédé à une véritable et impitoyable enquête policière sur les observations répertoriées depuis le XVIIIe siècle, contactant même tous les témoins survivants qu'il avait pu retrouver aux quatre coins du globe. Mais si son ouvrage apportait la solide documentation qui manquait au sujet, il ne le faisait pas avancer beaucoup en matière de zoologie, même si, contrairement à A.C. Oudemans, il était convaincu qu'il existait plusieurs types de serpents de mer : un phoque à long cou, un animal de la forme générale d'une tortue gigantesque et un autre dont la silhouette rappellerait celle du plésiosaure. On attendait donc encore l'ouvrage de référence par excellence. Son auteur fut Bernard Heuvelmans.



A. C. Oudemans (1858 - 1943)

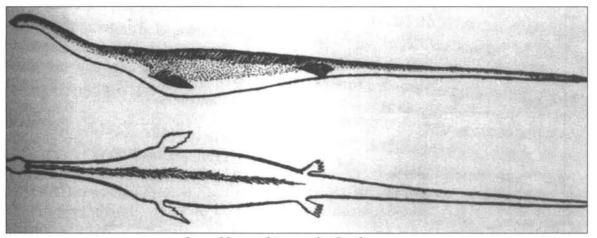
En 1955, il publia son fameux Sur la piste des bêtes ignorées, un tour du monde des mystères zoologiques des cinq continents qui sera traduit en 1958, dans une version augmentée, en Grande-Bretagne. La même année sortit son Dans le sillage des monstres marins, la plus importante étude jamais réalisée sur les calmars géants et les poulpes colossaux.

Dès lors, Bernard Heuvelmans devint un spécialiste reconnu dans le monde entier.

Lorsque son Grand Serpent de Mer parut en 1965, il fut

salué par la critique scientifique internationale comme un monument d'érudition et, surtout, comme l'ouvrage qui faisait définitivement sortir le serpent de mer de la légende

L'ouvrage propose (dans sa version augmentée de 1975) une enquête historique et zoologique qui ouvre sur une démystifi-



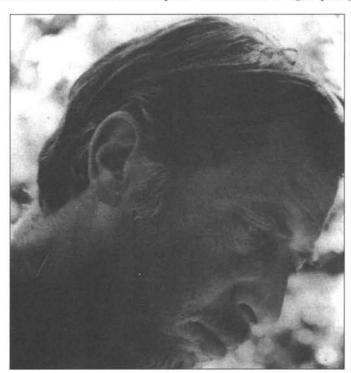
Le « Megophias » de Oudemans

cation totale du serpent de mer et sur une classification des divers types d'animaux réunis sous cette étiquette. Cette classification est depuis acceptée, en totalité ou en partie, par tous les zoologistes capables d'envisager que les océans abritent divers animaux géants dont on ne connaît l'existence que par un faisceau convergent de témoignages sérieux.

Il ne faut pas perdre de vue que les types d'animaux décrits sont le résultat d'une sorte de « moyenne », zoologiquement probable et acceptable, faite à partir des témoignages, ce qui signifie qu'ils ne ressemblent jamais à cent pour cent à ce que les divers témoins affirment avoir vu.

Le « Long Cou »

Traits les plus marquants : cou long ou très long formant un coude avec une petite tête rappelant celle de l'otarie ; yeux très petits ; corps massif couvert d'une épaisse couche de graisse avec une grosse bosse médiane sur le dos conférant à celui-ci les contours de deux à trois bosses accolées ; corps recouvert d'un léger pelage



Bernard Heuvelmans (né en 1916)

ras de couleur sombre ; la queue est absente ou réduite à un moignon ; petites cornes souvent mentionnées sur la tête ; quatre grandes nageoires dont les deux postérieures, repliées pendant la natation, peuvent donner l'impression de l'existence d'une « queue » ; déplacement rapide (plus de 25 kmh) par ondulations verticales ; longueur variant de 5 à 20 mètres, avec une moyenne de 10 mètres.

C'est l'animal catalogué sous l'étiquette « serpent de mer » qui est le mieux connu et le seul à pouvoir venir brièvement à terre. On le trouve à peu près partout, sauf dans les mers polaires.

C'est de toute évidence un mammifère marin de la famille des pinnipèdes (phoques, les otaries, etc.).

Le « Cheval Marin »

Traits les plus marquants : longue crinière flottant sur un cou délié et de longueur moyenne ; très grands yeux orientés vers l'avant ; poils hirsutes sur la face et autour de la bouche ; tête rappelant celle du cheval ou du chameau ; dos courbé ; le corps sombre est couvert d'un pelage ras ; présence probable d'une paire de pattes antérieures palmées ; les pattes postérieures sont peut-être réunies pour former une fausse queue pouvant paraître dentelée ; se déplace rapidement par ondulations verticales très marquées ; longueur : de 10 à 30 m.

On peut donc voir le « Cheval Marin » sous les traits d'un phoque énorme qui n'hésiterait pas à s'attaquer à des calmars géants comme en témoigne le combat qui eut lieu le 30 septembre 1923, près de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Cet animal a été signalé un peu partout, sauf dans l'océan Indien et dans les mers polaires, mais son habitat favori semble se situer le long de la côte pacifique de l'Amérique du Nord.

Le « Multi-Bosses »

Traits les plus marquants : chapelet de bosses dorsales de taille sensiblement égales (en « chapelet de mines ») ; cou délié moyen ; présence souvent mentionnée d'un aileron dorsal et de palettes natatoires ; tête ovoïde à mufle large ; couleur presque noire sur le dos et blanche sur le ventre ; queue bilobée (comme celle des cétacés) ; la peau est lisse, mais il se peut qu'elle soit ossifiée par endroits comme chez les archéocètes, les cétacés primitifs ; se déplace par ondulations verticales et atteint des vitesses supérieures à 50 km/h ; longueur entre 15 et 30 mètres. Le « Multi-Bosses » serait vraisemblablement un cétacé préhistorique relique. Il

paraît affectionner la côte nord-américaine de l'Atlantique où il peut bénéficier des eaux chaudes du Gulf Stream. Les observations semblent se raréfier depuis le début du siècle.

Le « Multi-Aileron »

Traits les plus marquants : tête arrondie rappelant celle du morse ou du veau avec des veux petits mais saillants : bouche ventrale et très largement fendue ; narines nettement dessinées ; souffle visible et puissant ; cou délié mais plutôt bref, corps allongé avec une petite crête en dents de scie sur l'échine ; excroissances triangulaires probables le long du corps; palettes natatoires pectorales rarement entrevues » ; queue peu développée à plusieurs lobes (aspect d'une queue de langouste) ; la peau est sous-tendue par endroits par de grandes plaques ossifiées donnant l'impression de saillantes ; peau brun sale marbrée de jaune ; déplacement par ondulations verticales permettant une vitesse maximum d'environ 15 km/h; longueur entre 15 et 20 mètres. Le « Multi-Aileron » présente de nombreuses caractéristiques attribuées aux cétacés les plus primitifs, les archéocètes, et paraît être adapté aux hauts-fonds rocheux ou coralliens. Ses ailerons latéraux peuvent passer pour des nageoires dorsales lorsque l'animal vire brusquement de bord.

Il fréquente les eaux chaudes tropicales.

La « Super-Loutre »

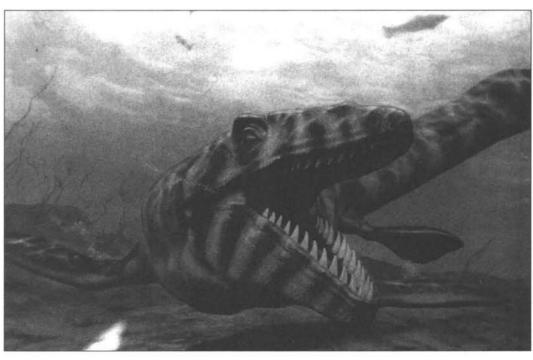
Traits les plus marquants : tête dont la forme rappelle celle de l'otarie ; yeux petits ; cou délié mais de longueur moyenne ; corps très longiligne avec une longue queue se terminant en pointe ; animal très souple ; quatre pattes palmées ; peau d'apparence rugueuse et ridée d'un brun grisâtre ; se déplace apparemment de la même façon que la loutre à laquelle il ressemble en général, ce qui explique son nom ; longueur

entre 20 et 30 mètres, souvent exagérée en raison de la difficulté à séparer le corps du sillage laissé par l'animal.

La « Super-Loutre » vit dans les eaux froides de la Scandinavie. C'est un quadrupède géant moins bien adapté à la vie marine que les cétacés ou les pinnipèdes. Sa dernière observation datant de 1848, on se demande si l'espèce ne serait pas en train de s'éteindre.

Le « Saurien Océanique »

Traits les plus marquants : forme générale rappelant celle d'un lézard ou d'un crocodile ; tête allongée avec des yeux proéminents ; bouche largement fendue et dentition imposante ; pattes palmées ou palettes natatoires; petite crête dorsale; peau relativement lisse; couleur brun-gris ou brun-roux ; longueur se situant entre 15 et 20 mètres, c'est-à-dire bien au-delà des 10 mètres attribués aux plus grands crocodiles marins connus. Deux identités sont proposées pour cet animal. La première serait celle d'un lézard marin préhistorique du Crétacé supérieur (environ 95 à 65 millions d'années), le mosasaure, qui avait des palettes natatoires à la place des pattes, ce qui le rendait incapable de se déplacer à terre. L'autre serait celle d'un crocodile marin géant de l'ère secondaire appartenant au groupe des thalattosuchiens, qui possédaient des palettes natatoires.



Certains serpents de mers sont-ils des mosasaures reliques ?

L' Anguilliforme Géant

Traits les plus marquants : aucun point de jonction visible entre la tête, le cou et le corps ; yeux d'assez grande taille ; bouche terminale ou ventrale ; le corps est cylindrique et se termine par une longue queue effilée en pointe ; couleur généralement foncée sur le dessus et blanche en dessous ; nageoires pectorales pas toujours observées nageoire dorsale continue apparemment molle et plus ou moins translucide ; se déplace en ondulant horizontalement et souvent avec une grande partie du corps dressée hors de l'eau ; longueur variant de 10 à 30 mètres.

L'Anguilliforme Géant est le seul animal correspondant à la dénomination de serpent de mer.

Tout montre chez lui que c'est un poisson, mais aussi qu'il en existe diverses espèces.

Le Jaune

Traits les plus marquants : forme de têtard ; tête énorme et aplatie ; corps fusiforme et très longue queue effilée comme un fouet ; couleur jaune avec une raie noire le long de l'échine et des bandes noires sur les flancs ; déplacement par ondulations verticales ; longueur probable de 20 à 30 mètres.

Le plus énigmatique des serpents de mer. Son aire de distribution semble confinée à l'océan Indien et au Pacifique, ce qui impliquerait que le Jaune recherche les mers chaudes. Il est difficile de le rattacher à une espèce connue, même si l'hypothèse d'un poisson énorme et non répertorié est la plus vraisemblable.

Et les plésiosaures?

On l'a constaté, cette liste exclut les plus célèbres des postulants au titre de serpent de mer : le groupe des plésiosaures, officiellement disparu voici 70 millions d'années Pourtant, leur profil quasi idéal pour figurer le serpent de mer en a toujours fait des favoris auprès du grand public et, on l'a vu, de certains spécialistes.

Avec leur petite tête, leur très long cou (celui de l'élasmosaure n'avait-il pas 76 vertèbres?), leur corps massif et hydrodynamique, leurs quatre grandes palettes natatoires et leur queue assez courte, ces reptiles marins de l'ère secondaire pouvaient très bien correspondre aux observations attribuées au Long Cou. Mais la tête de celui-ci, avec ses airs prononcés d'otarie, n'a pas grand-chose de reptilien. D'autre part, le type Long Cou est caractérisé par une très grande souplesse vertébrale. Or, et c'est là un des arguments les plus contraires à la thèse des plésiosaures attardés, les vertèbres des plésiosaures étaient planes sur leurs deux faces, ce qui implique par conséquent une certaine raideur du cou et du corps.

Si sa représentation la plus populaire a donc toutes les chances d'être erronée, le grand serpent de mer n'est pourtant plus la fiction à laquelle veulent encore nous faire croire les zoologistes bien-pensants dont l'ignorance du sujet est souvent stupéfiante.

Marqué d'abord par la légende puis par le sensationnel, ce qui pour la zoologie bon chic bon genre tient d'un vrai stigmate d'infamie, le serpent de mer a enfin quitté le domaine de l'irrationnel pour apparaître sous ses véritables traits : une galerie d'animaux géants et insaisissables qui se dissimulaient sous un nom de code et dont on commence enfin à avoir une idée un peu plus précise de l'identité réelle.

CALMARS ET POULPES COLOSSAUX

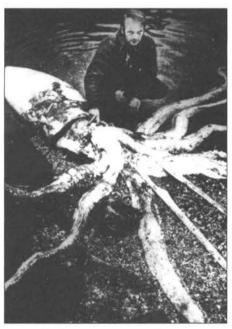
LES CÉPHALOPODES

Le cas des céphalopodes colossaux est très différent de celui du serpent de mer. En effet, si les divers animaux qui se cachent très probablement, nous venons de le voir, sous ce dernier nom générique, relèvent encore, faute de preuves tangibles, de l'hypothèse zoologique, les calmars géants et poulpes de grande taille eux, sont parfaitement reconnus depuis la fin du XIX^e siècle. Ce à quoi se sont donc attelés les cryptozoologues, c'est rechercher les preuves de l'existence d'espèces colossales de ces deux familles d'animaux. Rappelons ici que le calmar a un corps allongé et dix tentacules (huit courts et deux longs et préhensiles) et que le poulpe n'en possède que huit en étoile et de la même longueur. Les premiers sont des décapodes et les seconds des octopodes.

vant tout, il est bon d'essayer de comprendre pourquoi on trouve des cadavres de calmars colossaux alors que cela semble rarissime, pour ne pas dire plus, pour les diverses incarnations du serpent de mer. Première raison : les divers types de serpent de mer ne sont représentés que par un faible nombre d'individus alors que les céphalopodes de taille exceptionnelle sont apparemment nombreux. Deuxième raison : quand il meurt, un mammifère, un reptile ou un poisson de grande taille ne flotte pas longtemps à la surface, contrairement au calmar géant rencontré ainsi de temps à autre par des bateaux. Le poulpe étant, lui, un animal vivant sur les fonds marins, il ne remonte pas en surface après sa mort.

Troisième raison : les calmars drossés à la côte (ou simplement égarés dans des eaux de trop faible profondeur) sont incapables de retouner à la mer. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des animaux catalogués serpents de mer (qui, on l'a vu, ont des pattes ou des palettes natatoires rigides), ni d'ailleurs des poulpes, célèbres pour leur agilité en dehors de l'eau. Quatrième raison : les cachalots faisant leur proie favorite des calmars géants, on retrouve couramment dans leur estomac des restes assez bien conservés, ainsi que des traces de ventouses très parlantes sur leur peau. Autre différence essentielle entre nos deux catégories de monstres marins: leur comportement. Autant les divers serpents de mer semblent portés sur la discrétion, autant les céphalopodes de toute taille affichent un comportement agressif. Ceci explique à la fois la peur qu'inspirent les céphalopodes énormes (dont l'apparence est, en prime, plutôt terrifiante) et le nombre de témoignages se rapportant à des rencontres physiques avec eux.

Les faits sont là : on entrevoit le serpent de mer mais on se bat de temps à autres avec les poulpes et, surtout, avec les calmars géants. Ces deux mollusques partagent avec le requin le triste privilège de symboliser dans l'inconscient collectif des hommes la mort qui rôde sous la surface des eaux. Mais si le requin n'est vu, somme toute, que sous les traits d'un poisson extrêmement dangereux, les céphalopodes semblent issus tout droit d'un cauchemar. Et pourtant, ces mal-aimés représentent une des grandes réussites de la nature et se situent parmi les animaux les plus intelligents de la faune marine. En dépit d'une reconnaissance partielle par la zoologie vers la fin du XIX^e siècle (calmars), l'histoire des céphalopodes géants a été aussi mouvementée que celle du serpent de mer, d'autant plus que le monde scientifique renâcle toujours devant l'idée qu'il existerait des espèces colossales. Et pourtant...



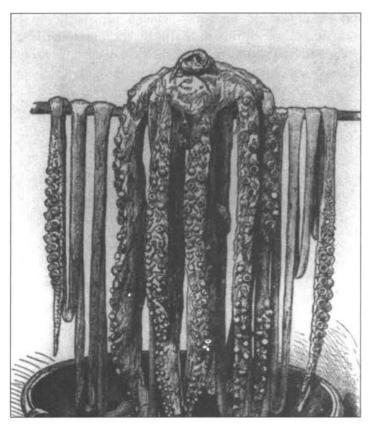
Calmar géant échoué

POLYPES ET KRAKENS

às l'Antiquité, nous trouvons chez certains auteurs grecs et latins des allusions, quelquefois assez détaillées, à des céphalopodes de taille impressionnante. Elles ne sont qu'en nombre restreint mais, comparé à ce que nous avions pour le serpent de mer à la même époque, c'est une vraie manne...

Scylla... sans Charybde

La première mention intéressante de l'existence d'un céphalopode géant est le fameux épisode où Ulysse doit affronter, dans $L'Odyss\acute{e}$, les dangers mortels représentés par Charybde et Scylla. Si le premier est de toute évidence un tourbillon marin, il semble bien que Scylla soit d'une nature susceptible d'attirer notre attention : .. mais elle a six cous d'une longueur démesurée et, sur chacun d'eux, une tête effroyable dont la gueule est garnie d'une triple rangée de dents, serrées et imbriquées, que hante l'ombre de la mort. Enfoncée à mi-corps dans



Bras de Calmar géant

sa caverne, elle allonge au-dehors ses six cous monstrueux au moven desquels elle sonde tous les recoins autour de son écueil et pêche avec habileté les dauphins et les chiens de mer, voire une de ces plus grandes bêtes marines que la mugissante Amphitrite nourrit par ailleurs dans son sein. Nul besoin de faire preuve d'une imagination excessive pour se dire qu'il y a derrière tout ça du poulpe embusqué dans sa tanière, ou plutôt du polype comme on disait dans l'Antiquité. Les cous sont bien évidemment les bras du mollusque qui en utilise six pour capturer ce qui passe devant son trou entre les rochers et deux pour s'arrimer au sol. Que Scylla chasse le dauphin ou d'autres animaux marins encore plus grands paraît bien relever de l'exagération poétique, mais Homère a voulu sans doute insister par là sur la taille exceptionnelle de son polype niché aux abords de la Sicile dont les eaux avaient une mauvaise réputation justifiée auprès des marins.

Des monstres trop gourmands

Au Ier siècle après J.-C., Pline l'Ancien rapporta dans son Histoire naturelle une histoire étrange qui se serait produite au siècle précédent alors que le général Lucius Lucullus se trouvait à Carteia (aujourd'hui Rocadillo près de Gibraltar). A un moment donné on s'aperçut que les poissons en saumure étaient régulièrement dévorés par un animal mystérieux qui se jouait des palissades installées autour des cuves placées tout près du rivage de la Méditerranée. Un polype géant fut découvert sur le rivage et promptement exécuté. Et l'animal en question n'avait sûrement pas pu franchir les palissades... Alors, peut-être les voleurs étaient-ils plus bipèdes que décapodes et qu'un calmar géant malencontreusement échoué tout près de là a été chargé du crime avant d'être massacré. Au IVe siècle, l'écrivain grec Claude Elien rapporta à son tour une histoire assez similaire dans son Traité de la nature des animaux. Cette fois, le poulpe amateur de poissons en saumure sévissait du côté de l'actuelle Pouzzoles, en Italie, pénétrant dans un magasin pour y briser les tonneaux avant de se goinfrer sur place. Là aussi, des habitants armés mirent fin à ses déprédations en le découpant en morceaux. Il n'est guère possible de savoir si cet incident n'était qu'une reprise enjolivée de l'affaire de Carteia par l'auteur grec ou si un autre céphalopode gourmand et géant avait réellement sévi. Mais si c'est le cas, ce ne pouvait être cette fois qu'un agile poulpe et non un calmar bien incapable d'aller se glisser dans un magasin proche du rivage. Et pour briser des tonneaux, notre octopode devait être déjà d'une taille impressionnante pour son espèce, ce que Claude Elien affirmait en le comparant à un cétacé, un terme qui, en ce temps-là, était réservé à tous les animaux marins de grandeur exceptionnelle.

Où l'on retrouve l'évêque Pontoppidan

Comme pour le serpent de mer, le Moyen Âge et la Renaissance firent tout ce qu'il fallait pour embrouiller les témoignages et les rendre inutilisables.

La seule exception fut un passage de l'Historia de gentibus septentrionalibus de notre vieille connaissance Olaus Magnus consacré à des poissons à longues cornes très étranges dont la description invite sérieuse-



Une vision du Kraken bien éloignée de la réalité

ment à penser qu'il s'agirait de spécimens de calmars, mesurés après échouage, et dont la longueur sans les deux grands tentacules avoisinerait les 15 mètres! La précision des proportions données par Olaus Magnus est un bon gage de la véracité de ses dires. A cet imbroglio s'ajouta une légende ancienne concernant l'existence d'animaux si gigantesques qu'ils étaient appelés bêtes-îles. La version scandinave de cette légende s'appelait le kraken. Le kraken était une bête si immense qu'on lui attribuait une circonférence de deux kilomètres! Quand il nageait sous l'eau, les marins voguant au-dessus de lui avaient l'impression que la mer était moins profonde qu'elle aurait du l'être.

Dans son *Histoire naturelle de la Norvège* de 1752-53, dont on a vu l'importance dans le cadre de l'enquête sur le serpent de mer, l'évêque Pontoppidan s'était aussi penché sur ce fameux kraken qui revenait souvent dans les conversations des marins nordiques.

Voici la description qu'ils en faisaient telle qu'elle fut rapportée par Pontoppidan :... ils voient le monstre énorme apparaître à la surface ; il s'y montre à suffisance, encore que n'apparaisse point la totalité de son corps, qu'aucun œil humain n'a sans doute jamais contemplé (sauf pour ce qui est du jeune de cette espè-

ce, dont nous parlerons plus loin). Son dos ou partie supérieure, qui paraît avoir un mille et demi de circonférence (...) ressemble à première vue à un ensemble d'îlots entouré par quelque chose qui flotte et ondule comme des algues marines. (...) Enfin, maintes pointes ou cornes luisantes apparaissent, qui augmentent d'épaisseur au fur et à mesure qu'elles s'élèvent au-dessus de l'eau ; par moments elles sont aussi grosses et hautes que les mâts des vaisseaux de taille moyenne.

Il semble que ce soient les bras de cette créature, et l'on raconte que s'ils venaient à s'agripper au plus grand bâtiment de guerre, ils l'entraîneraient au fond de l'abîme. (...)

Comme cet énorme animal marin doit être, selon toute probabilité, être classé parmi le genre Polype ou... toile de mer, ainsi que je le prouverai plus amplement ci-après, il semble que les parties de son corps, qu'on lui voit élever à loisir et qu'on appelle cornes ou bras, sont en réalité ses tentacules ou instruments de palpation.

C'est au moyen de ceux-ci que ces animaux se déplacent et qu'ils récoltent aussi leur nourriture. Comme pour le serpent de mer, Pontoppidan avait mené une enquête pendant des années et avait basé son acceptation (qui peut paraître bizarre) de la réalité du kraken sur un certain nombre d'indices et de rapports.

Une petite mise au point

L'immense majorité des calmars ne dépassent pas en taille l'encornet que tout le monde connaît bien.

Depuis l'Antiquité on sait qu'il existe des calmars de taille bien supérieure. Ils ont été regroupés dans la famille des Ommastréphidés, considérés comme des calmars géants. Mais dans la suite de cette partie consacrée aux céphalopodes, c'est d'une famille de calmars supergéants d'au moins plusieurs mètres qu'il va s'agir. Donc, pour la clarté du texte, quel que soit le qualificatif employé, géant ou super-géant, c'est à cette dernière famille de calmars que je ferai dorénavant allusion, le terme de colossal étant réservé à des individus encore plus grands et non répertoriés par la zoologie officielle.

Apparition officielle du calmar géant

La première mention indiscutable de l'échouage d'un calmar géant, tout au moins dans l'état actuel des connaissances, se trouve dans la partie réservée à l'année 1639 de *l'Annalar Bjorns a Skardsa* (Annales de Bjôrn de Skardsa), une chronique islandaise. Il y est question d'un animal dont la taille totale devait approcher les 7 mètres.

Diable et exhibition foraine

En 1661, en Hollande, près de Scheveningen, fut capturé, près des navires anglais accompagnant la visite du roi Charles II, un animal d'à peine 2, 20 m que les pêcheurs prirent ni plus ni moins pour le Diable en personne!

Un tract relatant l'incident fut imprimé avec une représentation graphique et une description de l'effroyable monstre marin. Néanmoins, cette affaire attira l'attention des savants sur les grands mollusques nageurs. A la fin de 1673, un bateleur du nom de James Steward parcourait l'Irlande en montrant contre une petite pièce la représentation grandeur nature et naïve d'un poisson de 6 mètres de long dessinée sur une toile enroulée qu'il disait avoir capturé à Dingle-I-Cosh, dans le comté de Kerry. En fait de poisson, c'était bel et bien un calmar géant. Ce spectacle aurait été des plus indigents si notre bateleur n'avait pas eu un atout en main pour forcer ses spectateurs à le croire : le bec de la bête (de



L'attaque du "Nautilus" dans "20.000 lieues sous les mers"

la grosseur du poing) et deux des bras les plus courts mesurant chacun environ 2,50 m de long. En réalité, ainsi que l'établit une lettre écrite le 23 décembre 1673 par un nommé Thomas Hook de Dublin à un de ses amis de Londres, James Steward n'avait pas capturé la bête lui-même mais l'avait découverte vers le 15 octobre en train de s'échouer sur la côte.

Malmené par les habitants de l'endroit, l'infortuné calmar avait trépassé au cours de la nuit suivante. Une bonne séance de découpe avait ensuite permis à James Steward de récupérer les pièces à conviction qu'il présentait pour prouver la réalité de son monstre.

Et le kraken?

Maintenant que nous avons la preuve que des calmars de grande taille fréquentent les eaux de l'Europe du Nord, il est temps de revenir à l'énigme posée par le fameux kraken scandinave.

On l'a vu, l'évêque Pontoppidan avait pronostiqué que le spécimen de calmar de très grande taille mort au fond d'un fjord en 1680 pouvait être un jeune et insouciant kraken. Il était sur la bonne voie mais n'avait pas pu franchir le pas décisif vers l'identification du kraken, car il ne connaissait pas les mœurs souvent grégaires des calmars (qui forment quelque-

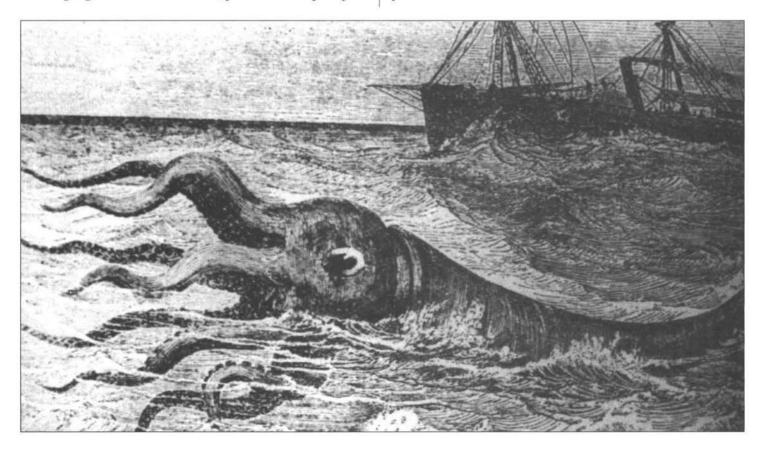
fois des bancs réellement gigantesques), que soupçonnaient pourtant des auteurs de l'Antiquité comme Pline l'Ancien. Enfin, les descriptions du kraken laissent penser qu'il ne s'agirait pas d'une bête solide, mais d'un ensemble d'îlots entouré par quelque chose qui flotte et ondule comme des algues marines et qui ne quitte pas la haute mer. Dans son ouvrage Dans le sillage des monstres marins Bernard Heuvelmans propose ce qui est peut-être la solution du problème : le kraken ne serait qu'un banc de calmars géants vu en surface. La solution est d'autant plus élégante qu'elle permet aussi de résoudre le mystère du fond qui semble changer sous les bateaux.

Un banc compact de gros calmars nageant entre deux eaux donnerait en effet cette impression.

Ainsi, des observations certainement peu nombreuses de bancs de calmars énormes dans les mers bordant l'Europe nordique, auxquels le bouche à oreille avait conféré des dimensions exagérées, avaient donné naissance à la légende d'un monstre impossible.

Mais, traqué des siècles plus tard par la cryptozoologie, le kraken a fini par revenir dans le giron de la science sous la forme d'un simple rassemblement occasionnel de céphalopodes géants.

Non, les anciens marins nordiques n'avaient pas menti ; ils s'étaient simplement trompés face à un phénomène qu'ils ne comprenaient pas. Mais les monstres marins étaient pourtant au rendez-vous!



L'ENNEMI HÉRÉDITAIRE DU CALMAR GÉANT

n sait aujourd'hui que le cachalot, un cétacé pouvant dépasser 20 mètres pour un poids de 50 tonnes, éprouve une affection alimentaire immodérée pour les céphalopodes de grande taille et qu'il est le prédateur numéro un des calmars géants ou colossaux. Les deux animaux partagent le même habitat et se trouvent partout dans le monde, y compris dans des mers fermées telles que la Méditerranée. Bien qu'il soit obligé de remonter pour respirer, le cachalot n'hésite pas à descendre traquer les calmars, ou même quelquefois les poulpes, à des profondeurs allant jusqu'à mille mètres. On en a eu la preuve lorsque des navires poseurs de càbles ont remonté des cachalots morts par asphyxie qui s'étaient malencontreusement entortillés dans des câbles téléphoniques sous-marins qu'ils avaient sans doute pris pour des tentacules de céphalopodes. L'incident rapporté par l'équipage du voilier Pauline en 1875 montre que le cachalot croise aussi le fer avec des poissons anguilliformes si énormes qu'ils font partie des incarnations du serpent de mer. L'étude des cachalots prouve que, en dépit de leur apparence terrifiante, les calmars supergéants et colossaux font souvent les frais des combats quand ils rencontrent un cétacé carnivore de grande taille et finissent dans son estomac après lui avoir laissé d'impressionnantes marques de ventouses sur le corps. Certains cachalots sont si couturés que leur couleur naturelle a disparu. L'ambre gris, connu et prisé depuis l'Antiquité et surnommé l'or flottant, est une concrétion qui se forme dans le tube digestif du cachalot, à partir des restes de céphalopodes, et que le cétacé rejette par l'anus et par la bouche. Ainsi, bien avant que les calmars super-géants soient reconnus par la science, on se servait en parfumerie de leurs restes digérés après les avoir recueillis flottant sur la mer... Mais lorsque à partir du début du XVIIIe siècle les baleiniers trouvèrent le courage de s'attaquer au dangereux cachalot, ce furent des restes de céphalopodes géants qu'on commença à découvrir à l'intérieur de son estomac.

Un naturaliste victime des poulpes géants

Vers 1775, un capitaine de baleinier de la Nouvelle Angleterre captura un cachalot qui tenait, coincé dans sa gueule, un bras de calmar de 8,23 m de long. Le bras n'était pas entier, une de ses extrémités ayant été déjà attaquée par les sucs digestifs.

En 1800, le naturaliste Pierre Denys-Montfort (avant la Révolution Pierre Denys de Montfort) fut chargé de rédiger une *Histoire naturelle des mollusques*. C'est alors qu'il tomba sur un texte du Dr Schwediawer relatant la découverte de 1775.

Comprenant que l'énigme des céphalopodes colossaux était un sujet hors du commun (et mal vu par le monde scientifique), Denys-Montfort entreprit une enquête, c'est le cas de le dire, en profondeur.

Désireux de trouver d'autres témoignages du type de celui rapporté par le Dr Schwediawer, Denys-Montfort alla interroger les baleiniers américains venus s'installer à Dunkerque depuis quelques années. C'est ainsi qu'il mit la main sur deux témoignages importants.

Le premier, du à un baleinier du nom de Benjohnson, relatait la capture d'un cachalot qui tenait entre ses mâchoires un bras de calmar. Celui-ci, bien que tronçonné aux deux extrémités, mesurait déjà un peu plus de 10,50 m de long.

Le second témoignage, encore plus excitant pour Denys-Montfort, émanait d'un capitaine Reynolds, lequel raconta qu'après avoir harponné un cachalot à mort il découvrit, flottant sur l'eau rougie de sang, ce que lui et ses hommes prirent d'abord pour un serpent de mer rougeâtre. Un examen ultérieur leur montra que c'était en réalité un tentacule de céphalopode, dont la couleur rougeâtre était typique des grands calmars morts ou à l'agonie.

Après l'avoir mesuré avec soin 13,70 m de long et 75 centimètres de diamètre à la base, Reynolds l'avait fait rejeter à la mer. Imaginer la taille de l'animal à qui il appartenait donna sans doute un frisson au savant français... En dehors des deux témoignages américains, Denys-Montfort fit appel à l'histoire que l'on rapportait à propos d'un ex-voto de la chapelle Saint-Thomas de Saint-Malo, qui représentait le combat titanesque au large de l'Angola d'un voilier contre un poulpe gigantesque dont les tentacules emprisonnent les mâts. L'exvoto avait été offert par l'équipage survivant pour remercier saint Thomas de les avoir tirés de ce mauvais pas en leur donnant la force de découper à la hache les bras du monstre.

Armé des faits qui précèdent, de quelques autres témoignages et de sa connaissance de toute la littérature ancienne sur les céphalopodes géants, Denys-Montfort leur consacra une partie de son *Histoire naturelle des mollusques* dont le premier volume parut en 1802.

En dépit des évidences, il faisait étrangement l'impasse totale sur le calmar pour ne voir dans tous les céphalopodes géants que des poulpes de taille phénoménale appartenant à deux espèces, le Poulpe Colossal et le Poulpe Kraken, la différence entre les deux résidant surtout dans leur tempérament, pacifique pour le Poulpe Kraken et franchement malfaisant pour le Poulpe Colossal.

La parution du livre signa l'arrêt de mort de Denys-Monfort dans le milieu scientifique. Seul un naturaliste allemand considéré comme un excentrique, Lorenz Oken, le soutint dans les années qui suivirent, et au cours desquelles la réputation du Français subit une avalanche de mépris et de sarcasmes de la part de ses collègues étroits d'esprit. En 1808 et 1810, Denys-Montfort, homme de culture considérable, publia encore les deux premiers volumes d'une somme inachevée sur les coquillages, sa Conchyliologie systématique, avant de se retirer à la campagne. Il mourut de misère dans une rue de Paris en 1820 ou 1821.

Et pourtant, en dépit de ses naïvetés et de ses obsessions qui lui avaient fait souvent prendre des calmars pour des poulpes alors que ses adversaires essayaient de faire prendre, eux, des vessies pour des lanternes, Denys-Montfort avait réussi à sortir les céphalopodes géants au grand jour et leur faire quitter le domaine des histoires de marins.

C'est donc un précurseur qu'il faut saluer en lui, comme ce sera le cas quelques années plus tard pour Samuel Constantin Rafinesque (autre naturaliste hors normes, destiné lui aussi à mourir, on l'a vu, dans une pauvreté abjecte), quand il s'agira du serpent de mer.

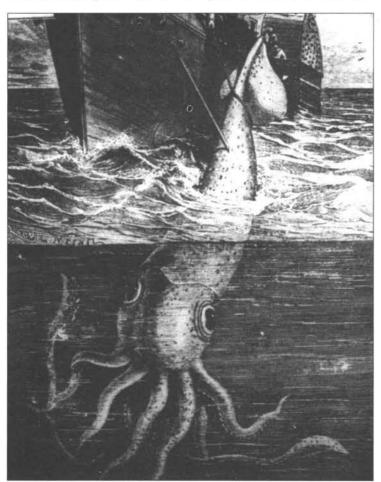


L'ex-voto de Saint-Malo

LE BAPTÊME DU GÉANT

u cours des décennies qui suivirent, un certain nombre d'observations de calmars géants, morts ou vifs, eurent lieu dans l'Atlantique et le Pacifique. En outre, beaucoup de musées d'histoire naturelle possédaient, sans y accorder l'importance nécessaire, des restes assez impressionnants de céphalopodes géants.

Ainsi, au Muséum d'histoire naturelle d'Utrecht, en Hollande, le Pr Pieter Harting découvrit en 1859 une masse buccale et des ventouses de calmars d'une taille indiquant qu'elles appartenaient à un spécimen d'une grandeur inégalée. Pieter Harting eut rapidement connaissance de l'existence d'autres débris, découverts dans l'estomac d'un grand requin péché dans l'océan Indien, appartenant à un autre calmar géant. Le savant hollandais fut suffisamment impressionné par ses découvertes pour réhabiliter partiellement le malheu-



Le calmar de « l'Alecton»

reux Denys-Montfort en lui reprochant d'avoir simplement exagéré une vérité incontestable.

Tout concourait dorénavant pour une reconnaissance officielle du calmar géant sous forme de la création d'un genre à part. L'homme qui se chargea de cet acte de naissance zoologique fut le Dr Johan Japetus Steenstrup.

Celui-ci profita de l'arrivée en sa possession d'un bec de 11,5 cm de long sur 8,3 cm de large (provenant d'une dépouille énorme drossée sur une plage du Jutland en décembre 1853) pour décrire scientifiquement en 1856 une nouvelle famille, celle des Architeuthidés, littéralement les calmars-chefs.

Dorénavant, notre céphalopode monstrueux portera donc le nom latinisé d'Architeuthis.

Le calmar de l'Alecton

Le 17 novembre 1861 survint une autre affaire qui allait faire grand bruit, au moins autant que celle du serpent de mer du Daedalus, treize ans plus tôt.

Ce jour-là, l'aviso français Alecton se trouvait à un peu plus de 200 kilomètres à l'est de Ténériffe lorsque son chemin croisa celui d'un calmar géant et rouge flottant à la surface de l'Atlantique. Le commandant, le lieutenant de vaisseau Bouyer, n'hésita pas une seconde. Il le dit lui-même : « C'était une bonne fortune trop inespérée pour ne pas la saisir aux cheveux ; aussi je résolus d'étudier le monstre de plus près et de chercher à m'en emparer. S'ensuivit un combat qui allait durer trois heures. Le monstre poursuivi par l'aviso sur une mer houleuse ne plongeait que légèrement à chaque fois qu'une salve de coups de feu était tirée contre lui. Après trois heures de chasse, le petit navire de guerre finit pourtant par l'accoster et un harpon se planta dans son corps massif. Le calmar se mit à vomir un flot d'encre et de matières gluantes pendant que les marins lui passaient un grand nœud coulant autour du corps. Mais un soubresaut de la bête arracha le harpon, et la corde se mit à glisser pour n'être stoppée que par les nageoires situées à l'extrémité de son corps. Pendant que les marins hissaient petit à petit le monstre le long du flanc de l'aviso, la corde commença à pénétrer sous l'effet du poids dans la chair molle du céphalopode rougeâtre. Et soudain la corde sectionna la queue, libérant la bête blessée à mort qui finit par s'éloigner définitivement. Du combat, il ne restait qu'un morceau de queue de 14 kilos et une description extrêmement précise reposant sur le témoignage de tout l'équipage du navire. De couleur rouge brique, le calmar mesurait environ 5 mètres pour le corps. La tête et les bras ne dépassaient pas 1,80 m. Quant aux deux longs tentacules, ils étaient absents, sans doute perdus dans un combat avec un cachalot. D'un poids approximatif de 2 à 3 tonnes, l'animal faisait un Architeuthis plutôt représentatif...

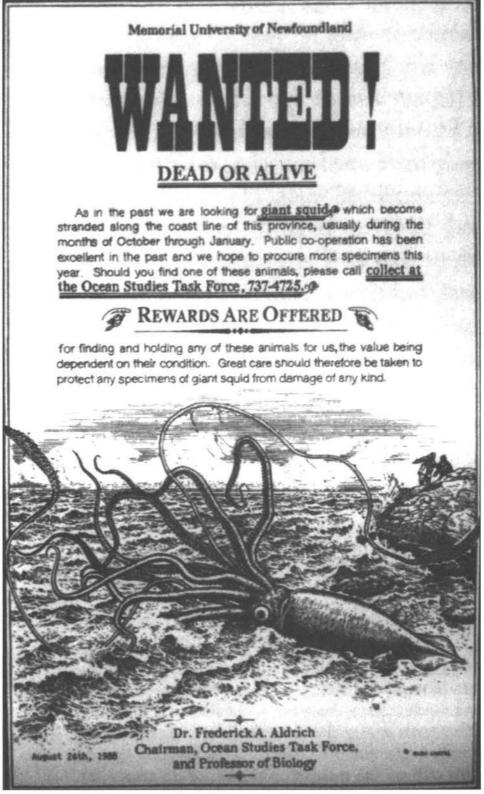
Dès son arrivée à Ténériffe, le commandant présenta un récit détaillé de la capture au consul de France puis adressa un rapport officiel au ministre de la Marine, le maréchal Philibert Vaillant.

Dès le 30 décembre, le monstre marin eut l'honneur d'être le sujet de deux communications à l'Académie des sciences de Paris. Ce fut le début d'une polémique scientifique alimentée dans le public par les comptes rendus déformés et sensationnels de la presse populaire. Après la communication du Dr Steenstrup de 1856, on aurait pu penser que l'existence d'Architeuthis ne serait plus mise en doute. Il n'en fut rien dans une partie du milieu de la zoologie, et il se trouva même des personnalités soi-disant bien informées, telles que le vulgarisateur scientifique Arthur Mangin, pour essayer de faire croire que le calmar de l'Alecton n'était rien d'autre qu'une algue géante!

On reste confondu (mais pas plus étonné que ça quand on s'intéresse aux mystères du monde) devant un scepticisme aussi buté et imbécile. Pendant un peu plus de dix ans, les Architeuthis n'au-

ront que peu de défenseurs dans le monde scientifique trop bloqué par ses certitudes pour laisser une place à un animal aux airs de légende vivante.

Pourtant, la rencontre de l'aviso françis avait semé la graine du doute.



Avis de recherche

Un doute qui allait être balayé d'un seul coup dans les années 1870 par une véritable bombe venue de Terre-Neuve.

LA MORT FRAPPE A TERRE-NEUVE

ait assez unique dans les annales de la zoologie, Architeuthis s'est imposé une bonne fois pour toutes à la science suite à une véritable et subite épidémie d'échouages entrelardée de captures et même de batailles avec des marins semblant sorties tout droit d'un roman d'horreur maritime.

Le calmar géant aurait voulu le faire exprès pour renvoyer à leurs chères études tous ceux qui niaient son existence, il n'aurait pas mieux réussi...

Premier cadavre, première échauffourée

Vers la fin octobre 1871, l'équipage du schooner B.D. Haskins, qui se trouvait à l'ancre sur le Grand Banc au sud de Terre-Neuve, découvrit le cadavre d'un calmar géant en train de flotter non loin du navire.

Dûment mesurée par des hommes partis l'examiner, la bête avait un corps de 4,60 m pour une circonférence de 1,40 m. Des bras en partie dévorés, il restait encore 2,75 m à 3 mètres, leur circonférence ayant été estimée à 56 centimètres. Le poids qui découlait du volume du corps devait approcher la tonne. Une photographie du bec (dont le pêcheur qui se l'était approprié ne voulait se séparer à aucun prix) montra qu'il s'agissait bien d'un Architeuthis.

Deux ans plus tard, le 26 octobre 1873, eut lieu un véritable combat entre un calmar monstrueux et trois pêcheurs dans la baie de Conception, au sud-est de Terre-Neuve.

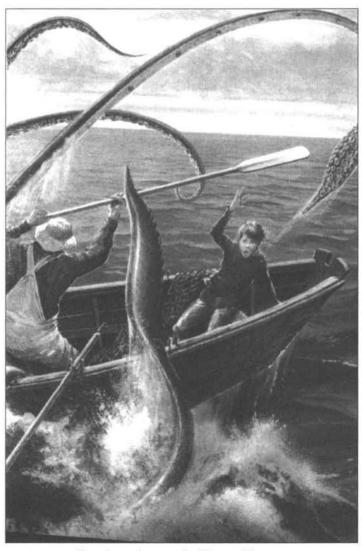
Les trois occupants du doris, Daniel Squires, Théophile Piccot et le fils de celui-ci né de douze ans, Tom, remarquèrent une masse apparemment inerte qui flottait sur la mer.

En s'approchant, ils découvrirent que celle-ci était de couleur rouge et comprirent qu'ils se trouvaient face à une énorme créature marine mais sans penser à un calmar géant.

Sur ce, l'un des deux hommes tâta le grand corps avec une gaffe. Ce qui eut le don de tirer la bête de son immobilité. D'un seul coup elle projeta ses tentacules vers les pêcheurs en fouettant l'air et l'eau, et dévoila des yeux de la taille d'une assiette et un bec ressemblant à celui d'un perroquet. Une paire de longs tentacules plus fins que les autres fila vers le petit doris et le calmar géant enveloppa l'embarcation de ses bras couverts de ventouses pour essayer de l'amener jusqu'à sa bouche tout en tentant de le faire sombrer.

Pendant que les deux pêcheurs essayaient de le repousser et de vider l'eau, le jeune Tom empoigna une hachette et s'attaqua de toutes ses forces aux bras du monstre. Lorsqu'il eut sectionné un des bras et un des longs tentacules, le calmar battit en retraite en projetant autour de lui un flot d'encre.

Pour preuve de leur mésaventure, les trois pêcheurs rapportèrent les deux tentacules sectionnés par le cou-



Duel au large de Terre-Neuve

rageux Tom. Le plus petit fut perdu mais l'autre, long de 6 mètres, devint la possession d'Alexander Murray, de la Commission géologique du Canada, qui révéla toute l'affaire, aussi bien dans une publication scientifique de Boston, l'American Naturalist, que dans des revues populaires.

Suite aux diverses estimations, le calmar qui avait attaqué le doris devait faire, longs tentacules compris, dans les 14 mètres... Une longueur comparable à celle de deux autres dépouilles de 12 et 14 mètres échouées au cours de l'hiver 1870-1871 à Lamaline sur la cote sud de Terre-Neuve, et que révéla Alexander Murray dans sa même lettre aux magazines.



Les échouages en masse à Terre-Neuve

La série noire continue de plus belle...

Dans une seconde lettre, le même Alexander Murray, qui semblait avoir pris le sujet à cœur, signala qu'un autre calmar géant de 9,70 m de longueur totale avait été capturé dans un filet à harengs en novembre 1873 et qu'il avait fallu une demi-heure aux pêcheurs pour en venir à bout à coups de hache. Les restes du massacre avaient été photographiés (une première!) et mesurés par le révérend Harvey. Nous passerons sur les querelles scientifiques qui ne tardèrent pas à éclater, non plus pour savoir si Architeuthis existait ou non (il y a des limites à l'aveuglement) mais pour savoir à quelle espèce d'Architeuthis appartenaient les calmars qui semblaient s'ingénier à venir mourir d'une manière ou d'une autre à Terre-Neuve Le seul scientifique que nous allons suivre est le Pr Addison Verrill, de l'université de Yale, car son nom va désormais être lié à celui des céphalopodes monstrueux.

Après avoir examiné les divers restes disponibles, le Pr Verrill entreprit d'éplucher les journaux locaux, ce qui lui permit de découvrir (et de se faire confirmer par la suite) qu'en 1872 un Architeuthis au corps trapu de 3,05 m (et aux bras tout aussi trapus de 1,80 m) mais dont les deux longs tentacules mesuraient pas moins de 12,80 m était venu s'échouer à Coomb's Grove.

Addison Verrill en déduisit qu'il devait donc exister au moins deux espèces d'Architeuthis, l'une élancée et l'autre plus trapue. Après la fin de l'épidémie qui frappa les calmars à Terre-Neuve, il créa officiellement deux espèces (Architeuthis princeps pour les calmars longilignes et Architeuthis harveyi pour ceux plus trapus), tout en reconnaissant qu'il pouvait s'agir là d'un simple dimorphisme sexuel d'une seule et unique espèce.

A peu près à la même époque (la date exacte restera inconnue), sur la côte du Labrador faisant face au nordouest de Terre-Neuve, fut capturé un autre calmar de 15,85 m de longueur totale mais plus massif que celui de Coomb's Grove. En décembre 1874, un spécimen de près de 12 mètres au total s'échoua à Grand Bank, au sud de l'île, et fut dépecé pour nourrir les chiens des pêcheurs locaux. Par chance, le juge local eut le temps de le mesurer. En octobre 1875, c'est un banc entier de calmars géants morts ou agonisants qui fut trouvé en train de flotter sur le Grand Banc. L'un d'eux avait un corps de 5 mètres de long et un autre des tentacules de 11 mètres. Entre 50 et 60 de ces infortunés Architeuthis furent repêchés et transformés en appâts pour la pêche à la morue... Le 24 septembre 1877, un calmar de 12 mètres fut jeté vivant sur une plage de la baie de Trinité et finit, mal rafistolé, au New York Aquarium. Le 21 novembre 1877, un calmar de 13,40 m fut drossé vivant à la côte dans la même baie de Trinité et son cadavre fut remporté par la marée descendante.

Le 2 décembre 1878, un calmar dont le corps faisait 4,60 m de long pour 3,70 m de circonférence (!), et dont les bras mesuraient 4,90 m, s'échoua en un lieu nommé Three Arms. Les deux longs tentacules manquaient mais la bête devait faire au moins 15 mètres. Début novembre 1879, un spécimen de 11,60 m fut capturé vivant et mis en pièces à Jame's Cove. Ce fut le dernier de l'épidémie d'échouage qui avait frappé Terre-Neuve.

Le géant des géants

Mais le plus gros Architeuthis accepté par la science vint mourir, lui, dans la baie de Thimble Tickle, sur la côte nord-est de Terre-Neuve, le 2 novembre 1878. Surpris échoué sur un haut-fond non loin du rivage, le monstre fut arrimé à un arbre et les pêcheurs attendirent qu'il se retrouve au sec et qu'il meure d'épuisement pour le transformer... en pâtée pour chiens! Son corps, de la pointe de la queue au bec, mesurait 6,10 m et ses longs tentacules, 10,70 m, ce qui fait en tout pas moins de 16,80 m! Ses yeux faisaient 40 centimètres de diamètre et son bec 20 centimètres. Ses bras mesuraient 85 centimètres de tour à la base (l'équivalent de la grosseur d'un corps d'homme) et les plus grandes ventouses de ses fouets tentaculaires à peu près 10 centimètres de diamètre.

On ne pourra que regretter qu'un pareil animal, digne de ceux qui s'étaient attaqués au Nautilus, ait fini dans

les gamelles des chiens de pêcheurs ignorants...

Mais qu'est-ce qui a bien pu pousser les Architeuthis au suicide ?

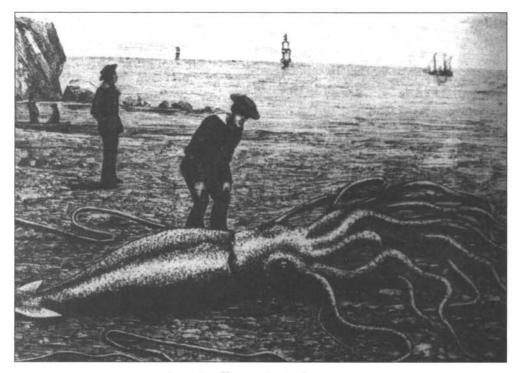
On sait maintenant, en partie grâce à l'étude des mœurs du cachalot, leur principal ennemi, que les Architeuthis vivent loin des côtes et à des profondeurs relativement importantes, supérieures à cent mètres. Apparemment, car cet animal reste encore assez mal connu, le calmar géant affectionnerait les eaux

dont la température se situe autour de dix degrés, c'està-dire dans une couche marine où abonde la nourriture nécessaire à ses besoins énormes.

Mais il arrive que les céphalopodes gigantesque se retrouvent entraînés par des courants comme le Gulf Stream vers des eaux bien plus froides. Instinctivement, Architeuthis a donc tendance à remonter vers la surface pour rechercher une température plus à son goût. Mais la région de Terre-Neuve est celle où se heurtent de front le Gulf Stream chaud et le courant glacé du Labrador.

Un tel choc thermique est sans doute très dangereux pour les grands céphalopodes. A cela, il faut certainement ajouter une sorte d'empoisonnement des animaux mangés par les calmars, du à la mort du phytoplancton, victime lui aussi de la différence de température et de salinité. Engourdis par le froid et incapables de se nourrir correctement, les Architeuthis deviennent sujets à des échouages ou même à des morts en masse.

Cette théorie est d'autant plus séduisante que les autres grandes zones d'échouages de calmars géants dans le monde sont le nord-est de l'Europe (Islande, Norvège Jutland, Irlande, etc.), la côte orientale du Japon, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande (détroit de Cook), l'île Saint-Paul, les Canaries et la côte ouest de l'Amérique du Sud, des points du globe où des courants chauds se heurtent justement à des courants froids.



Agonie d'un géant des mers

UN COMPORTEMENT AGRESSIF

présent que le calmar géant était dûment identifié et que le plus gros spécimen accepté par la science jusqu'à aujourd'hui avait été mesuré avant de finir piteusement, la suite de l'histoire officielle du calmar géant ne présente plus d'autre intérêt que quelques beaux échouages ou quelques épisodes à suspense sur les océans. La dernière capture en date remonte à la fin janvier 1996 lorsqu'un chalutier a ramené en Nouvelle Zélande un animal d'une tonne pour 8 m de long.

Quand les calmars s'attaquent aux navires

La vieille légende voulant que des voiliers soient attaqués par des céphalopodes gigantesques, dont le tempérament agressif est bien connu, n'était pas si saugrenue que cela, d'autant plus que les navires du passé étaient lents et souvent de taille modeste. Quelques exemples depuis un peu plus d'un siècle semblent bien démontrer que les Architeuthis se laissent aller de temps à autre à ce genre de débordements.

Le 10 mai 1874, par exemple, alors qu'ils se trouvent dans le golfe du Bengale, les passagers du steamer Strathowen, passant non loin d'un petit schooner encalminé de 150 tonnes (le Pearl), virent une masse couleur d'algues se précipiter vers celui-ci. Soudain un monstrueux calmar apparut et se jeta sur le petit bateau en s'agrippant à ses mâts. Sous le poids de l'animal, le



Bateau envahi par un banc de calmars (que le dessinateur a confondu avec des poulpes)

Pearl, qui naviguait à vide, ne tarda pas à se coucher sur l'eau avant de sombrer. Cinq des sept membres de l'équipage du schooner, dont son capitaine, James Floyd, furent ensuite recueillis par le steamer. L'affaire, dont beaucoup de détails sonnent juste, fut relatée par le menu dans le numéro du 4 juillet 1874 du Times de Londres, un journal peu porté sur la plaisanterie. Entre 1930 et 1933, un pétrolier norvégien de 150 mètres de long et de 15 000 tonnes aurait été attaqué à trois reprises par des Architeuthis entre les îles Hawaï et Samoa. A chaque fois, le calmar serait remonté en nageant le long de la coque du pétrolier filant à une douzaine de nœuds (environ 22 km/h), puis se serait précipité vers l'étrave pour l'étreindre entre ses bras. Et à chaque fois il aurait glissé le long de la coque pour finir déchiqueté par l'hélice. En 1941, c'est à un radeau de naufragés anglais, rescapés du transport de troupes britannique Britannia, coulé le 25 mars par le raider allemand Santa Cruz entre la Guinée et le Brésil, que semblerait s'être attaqué un calmar géant. Le radeau était si petit qu'une partie des douze naufragés devaient rester à tour de rôle dans l'eau. Un des hommes aurait été enlevé au cours d'une nuit par les longs tentacules d'un calmar géant. Un autre, le lieutenant Cox, aurait échappé à une seconde attaque mais en aurait gardé des traces de ventouses sur la jambe. Mais les attaques d'Architeuthis peuvent prendre d'autres formes et n'être pas forcément volontaires. Ainsi, le zoologiste japonais Katsuva Tago rapporta qu'en 1937 un calmar de 6 mètres de long avait atterri dans un bateau de pêche en sautant hors de l'eau comme ces animaux ont l'habitude de le faire quand ils se déplacent à grande vitesse. On peut alors se demander sérieusement si certains voiliers encalminés ou se déplaçant lentement n'auraient pas pu faire les frais de l'appontage dévastateur de spécimens pesant plusieurs tonnes, comme ceux découverts dans les années 1870 à Terre-Neuve. Si c'était le cas, on comprend alors aisément le sentiment de terreur qui avait pu saisir les marins rescapés et alimenter ensuite les légendes à faire dresser les cheveux sur la tête des loups de mer les plus aguerris. Mais tout ce qui précède ne concerne que des Architeuthis dont la taille ne dépasse pas 17 mètres. Or, un certain nombre d'indices et de preuves montrent qu'il existe des calmars autrement plus monstrueux que les plus grands acceptés officiellement par la zoologie...

LES MONSTRES SONT PARMI NOUS

The fois de plus, ce sont les cachalots qui vont venir, à leur corps défendant, à la rescousse du cryptozoologue. En effet, après avoir livré le contenu de leur estomac aux baleiniers, ces malheureux cétacés peuvent fournir d'autres indices sous la forme des innombrables marques de ventouses qui constellent leur corps, signature des grands céphalopodes qui ne se sont pas rendus sans combattre.

Auparavant, une petite précision utile : en s'appuyant sur toutes les donnés connues, Bernard Heuvelmans a réussi à établir une règle permettant d'estimer, d'après lui, avec une marge d'erreur de dix pour cent, la taille d'un Architeuthis à partir du diamètre de ses ventouses. Cette règle veut que, chez un Architeuthis dont le corps, tête comprise, mesure n mètres de long, le diamètre des plus grands suçoirs atteint à peu près n centimètres. Ce qui implique aussi que la mesure d'une ventouse isolée permet, au moins, d'estimer la taille minimum d'un calmar géant.

En 1938, le zoologiste britannique L. Harrison Matthews examina 81 cachalots et écrivit que des cicatrices produites par des suçoirs ayant jusqu'à 10 centimètres de diamètre sont communes.

Des ventouses de 10 centimètres signifieraient donc que leur propriétaire aurait un corps, tête comprise, de 9 à 11 mètres. Souvenons-nous que le géant de Thimble Tickle ne faisait que 6,10 m pour une longueur totale de 16,80 m. Certains ont avancé deux objections à ce calcul.

La première est que ces cicatrices auraient grandi avec la croissance du cachalot. Mais alors elles auraient perdu beaucoup de netteté sous l'effet de l'étirement de la peau, ce qui n'est pas souvent le cas.

La seconde est que certaines espèces de calmars sont plus petits que le diamètre de leurs ventouses pourrait le laisser croire. Mais ces calmars bien connus, les Ommastrèphes, dépassent très rarement 2 mètres, longs tentacules compris. Le naturaliste américain Ivan T. Sanderson a retrouvé, lui, la mention de cachalots capturés dont la peau portait des marques de ventouses de... 45 centimètres! En appliquant la règle de Bernard Heuvelmans, on obtiendrait des Architeuthis dont le corps et la tête feraient au moins 40 mètres! Tripler cette mesure pour obtenir la longueur totale, grands

tentacules compris, nous plonge dans un vrai film d'horreur. Mais qui sait ce qui se passe dans les profondeurs océaniques ?

De colossaux cadavres

Au début des années 1920 survinrent deux échouages fort éloignés l'un de l'autre et qui apportent une preuve supplémentaire de l'existence de calmars d'une taille phénoménale. Au cours de leurs recherches concernant les animaux marins géants fréquentant les eaux de la



La presse à sensation invente des monstres de 60m.

Colombie-Britannique, les océanographes canadiens Paul H. Le blond et John Sibert (ceux-là mêmes qui avaient enquêté sur le serpent de mer Caddy, la mascotte de l'île de Vancouver) tombèrent sur un échouage qui eut lieu en 1922 à Port Simpson, tout près de la frontière avec l'Alaska.

L'Architeuthis qui vint mourir ce jour-là sur la grève était si gros qu'il fallut pas moins de 20 hommes pour le tirer jusque devant le Port Simpson Hôtel appartenant à Mrs. Robertson D. Rudge. Les huit bras du céphalopode mesuraient une quinzaine de mètres et l'unique long tentacule qui lui restait approchait les 30 mètres. Ce qui donnerait un animal dont la longueur totale devait approcher les 45 mètres!

Notons au passage que ce n'était pas la première fois que la bourgade de Port Simpson était visitée par un calmar super-géant. En effet, en 1892, un spécimen avait été retrouvé écrasé à marée basse sous un grand radeau de flottage de bois large de plus de 30 mètres. Or, les longs tentacules du calmar dépassaient de part et d'autre du radeau. Même si on tient compte de l'élasticité naturelle des tentacules (que n'ont pas les bras) qui aurait pu fausser la mesure, il est certain que cet Architeuthis-là, dont les plus grosses ventouses étaient de la taille d'un plat à soupière, était un monstre dont la tête et le corps devaient à eux seuls approcher les 25 mètres. La marée haute emporta ensuite la gigantesque dépouille.

Transportons-nous maintenant sur la côte est de l'Afrique du Sud, sur la plage de Baven-on-Sea, à environ 140 kilomètres au sud de Durban. Le 25 Octobre 1924 W. White et Frank Strachan allèrent examiner la dépouille mutilée de ce qui leur parut être un gigantesque poulpe. W. White envoya un témoignage et un dessin au Natal Mercury de Durban tout en engageant ceux qui seraient intéressés à aller voir le cadavre :

« J'ai pris des mesures soigneuses en présence de M. Strachan, écrit M. White, et elles sont indiquées sur le dessin. Vous remarquerez la brièveté des tentacules Ceux-ci semblent avoir été tranchés à coups de dents par les requins.

L'objet repose sur le dos ; il se trouve à sec à marée basse et paraît jusqu'à présent tout à fait frais (aucune odeur). Le corps est très dur, à tel point que lorsque les indigènes ont tenté de le découper, leurs grands couteaux se sont révèles inefficaces. (...) Je dirai, précise M. White, que, d'après l'épaisseur des deux antennes antérieures, la longueur totale aurait été d'environ 50 pieds [environ 15 mètres] si celles-ci n'avaient été mangées. Vous remarquerez que le tentacule sur la gauche est très long et, à mon sens, il devait avoir mesuré au moins 22

pieds [environ 6,60 m] depuis le corps jusqu'à son extrémité. Le corps a 9 pieds [environ 2,70 m] d'épaisseur.

Le croquis de M. White montre ce qui à première vue pourrait passer pour le corps d'un poulpe, mais la présence de dix moignons de bras indique clairement qu'il s'agit d'un calmar. Il semblerait que l'épave retrouvée à Baven-on-Sea ait été réduite à la tête (ce qui expliquerait l'erreur du témoin) et aux moignons des bras et tentacules.

Une tête de 2,70 m d'épaisseur, cela veut dire un monstre au moins deux fois plus gros que celui de Thimble Tickle et que l'estimation de W. White est compréhensible puisqu'il croyait avoir affaire à un poulpe et non un calmar tout en longueur d'environ 35 mètres... Donc, il semble bien établi que, contrairement à ce qu'affirment prudemment les ouvrages sur les céphalopodes (les mêmes qui il y a cent vingt ans réfutaient l'existence de calmars de plus de 2,50 m de long...), il existe des Architeuthis auprès desquels le géant officiel de Thimble Tickle n'est qu'un modeste individu d'un poids approchant pourtant les 24 tonnes.

Le corps d'un calmar plus ses huit bras formant à peu près un fuseau lorsque ces derniers sont réunis, il est en effet facile de déterminer son cubage et donc son poids par une formule mathématique, du moment qu'on a sa longueur totale (corps plus tête plus bras) et son plus grand diamètre. Si celui-ci n'a pas été mesuré, il peut toujours être estimé du moment que l'on sait si l'Architeuthis était fusiforme ou trapu.

Un spécimen comme celui du Natal avait donc de fortes chances de peser entre 60 et 70 tonnes...

Et s'il en existe de plus gros encore, comme le suggèrent les ventouses et tentacules dont il a été question plus haut, il se peut que nous arrivions à des poids dépassant 100 tonnes. Voila qui n'atteint pas les 150 tonnes du rorqual bleu, le plus grand cétacé (et le plus grand animal ayant existé sur la planète), mais qui rend beaucoup moins invraisemblables des histoires comme celles des marins médiévaux ou celle de la fin du schooner Pearl...

POULPES COLOSSAUX

pepuis Scylla, les poulpes se sont faits bien discrets dans l'histoire des céphalopodes géants, même si nombre de marins (et même de savants comme l'infortuné Denys-Montfort!) les ont confondus avec les calmars.

Le fait qu'il faille aller les chercher sous l'eau est certainement déterminant pour ce qui est de la minceur du dossier. D'autre part, un poulpe même de taille modeste représente un vrai danger pour un plongeur, et surtout un scaphandrier. Il est donc probable que des rencontres avec des pieuvres géantes n'ont jamais été recensées suite à la mort et à la disparition pure et simple du témoin.

Néanmoins, à partir du XIX^e siècle, on a pu établir que la Méditerranée abritait des poulpes dont les tentacules mesuraient jusqu'à 4 mètres de long (voir l'attaque d'un scaphandrier dans la rade de Toulon en 1912), ce qui donne 8 mètres d'envergure et environ 4,80 m de long (la longueur d'un poulpe se calculant tentacules étendus et regroupés dans l'alignement de la masse soudée de la tête et du corps), le tout pour un poids de 60 kilos.

D'autres incidents, mais restés invérifiables, laisseraient supposer qu'il existerait des poulpes d'une douzaine de mètres d'envergure pour plusieurs centaines de kilos. Pour trouver le poulpe reconnu officiellement par la zoologie comme étant le plus grand de tous, il faut aller dans le Pacifique.

Il s'agit du poulpe pointillé, dont le corps est couvert de grandes taches en forme d'anneaux, et qui est plus gracile que le poulpe commun de la Méditerranée.

Les deux plus grands spécimens connus ont été capturés en 1874 dans les Aléoutiennes et au large de San Francisco en 1912, le second après avoir tenté de tuer un scaphandrier puis de faire chavirer le bateau sur lequel on avait réussi à remonter l'homme. Les deux poulpes présentaient la même envergure de 9,80 m (tentacules de 4,90 m) et celui de San Francisco un poids de 125 kilos. Des animaux de belle taille, donc, et qui méritent d'être classés parmi les monstres marins, mais pas parmi les colosses des océans.

Alors, on peut se poser la question : existe-t-il l'équivalent chez les poulpes des spécimens gigantesques d'Architeuthis ? Il n'y a pas très longtemps qu'on le sait, mais la réponse est presque sûrement oui.

La carcasse de Saint Augustine



L'énorme carcasse de Saint Augustin avec un bras visible

Le 30 novembre 1896, deux adolescents, Herbert Cole et Dunham Coretter, faisaient du vélo le long de la plage de Saint Augustine en Floride quand ils découvrirent une carcasse pourrissante abandonnée par l'océan et en partie ensablée. La carcasse parut si bizarre qu'elle fut signalée au Dr DeWitt Webb, un médecin passionné d'histoire naturelle doublé d'un expert en la matière.

Lorsque le médecin vint l'examiner, le 1^{er} décembre, il la trouva en état de putréfaction avancée. Sa couleur était rosâtre et elle était si dure qu'il était impossible de l'entamer avec un couteau. Sur le moment, il pensa à un cadavre de baleine décomposé, mais un examen le convainquit que c'était en réalité les restes d'un poulpe gigan-

tesque dont le corps de 5,50 m de long sur 3 m de large et 1,20 de haut ne portait plus que des moignons de tentacules. Webb estima le poids des restes de ce corps seul à entre 5 et 7 tonnes.

Le 7 décembre, le Dr Webb demanda à deux photographes de prendre des clichés qui furent perdus par la

suite, sauf un retrouvé en 1994 par le cryptozoologue américain Gary Mangiacopra. Le Pr Addison Verrill, qui s'était fait une réputation avec les calmars géants de Terre-Neuve, ne tarda pas à apprendre l'existence de la carcasse. Après avoir cru qu'il s'agissait des restes d'un calmar colossal, il se rallia à la conclusion du Dr Webb une fois qu'il eut appris notamment qu'un moignon de tentacule de 11 mètres de long et de 25 cm de diamètre à son extrémité brisée avait été retrouvé en creusant le sable sous la masse échouée quelques jours après le 7 décembre.

Son estimation du poids de l'animal vivant se monta à 18 ou 20 tonnes. En réalité, la carcasse, ballottée par la tempête, en était à son deuxième échouage lorsque le Dr Webb l'avait vue. Celui-ci avait d'ailleurs réussi à retrouver un certain Wilson qui avait découvert des morceaux de tentacules (le plus grand mesurant presque 10 mètres...) après le premier échouage survenu quelques jours plus tôt.

Dans son article pour l'American Journal of Science de février 1897, il proposa le nom d'Octopus giganteus pour cette nouvelle espèce de poulpe.

En mars 1897, deux tempêtes eurent successivement raison de la carcasse qui disparut à tout jamais. Mais, entre-temps, le Dr Webb avait procédé à des échantillonnages qu'il avait expédiés à Addison Verrill, à Yale, et au Pr William Healy Hall, au National Muséum de Washington (aujourd'hui la Smithsonian Institution). Pourtant, lorsque le Pr Verrill examina les échantillons, il changea brusquement d'avis et décida que ceux-ci ne provenaient pas de céphalopodes mais d'un cétacé, alors que les premières photos prises montraient clairement la présence de moignons de bras!

La conclusion du savant, voulant que l'épave ne soit qu'une énorme masse de blubber, du lard de baleine (dont l'épaisseur ne dépasse pas pourtant le mètre...) rejetée par l'océan devint parole d'évangile. En dépit de ses efforts, le Dr Webb qui, lui, avait observé la carcasse sous toutes ses coutures, ne parvint jamais à faire revenir son illustre collègue sur ses surprenantes conclusions peut-être dictées en vue de préserver sa réputation dans un monde scientifique sclérosé. Notons toutefois que le Pr Verrill admit qu'il n'était pas en mesure de



Photographie plus tardive : la mer a emporté les bras de l'épave

dire à quelle espèce de cétacé pouvait bien appartenir l'épave de Saint Augustine. Il envisagea même que cette espèce de grande taille fut encore inconnue. Et pendant soixante ans la grande carcasse de Saint Augustine resta pour le monde entier celle d'un cétacé si décomposé qu'il avait trompé un naturaliste de province un peu trop porté sur le fantastique...

La revanche du Dr Webb

Le vieux cadavre pourrissant et emporté par la mer resurgit inopinément dans la zoologie en 1957, quand Forrest Glenn Wood, un biologiste travaillant pour le département d'océanographie du Naval Undersea Research and Development Laboratory de San Diego en Californie, tomba sur un vieil article de journal jaunissant. La coupure, illustrée par un dessin, racontait brièvement, et avec des erreurs, l'histoire de l'énigmatique échouage de Saint Augustine, mais avait été visiblement rédigée avant le changement de position du Pr Verrill. Wood, qui travaillait justement à ce moment-là en Floride et qui connaissait de réputation Addison Verrill, fut suffisamment intrigué pour faire des recherches dans la presse populaire et scientifique.

En s'adressant à l'université de Yale, à laquelle le Pr Verrill avait appartenu, F.G. Wood obtint les lettres du DrWebb ainsi que les photographies et les dessins qui les accompagnaient. Il ne lui fallut pas longtemps pour se convaincre que la soudaine rétraction d'Addison Verrill avait été une erreur inexplicable.

F.G. Wood s'adressa ensuite à un de ses amis, le Dr Joseph F. Gennaro de l'université de Floride, pour qu'il

obtienne un des échantillons envoyés par le Dr Webb à la Smithsonian Institution et qu'il l'analyse. Gennaro alla lui-même chercher le bocal à Washington et en étudia le contenu dans son laboratoire. Il ne tarda pas à trouver que la chair du monstre de Saint Augustine était peut-être bien celle d'un céphalopode et sûrement pas celle d'un cétacé.

Alors, poulpe ou calmar? La question restait posée.

Un examen plus poussé le convainquit que les tissus étaient proches de ceux du poulpe et très différents de ceux du calmar. Les résultats de l'enquête de F.G. Wood et du Dr Gennaro furent publiés dans le numéro de mars 1971 du magazine mensuel Natural History.

Depuis, l'affaire de San Augustine n'a pas été tranchée officiellement et si quelques tests ultérieurs ont montré que les échantillons de tissu se rapprochaient beaucoup de ceux des poulpes, beaucoup de zoologues se montrent toujours réticents à l'idée d'accréditer l'existence d'un tel monstre.

Reste deux questions: comment se fait-il qu'aucune autre carcasse de poulpe colossal n'ait été découverte? et d'où celle de San Augustine pouvait-elle bien venir? J'ai déjà répondu à la première question en précisant que le poulpe était un animal du fond des mers et qu'il n'avait guère de chances de remonter à la surface une fois mort. D'où provenait le cadavre de Saint Augustine? Probablement des îles

Bahamas où l'on signale depuis toujours, mais sans preuve concrète, l'existence de poulpes hors normes. Des témoignages pourtant souvent fiables...Les habitants des Bahamas redoutent en effet des animaux qui ressembleraient bien à des pieuvres géantes, qu'ils nomment luscas, et qui seraient embusqués dans les grottes sous-marines du plateau bahaméen connues sous le nom de trous bleus.



Pieuvre attaquant un scaphandrier

Qui sait, alors, si le cadavre monstrueux n'aurait pas été emporté par le courant de Floride et déposé, à la faveur d'une tempête locale, sur la plage de Saint Augustine?

Une exploration en règle des trous bleus donnerait peutêtre une réponse, mais ces cavernes sous-marines sont déjà si dangereuses sans même penser qu'elles puissent abriter des monstres que le mystère n'est certainement pas près d'être élucidé.

L'affamé des Bermudes

Le 29 août 1984, le chalutier Trilogy, spécialisé dans la pêche aux crevettes et aux crabes, commença à avoir des ennuis avec un animal inconnu à environ 45 kilomètres à l'ouest des Bermudes. Son propriétaire, John P. Ingham, s'était lancé peu de temps auparavant dans la pêche expérimentale par grandes profondeurs et avec des casiers de son invention, ce qui lui avait permis de ramener des espèces nouvelles de crevettes et de crabes de belle taille.

Le 29 août, donc, alors qu'il tentait de remonter un peu plus de 2 tonnes de crustacés, quelque chose retint le casier au point de briser le filin.

Le 3 septembre suivant, John Ingham perdit un autre casier de la même façon, à moins de 2 kilomètres de là. Le 16 septembre, il s'apprêtait à remonter un casier plus petit, toujours dans la même zone, lorsque quelque chose bloqua encore le piège à crustacés sur le fond, à environ 850 mètres de profondeur. Cette fois, le patron pêcheur décida de ne pas forcer sur le treuil et de garder simplement la ligne toujours tendue. Une vérification sonar (au chromoscope) lui montra qu'une forme pyramidale de 15 mètres de haut recouvrait le point où se trouvait le casier. Au bout de 20 minutes, le petit chalutier commença à se déplacer à environ 1 nœud (1,85 km/h) pendant plus d'une heure.

Mais la tactique consistant à maintenir une tension constante paya à la longue et le prédateur inconnu finit par libérer le casier.

Une fois celui-ci remonté à bord, il se révéla déformé par endroits en dépit des barres métalliques qui le renforçaient. John Ingham consulta immédiatement les autorités locales qui relayèrent l'information vers plusieurs biologistes américains spécialisés dans l'étude des crustacés, lesquels n'hésitèrent pas à aller sur place ou à correspondre directement avec John Ingham.

Le premier à penser à un poulpe colossal fut le Dr Bennie A. Rohr de l'US National Marine Fisheries Service (NMFS) de Pascagoula, dans le Mississippi. EG. Wood, qui avait étudié la carcasse de Saint Augustine, en arriva lui aussi à la même conclusion. Tous deux basaient leurs conclusions sur la forme aperçue au sonar (correspondant à celle d'un poulpe recouvrant le casier), la puissance de la traction opérée sur le fond marin, que seuls les tentacules et les ventouses d'un poulpe colossal pouvaient mettre en œuvre, et le fait que ce céphalopode était un gros consommateur de crevettes et de crabes.

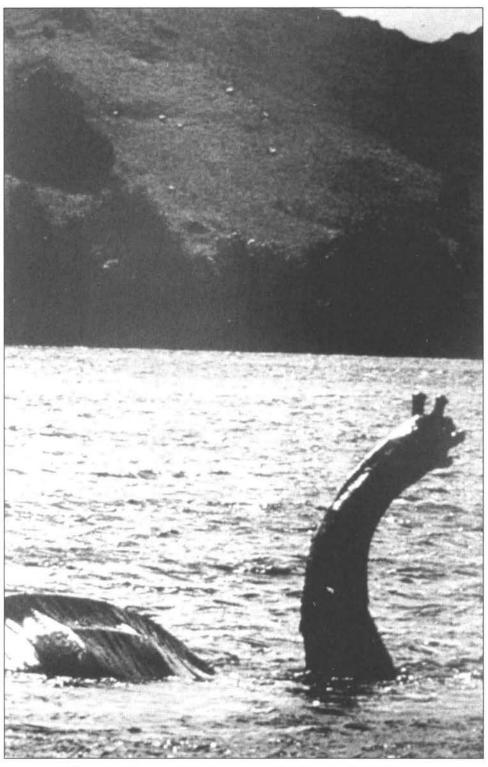
On comprend alors pourquoi celui de John Ingham n'avait pu résister à la vue de plusieurs tonnes de son mets favori réunies d'un seul coup devant lui...

Était-ce le même poulpe d'au moins 15 mètres d'envergure qui avait sévi à chaque fois où y en avait-il plusieurs? Voilà une question qui aurait mérité au moins une petite expédition scientifique après qu'une tentative patronnée par le magazine National Geographic eut avorté suite à la perte accidentelle de tout l'équipement vidéo sous-marin peu de temps après les événements.

Une chose est sure, nous ne sommes certainement pas au bout de nos surprises en ce qui concerne les céphalopodes colossaux dont le règne n'est pas du tout menacé: personne ne désire vraiment chercher noise à des poulpes agressifs de 60 mètres d'envergure, et la chasse au cachalot ne peut que favoriser la survie et le développement des Architeuthis en supprimant leur principal prédateur.

Toujours la vieille histoire du malheur des uns qui fait le bonheur des autres...

MYSTÈRE AU LOCH NESS



« Nessie » dans « La vie privée de Sherlock Holmes»...

LA BÊTE ENTRE EN SCÈNE

a notoriété de Nessie, a dépassé les limites étroites du loch Ness. Nessie a même réussi le tour de force de perturber suffisamment la communauté scientifique pour devenir le seul monstre aquatique à avoir bénéficié de quelques véritables campagnes de recherche, dont les résultats sont d'ailleurs loin d'être aussi négatifs qu'on tente régulièrement de nous le faire croire, par exemple, dans telle ou telle émission télévisée de vulgarisation scientifique. C'est vrai, on ne connaît pas encore l'identité exacte des animaux mystérieux (qu'une seule bête hante le loch depuis des siècles relève du fantastique et non du bon sens...) qui sont aperçus régulièrement par des témoins dignes de foi, mais il semble pourtant établi qu'il y a bien quelque chose.

Le décor

Le loch Ness occupe en partie la profonde balafre transversale (le Glen More) qui sépare les Highlands du Nord du reste de l'Écosse. Il y a quelques millions d'années, le loch était un bras de mer, mais sa surface se situe actuellement à 16 mètres au-dessus du niveau de la mer....droit, tout en longueur... il mesure une quarantaine de kilomètres, il est, en volume, le plus grand lac



Une cage pour Nessie

d'eau douce de Grande-Bretagne. Sa profondeur movenne est double de celle de la mer du Nord. Par endroits, elle frôle les 300 mètres. L'eau, très sombre, se caractérise par une opacité impressionnante et oppressante pour les plongeurs. Les deux tronçons du canal Calédonien permettent au loch Ness d'être relié par bateau à la mer du Nord et, au sud, au loch Lochy, luimême relié à l'océan Atlantique. Un cours d'eau d'une dizaine de kilomètres de long et d'une profondeur moyenne un peu inférieure à 1 mètre, la rivière Ness, part du loch pour se déverser dans la mer, à Inverness. Le paysage paraît sorti tout droit d'un roman gothique ou d'un film fantastique. Des collines aux pentes abruptes plongent jusqu'à la surface de l'eau sur laquelle flotte souvent un brouillard épais. Le lac est régulièrement battu par de fortes tempêtes qui se lèvent en quelques minutes seulement. Sur la rive nord se découpe une baie au bord de laquelle se dressent les ruines du château d'Urquhart. C'est là que le loch est le plus large (2,400 km). Enfin, les eaux du loch Ness sont réputées pour leur richesse en poissons.

Le monstre arrive!

Le point de départ de toute l'affaire fut la publication, le 2 mai 1933, à la une de l'Inverness Courrier, d'un article

d'Alex Campbell, le correspondant du journal à Fort Augustus, la principale agglomération bordant le loch Ness, et située à sa pointe sud. C'est aussi à Alex Campbell que l'on doit d'avoir introduit l'appellation monstre du loch Ness dans le langage courant. Dans son article, le correspondant de l'Inverness Courrier racontait ceci : Vendredi dernier, un homme d'affaires bien connu, habitant près d'Inverness, roulait en voiture avec sa femme sur la route nouvelle du loch, quand à leur vive surprise ils remarquèrent un remous considérable à la surface de l'eau (...). La bête s'est montrée pendant une bonne minute. Son corps rappelait une baleine; l'eau ruisselait et tourbillonnait autour d'elle, comme celle d'un chaudron en ébullition. A partir de ce que lui avaient dit les témoins restés anonymes, Alex Campbell donna du monstre une description qui est restée classique depuis lors : « Elle avait un long cou effilé d'environ 1,80 m, une tête plutôt petite ressemblant à celle d'un serpent et une très grande bosse derrière dont j'estime la longueur à 9 mètres. Elle tournait constamment la tête.

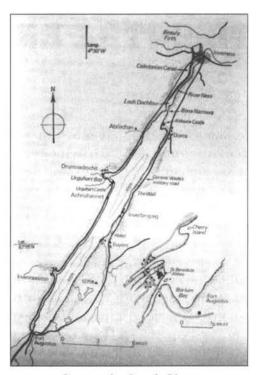
On finit par apprendre que les témoins étaient Mr. et Mrs. John Mackay, les propriétaires de l'hôtel de Drumnadrochit (non loin de la baie d'Urquhart), et que c'était Campbell qui avait insisté pour que leur rencontre soit évoquée dans son journal. Autant donc pour les allusions à un coup publicitaire organisé par les deux hôteliers...

D'ailleurs, et plutôt étrangement compte tenu de la description, Alex Campbell ne voyait dans l'animal qu'un phoque commun, simplement de très grande taille. Décidément, l'Inverness Courrier ne faisait pas dans le sensationnalisme...

Enfin, Alex Campbell, au début de son article, notait que l'observation relatée n'était pas la première du genre, tout en restant très prudent sur les précédentes apparitions d' un monstre d'aspect effrayant qui hanterait le loch depuis des générations.

Petite histoire de Nessie avant son baptême

La première allusion à un animal étrange dans le loch Ness ne date pas d'hier puisqu'elle remonte à l'an 565. Elle fut le fait de saint Colomba, l'homme qui christianisa l'Écosse, et qui aurait, par la force de la prière, mis en fuite un certain monstre aquatique accusé d'avoir sauvagement mordu un adolescent. On peut voir là une belle histoire édifiante destinée à montrer la supériorité de Dieu sur les divinités locales, mais il est tout de même bizarre que parmi tous les lochs d'Écosse le saint ait choisi celui-là... Jusqu'au XIX^e siècle, les mentions de l'existence d'un animal extraordinaire dans le loch se comptent sur les doigts de la main. Il faut attendre 1862 pour trouver le premier témoin dont on connaisse le nom, un certain Jimmy Hossack. Le monstre se montra ensuite en 1871 ou 1872, et en 1878. Vers 1889, un maçon du nom d'Alexander MacDonald affirma avoir vu à plusieurs reprises, dont une fois à moins de 50 mètres de lui, une bête d'environ 7 mètres de long et ressemblant vaguement à une grande salamandre.

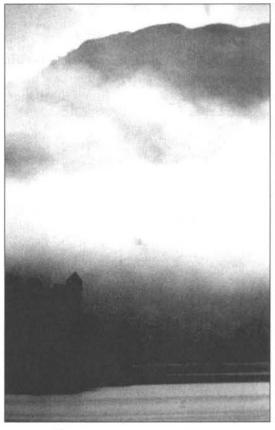


Carte du Loch Ness

Dans le même temps, l'équipage et le capitaine du bateau assurant la traversée entre Abrachian, sur le loch, et Inverness décrivaient l'animal comme recouvert de fourrure et avec des pattes. Ainsi que le fait remarquer Peter Costello dans A recherche des monstres lacustres, il semblerait que la bête ait été une sorte de sujet tabou sur les rives du loch jusqu'au début du XXe siècle, un sujet que les étrangers n'avaient pas à connaître même s'il était impossible d'empêcher les rumeurs de courir. On le constate, les choses ont bien changé depuis...

A plusieurs reprises, entre 1903 et 1933, se produisirent des observations plus détaillées et ayant presque toutes comme point com-

mun la forme de canot renversé, la quille en l'air attribuée au corps du monstre. Certains de ces témoignages avaient même été publiés par la presse, sans grand écho.



Les paysages inquiètants du Loch Ness

NESSIE, VEDETTE INTERNATIONALE

Pourquoi le monstre, bientôt baptisé Nessie, passe-t-il subitement du stade de l'histoire qu'on se raconte au coin du feu à celui de vedette intermationale, dépassant même en popularité le protéiforme serpent de mer ?

Tout simplement parce que la multiplication des rapports avant suivi la publication de l'article d'Alex Campbell va finir par se frayer un chemin jusqu'à la presse nationale anglaise. Inutile de dire que les mauvaises langues vont s'empresser de raconter qu'il s'agit là d'un banal phénomène d'imitation. Une erreur stupide, car les véritables responsables de la prolifération des témoignages sont les Ponts et Chaussées écossais..., la seule route datant de 1715 qui permettait de relier Fort Augustus, à la pointe sud du loch, à Inverness ne passait que rarement assez près du lac pour qu'on puisse en avoir une bonne vue. En 1933, une route moderne fut ouverte à grands frais le long de la rive nord pour améliorer la liaison entre les deux villes. Grâce à cette voie à flanc de colline, les automobilistes purent désormais bénéficier d'une vue parfaite sur le loch presque d'un bout à l'autre de celui-ci. Voilà pourquoi les témoignages sérieux devinrent monnaie courante, y compris du fait d'étrangers à la région. Au bout de quelques mois, l'existence de Nessie finit donc par déborder les frontières de l'Écosse.

La chasse est ouverte

Entre mai et octobre 1933, on recensa une vingtaine d'observations de Nessie dont certaines, assez précises, faisant référence à une ou plusieurs bosses. Mais le véritable coup d'envoi d'une campagne qui allait propulser Nessie sous les feux de l'actualité fut la publication, à partir du 16 octobre, par le grand quotidien écossais *The Scotsman*, d'une série de trois articles du journaliste P.A. Stalker envoyé spécialement sur place par le journal. Dès le 18 octobre, le Daily Mail et le Daily Express de Londres commençaient leur propre enquête et publiaient la semaine suivante des articles fracassants dans lesquels il était plus que suggéré que Nessie pouvait être un monstre préhistorique.

L'ombre du plésiosaure, qui planait déjà depuis longtemps sur le serpent de mer, commençait à se dessiner à la surface du loch Ness...l'impact des articles fut extraordinaire.

Les programmes radiophoniques commencèrent à donner régulièrement des nouvelles de Nessie. Curieux et chasseurs de monstres se ruèrent sur Fort Augustus et sur Inverness dans un tel flot que le 13 novembre le député de l'Inverness-shire, Sir Murdoch Macdonald, envisagea la possibilité de faire protéger Nessie.

Mais, parmi les visiteurs, il s'en trouvait un que nous avons déjà rencontré puisqu'il s'agit de Rupert T. Gould, l'auteur, en 1930, du très sérieux *The Case for the Sea Serpent*. Arrivé sur les lieux en novembre 1933, il fit une enquête personnelle serrée qui l'amena à publier dès l'année suivante *The Loch Ness Monster & Others*, le premier livre sérieux sur le sujet.

Pour lui, Nessie était sans doute un des animaux catalogués sous le nom de serpent de mer, une sorte de salamandre gigantesque, qui s'était installé dans le loch Ness du temps où celui-ci était mieux relié à la mer.

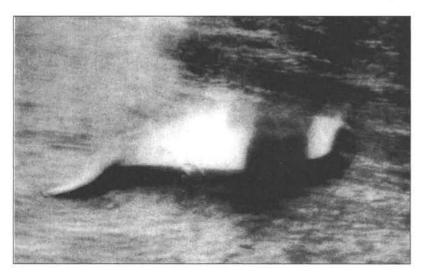
Un autre célèbre spécialiste du serpent de mer, le Dr A.C. Oudemans, parvint lui aussi à une conclusion identique, mais en faisant bien sur référence à son cher Megophias.



Une source d'inspiration pour les romanciers

PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE ET RENCONTRES RAPPROCHÉES

🕇 e fut le 13 novembre 1933 que Nessie fut, semble-t-il, photographié la première fois par ▲ Hugh Gray, un employé de la British Aluminium Company à Foyers, sur la rive sud du loch. La photo, pas très nette, montrait une grande forme grise et sinueuse émergeant de la surface calme du lac. Publiée le 6 décembre dans le Glasgow Daily Record et le Daily Sketch de Londres, après avoir été déclarée authentique par la société Kodak, elle fit le tour du monde. Face à cette célébrité et aux réactions plutôt mitigées d'un scientifique du British Muséum (qui avait émis l'idée plutôt biscornue qu'il s'agissait d'un tronc d'arbre pourri ramené à la surface par le gaz formé dans ses cellules), Hugh Gray choisit de faire une déposition sous serment devant le juge de paix Hugh MacKenzie d'Inverness pour prouver sa bonne foi. On s'en doute, la publication de cette photo déchaîna un peu plus l'opinion britannique, d'autant plus que le lendemain, le 7 décembre, le Daily Sketch frappait à nouveau avec un récit extraordinaire tiré d'un numéro du mois d'août de l'Inverness Courrier et passé alors presque inaperçu : Le 22 juillet 1933, vers 4 heures de l'après-midi, Mr. et Mrs. George Spicer rentraient à Londres après des vacances dans les Highlands, et se trouvaient entre Dores et Foyers lorsqu'ils aperçurent à 200 mètres devant eux un animal stupéfiant en train de sortir à toute vitesse des buissons en faisant onduler verticalement un long cou. Nicholas Witchell fit la synthèse suivante à partir des lettres et articles de Mr. Spicer :



La première photo présumée du « monstre » (1933)

« C'était horrible, une abomination. Ca se déplaçait pas à la manière habituelle des reptiles, mais avec ces trois arches [on parle ici du cou]. Le corps traversa la route rapidement et par à-coups, mais à cause de la pente nous ne pouvions voir sa partie inférieure, et nous n'avons distingué aucun membre. (...) Le corps avait environ 1.50 m de haut et barrait toute la route. (...) J'estime sa longueur [de l'animal] à 8 à 10 mètres. La couleur, celle du corps, était d'un gris éléphant foncé. Nous n'avons pas vu de queue et je n'ai pas remarqué de bouche sur ce que j'ai pris pour la tête de la créature. » Peu de temps après la disparition de la bête dans l'eau, les Spicer rencontrèrent un cycliste, William McCullogh, et lui racontèrent leur histoire. McCullogh alla voir sur place et découvrit une large trace dans les fourrés, comme si un rouleau compresseur était passé par là. Tous ceux qui ont interrogé les Spicer, restés choqués par l'événement, dont Rupert T. Gould, furent convaincus de leur sincérité.

Au mois d'août, un autre témoin, Mrs. MacLennan, observa d'assez près un animal reposant sur la berge et qui s'enfuit dans l'eau en l'entendant approcher. D'après le témoin, il faisait dans les 8 mètres de long, il avait la peau grise et ridée comme celle d'un éléphant. Son corps présentait des bosses. Il avait des pattes antérieures courtes et épaisses et ses membres postérieurs restaient collés au sol à la manière d'un phoque. Du phoque, il avait aussi apparemment la manière de se mouvoir.

Le 5 janvier 1934, à 1 heure du matin, eut lieu une autre rencontre sur le rivage. Un étudiant en médecine, Arthur Grant, roulait en moto près d'Abriachan, au nord du loch, quand il vit une forme sombre émerger des buissons au bord de la route et traverser brusquement la chaussée alors que la moto arrivait à sa hauteur.

« J'ai magnifiquement vu l'animal et j'ai même failli le heurter avec ma moto, déclara Arthur Grant. Il avait un long cou et de grands yeux ovales, placés sur le dessus de sa petite tête. La queue, qui m'a paru atteindre deux mètres de long, était très puissante et non pas pointue, mais arrondie à son extrémité, j'estime que la longueur totale de la bête doit se situer entre 5 et 7 mètres. Possédant quelques connaissances en histoire naturelle : je peux affirmer que, de ma vie, je n'ai jamais vu un animal semblable. Il avait l'air d'un hybride, une sorte de croi-

sement entre le plésiosaure et un représentant de la famille des phoques.

Arthur Grant se lança à la poursuite de la créature mais celle-ci le devança et se jeta à l'eau.

En avril 1934, un chirurgien de Londres, le Dr Kenneth Wilson, prit ce qui reste une des photographies supposées de Nessie les plus connues. Elle montre, sous forme de silhouette noire, ce qui ressemble à un long cou surmonté d'une petite tête et qui se raccorde à ce qui pourrait être un corps presque immergé et entouré de remous concentriques. Le Dr Wilson avait eu le temps de prendre trois autres photos, mais seule l'une d'entre elles montre apparemment la tête de l'animal sur le point de s'immerger.

Achetée et publiée par le Daily Mail (qui trouva le moyen de détruire le négatif...), la photo principale fut accueillie fraîchement par la plupart des scientifiques. L'un d'eux déclara que c'était l'aileron dorsal d'un épaulard. D'autres y ont vu la queue d'une loutre en train de plonger. Certains cryptozoologues eux-mêmes ne croient pas qu'il s'agisse de Nessie. Ainsi, le Dr Roy Mackal pense qu'il s'agit de la tête et du cou d'un simple oiseau plongeur de belle taille. En 1972, la photo fut soumise à un renforcement d'image par ordinateur,

Deux expéditions mémorables à des titres bien différents

Revenons en décembre 1933. Ce mois-là, le Daily Mail décida d'employer les grands moyens et organisa une traque dirigée par Marmaduke A. Wetherhell, un fameux chasseur de fauves appartenant à la Royal Geographical Société et à la Royal Zoological Société de Londres. Après une arrivée en fanfare, l'expédition commença à explorer le loch. Au bout de quelques jours, en visitant une plage, M. A. Wetherhell et ses compagnons tombèrent sur des empreintes ressemblant à celles d'un hippopotame. Le numéro du 21 décembre du Daily Mail parut avec en gros titre l'information que tous attendaient : Le Monstre du Loch Ness n'est pas une légende mais une réalité.

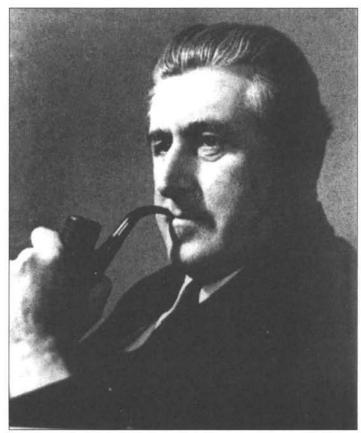
Dans l'article qui l'accompagnait, notre grand chasseur n'hésitait pas à écrire :

« C'est une bête à quatre doigts avec des pattes d'environ 20 centimètres de large. Je dirais qu'il s'agit d'un animal très puissant aux pieds souples d'environ 7 mètres de long. L'empreinte que j'ai découverte montre

clairement les ondulations des pattes et la marque des ongles et des griffes. »

Malheureusement pour M. A. Wetherhell, qui avait eu en outre l'imprudence d'engager publiquement sa réputation dans l'affaire, les fameuses traces se révélèrent plus tard n'être qu'un canular réalisé avec un pied d'hippopotame monté en cendrier...

Les méfaits du chasseur ne s'arrêtèrent pas là puisqu'il trouva le moyen de se faire photographier début janvier 1934 avec le témoin Arthur Grant qui avait failli percuter le monstre avec sa moto, ce qui eut pour effet de jeter le doute sur cette rencontre pourtant mémorable. L'année suivante, M. A. Wetherhell démissionna de la Royal Geographical Société. On se demande bien pourquoi... Nessie n'avait vraiment pas besoin d'une histoire aussi grotesque et plus d'un sceptique dut rire sous cape après cet épisode. Lorsque le livre de Rupert T. Gould parut en juin 1934, il s'attira les sarcasmes de scientifiques qui n'avaient même pas pris la peine de se déplacer jusqu'en Écosse. Mais il eut aussi la bonne fortune d'intéresser Sir Edward Mountain, le président de la puissante compagnie d'assurances Eagle Star and British Dominions Insurance Company. Sa curiosité attisée par le livre de Gould, le magnat des affaires décida de financer une expédition de surveillance et installa sur le pourtour du loch Ness pendant cinq semaines (à



Le capitaine Rupert Gould (1840 - 1948)

partir du 13 juillet 1934) vingt observateurs munis chacun d'une paire de jumelles et quelques-uns d'un appareil photo. L'expédition était commandée par le capitaine James Fraser, d'Inverness. Au cours des cinq semaines, onze observations intéressantes de bosses eurent lieu. plus six autres dont deux d'un intérêt exceptionnel, pour reprendre l'appréciation de Peter Costello. Le 30 juillet, le guetteur William Campbell vit un animal passer à peine à 25 mètres de lui à la vitesse d'un homme au pas. Il conserva toujours la tête sous l'eau, mais son long cou arqué émergeait ainsi que son corps en forme de canot retourné.

Le 12 août, un autre des guetteurs, Patrick Grant, observa, pendant cinq minutes, d'une distance de 120 mètres environ, un animal inconnu. Voici ce qu'il écrivit dans son rapport : « Sur le sommet du crâne, il y avait deux petits moignons, comme des cornes de bélier cassées. Le cou mesurait à peu près 1 mètre et à la jointure



Représentation populaire de Nessie dans les 50

du cou et du corps il y avait une énorme boursouflure ressemblant à un oiseau avec un gros jabot. La couleur du corps était entre le noir et le marron foncé et semblait plus claire par-dessous. La peau paraissait lisse, avec des marques comme celles d'un lézard. L'animal semblait avoir des nageoires sur sa partie antérieure, qui étaient allongées tout droit en avant et n'étaient pas utilisées. Les yeux étaient de simples fentes, comme le trou d'une aiguille à repriser. (...) Il se déplaçait à une vitesse d'environ 12 à 13 kilomètres à l'heure et il n'y avait ni sillage ni turbulence dans l'eau, mais après sa disparition des bulles d'air sont apparues sur le devant et le derrière. Le corps était long de 7 mètres.

Par contre, les quelques photographies prises se révélèrent sans grand intérêt. Au bout des cinq semaines, les guetteurs furent licenciés, mais le capitaine Fraser et un assistant continuèrent à monter la garde. Heureuse initiative car Fraser put, le 15 septembre, filmer pendant deux minutes un animal se déplaçant à environ 1 200 mètres de lui. Un certain nombre des scientifiques qui visionnèrent le film conclurent que l'animal était un phoque gris alors qu'il ne nageait absolument pas comme un phoque. Mais le plus gros animal connu du loch étant le phoque gris, il fallait que celui filmé au loin par Fraser en fut un! Pourtant, un des scientifiques avant ridiculisé le film de Fraser, Eric Foxon, de la Société Linnéenne de Londres, changea d'avis après avoir vu un autre film, pris lui le 22 septembre 1936 par Malcolm Irvine, un cinéaste professionnel, non loin de Foyers. Le film montrait une tête et un cou parallèles à la surface de l'eau, qui montaient et descendaient en suivant les mouvements d'un corps énorme dont les bosses s'élevaient et retombaient lentement au rythme des battements des nageoires. L'animal, de couleur très sombre, semblait avoir 10 mètres de long. Mais Eric Foxon eut beau déclarer que les doutes des sceptiques étaient maintenant dispersés et que désormais tout le monde devra reconnaître qu'il y a quelque chose dans le loch Ness, personne n'y fit vraiment attention. Le plus triste (ou le plus amusant, suivant le point de vue), c'est qu'il existe de fortes chances pour que ce film, qui avait retourné un scientifique et qui a été semblet-il perdu depuis, ait été en fait une mystification...

Trois ans après la publication du témoignage qui avait tout déclenché, la publicité intensive qui avait entouré Nessie avait fini par user le sujet, sans que les preuves irréfutables de son existence ne soient établies, même si les observations continuaient.

Et puis, comme le dit avec son humour noir Nicholas Witchell, un autre monstre moustachu, sévissant lui de l'autre côté du Rhin, avait supplanté Nessie dans les préoccupations des gens.

UN MONSTRE INSAISISSABLE MAIS BIEN RÉEL

u cours de la Seconde Guerre mondiale, les observations de Nessie tombèrent sous le Coup du secret militaire, tout l'ouest de l'Écosse étant décrété zone stratégique. En quoi un témoignage sur Nessie pouvait-il représenter une donnée sensible en temps de guerre reste un mystère. Des témoignages sérieux remontèrent cependant après les hostilités. Ils ne différaient guère de ceux de la grande vague de 1933-1934, mais l'un d'entre eux sortait cependant de l'ordinaire. En 1943, en effet, une vedette de la Royal Navy commandée par l'officier Russell Flint, percuta Nessie à 25 nœuds au large de Fort Augustus. En dépit de la vingtaine de témoins à bord qui, tous, virent une gigantesque forme animale, le rapport d'avarie du commandant Flint fut plus que fraîchement accueilli par l'Amirauté.

Nessie sort du purgatoire

Depuis la fin des années 30, la grande presse londonienne avait relégué Nessie parmi les légendes locales et seuls les journaux régionaux continuaient à parler du monstre et de ses apparitions. Pour que les projecteurs

de l'actualité se rallument, il fallait quelque chose de neuf. Ce fait nouveau, ce fut une photographie prise le 14 juillet 1951 en face de la baie d'Urquhart par un forestier du nom de Lachlan Stuart. Elle montrait de façon claire trois bosses aux formes un peu anguleuses mais sans qu'on aperçoive le cou et la tête pourtant vus par Lachlan Stuart et son ami Taylor Hay. Les deux hommes estimèrent la longueur des bosses à environ 1,50 m et l'espace qui les séparait à 2 mètres, ce qui donnerait un corps d'un peu plus de 8 mètres. Lachlan Stuart affirma aussi que la

tête était petite et que le cou s'enflait brusquement pour rejoindre la première bosse. Cette photo, jugée authentique par le photographe qui en fit le tirage, eut pour effet de pousser la BBC à diffuser la première émission télévisée sur le sujet, le 26 septembre 1951, sur un mode quelquefois parodique et débouchant sur la conclusion que rien ne prouvait l'existence du monstre. Un critique du Listener écrivit par la suite : « Rarement un sujet aussi fascinant pour la majorité des téléspectateurs n'a été plus fantastiquement massacré ». Que dirait ce critique en voyant ce que la télévision a pu prouver depuis en matière d'abîmes intellectuels!

Le 2 décembre 1954 eut lieu la première détection de Nessie par sonar, une sorte de radar sous-marin fonctionnant par ultrasons et terreur des équipages de Uboot allemands durant la Seconde Guerre mondiale. Le dragueur Rival III en train de transiter par le loch pour rejoindre l'Atlantique, approchait de la baie d'Urquhart lorsque le second, Peter Anderson, s'aperçut d'une anomalie : soudain, le levier imprimeur de l'appareil se mit à dessiner cette chose sur le rouleau de papier millimétrique. Je ne pouvais en croire mes yeux pendant plusieurs minutes, le levier continua à se déplacer, dessinant sur le papier les contours de cette chose sous l'eau. J'appelais l'équipage et ils montèrent tous pour s'entasser dans la timonerie. Ils furent aussi stupéfaits que moi.



Des épaves flottantes peuvent se faire passer pour des monstres lacustres. Sauf qu'elles restent désespérément immobiles...

Nous virâmes de bord aussitôt pour essayer de retrouver le Monstre. Mais ce fut en vain, la chose, quelle qu'elle fut, avait disparu. » Avertie par le personnel du canal Calédonien à qui Peter Anderson avait montré le graphique au passage, la presse se jeta sur le document. Il fut acheté par le Daily Herald qui le fit expertiser par des représentants du constructeur du sonar. Suite à quoi le directeur de la firme déclara que l'objet détecté devait être de forme allongée, se trouver à environ 160 mètres de profondeur et qu'il était impossible de le confondre avec un banc de poissons.

Après cette première, Nessie fit l'objet d'une autre photo importante pour le dossier, celle prise le 9 juin 1955 par P.A. MacNab tout près du château d'Urquhart. On y voit deux grandes bosses. La proximité de la tour du château en ruine permit d'évaluer la longueur de la plus grande à 15 ou 16 mètres. Mais ce cliché présente un intérêt particulier car il semble bien que les deux bosses ne soient pas dans l'alignement l'une de l'autre, ce qui voudrait dire qu'il n'y avait non pas un mais deux animaux en surface ce jour-là... L'intérêt pour Nessie monta encore d'un cran avec la publication en 1957 du livre du Dr Constance Whyte (l'épouse du directeur du canal calédonien), More than a Legend (Plus qu'une légende). Le sérieux du livre ainsi que de nouvelles observations répercutées par la presse internationale rendirent à Nessie son statut de vedette de la cryptozoologie. Le 15 mai 1958, la BBC se racheta de sa première émission en en diffusant une bien plus ambitieuse et bien plus sérieuse qui captiva 8 millions de téléspectateurs. Le sonar du bateau affrété par la BBC, le Kaffir, eut même la chance de détecter un écho mystérieux, long de 7 mètres et s'éloignant du navire.

rappela le dos d'un buffle d'Afrique ; il en avait la rondeur et l'ampleur et se tenait bien au-dessus de l'eau. Bien que je puisse le voir d'un bout à l'autre, il n'y avait aucune trace visible de nageoire dorsale ; puis, brusquement, il se mit à bouger. Je vis des rides s'écarter de l'extrémité la plus éloignée et je compris immédiatement que je regardais l'extraordinaire dos bossu d'une énorme créature vivante! »

Tim Dinsdale saisit sa caméra et réussit à tourner 16 mètres de pellicule. On y voit clairement quelque chose se déplacer en changeant à plusieurs reprises de direction. Examiné en 1966 par le JARIC, le service photographique, le film fut déclaré authentique. Les spécialistes rédigèrent un rapport détaillé duquel il ressortait que l'objet filmé ne pouvait être en aucun cas un canot automobile, ni un sous-marin, qu'il se déplaçait à environ 15 km/h et que ses dimensions étaient de 1,80 m de large sur 1,50 m de haut.

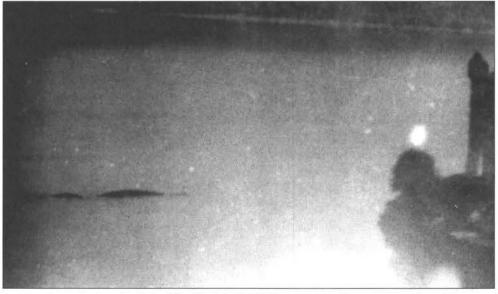
En outre, un renforcement d'image par ordinateur, réalisé en 1972 par la NASA en même temps que celui de la célèbre photo du Dr Wilson, fit apparaître l'existence de deux autres parties du corps émergeant à peine de l'eau.

Cette observation allait changer brusquement le cours de la vie de Tim Dinsdale qui, de 1960 à sa mort, en 1987, passa plusieurs mois par an dans un petit bateau camouflé, le Water Horse, endurant régulièrement des conditions météorologiques à faire frémir.

Il revit ainsi par deux fois le monstre et publia de nombreux articles et quatre livres sur le sujet.

Le film de Tim Dinsdale

Il manquait au dossier un film incontestable. Il fut tourné le 23 avril 1960 par un ingénieur aéronautique nommé Tim Dinsdale tout près de Foyers. Vers 9 heures du matin, il repéra soudain une forme sur le loch, à 1 300 mètres de là : « il flottait sur l'eau, immobile, une longue forme ovale couleur acajou, avec une énorme tache sombre sur le flanc gauche, comme en ont parfois les vaches. Je ne sais pourquoi, il me

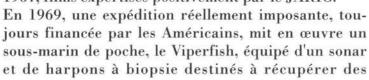


La photo de P.A. Mc Nabb (1955): un ou deux monstres?

INVESTIGATIONS SUR LE LOCH NESS

iffusé sur la BBC dans l'émission Panorama du 13 juin 1960, le film de Tim Dinsdale eut pour conséquence la création d'une organisation à but non lucratif. le d'Investigation des Phénomènes du Loch Ness avec, à sa tête, le député des Highlands David James, le Dr Constance Whyte et les naturalistes Peter Scott et Richard Fitter. L'organisation se voulait être à la fois un point centralisateur des informations concernant Nessie et une structure susceptible d'ordes campagnes ganiser recherches actives. Elle reçut très vite le soutien de l'Associated Television dont le président adjoint, Norman Collins, devint

rapidement le président du Bureau. La première expédition eut lieu en octobre 1962 et consista en une illumination nocturne de grandes surfaces du loch à l'aide de deux puissants projecteurs venus des surplus de l'armée, accompagnée le jour par une surveillance à la jumelle. Les rares observations et photographies qui furent faites apportèrent une nouvelle preuve que quelque chose de vivant se déplaçait dans le loch. Malheureusement, et en dépit des moyens déployés, le Bureau obtint les années suivantes moins de résultats que les particuliers, et il aurait été sans doute contraint de fermer ses portes sans l'arrivée d'un professeur de biochimie de l'université de Chicago, l'Américain Roy P. Mackal, un scientifique de haut niveau qui allait devenir le nouveau directeur du Bureau et un spécialiste des monstres lacustres. Mackal réussit à débloquer assez d'argent aux États-Unis pour acheter du matériel performant dont des caméras à longue portée qui permirent enfin de filmer Nessie à plusieurs reprises au cours de l'été 1967, films expertisés positivement par le JARIC.





Robert Rines, Martin Klein et Tim Dinsdale

échantillons de tissus des animaux visés. Malheureusement, le sous-marin connut de sérieux problèmes de fonctionnement et se révéla trop bruyant et mal adapté à l'environnement particulier du loch Ness. Le Bureau finit par fermer fin 1972, faute de moyens. S'il n'avait pas réussi à apporter des preuves tangibles de l'existence du monstre, il avait eu le mérite de passer au crible les observations faites entre 1963 et 1972. Malgré un tri rigoureux, 200 témoignages environ avaient été retenus.

Premières recherches au sonar

Avec les années 60 se développèrent les recherches au sonar, le seul moyen de détecter Nessie dans la purée de pois que devient l'eau du loch à quelques mètres de la surface. En juillet 1960, un groupe d'étudiants de l'université de Cambridge dirigé par le Dr Peter Baker enregistra à plusieurs reprises des échos correspondant à une masse immergée en mouvement. Mais le groupe fit une découverte annexe importante pour la crédibilité de Nessie. On savait déjà que les eaux du loch étaient d'une grande richesse poissonneuse mais, en prouvant

l'existence de larges bancs de brochets carnassiers rôdant à une trentaine de mètres de profondeur, le Dr Peter Baker et ses étudiants démontrèrent par la même occasion qu'une modeste population de grands prédateurs pouvait parfaitement vivre sur les réserves animales du loch. Au passage, on pourra aussi faire remarquer qu'il aura fallu attendre 1960 pour que les vieilles rumeurs locales concernant ces bancs de brochets (un poisson qui dépasse facilement le mètre) soient confirmées. Or un banc de brochets dépasse largement la taille attribuée à Nessie. Mais le brochet est bien connu des zoologues et des gastronomes, ce qui n'est pas le cas de Nessie... C'est comme ça que les bancs invisibles des uns existent officiellement, alors que les photos et les témoignages oculaires concernant l'autre habitant du loch ne sont que des délires d'indigènes en kilt. C'est ça la curiosité de l'établissement scientifique... En juillet 1961, le Dr Baker et une nouvelle équipe revinrent au loch Ness. Trois objets en mouvement furent repérés par échosonde, dont un juste avant l'observation rapide d'une bosse crevant la surface. Au cours de l'été 1968, une équipe de scientifiques de l'université de Birmingham, dirigée par le Pr D.G. Tucker, un spécialiste du sonar, entreprit une campagne de quinze jours. Le 28 août, le sonar détecta presque en même temps trois objets imposants : le premier était nettement un banc de poissons, mais les deux autres (dont l'un atteignait 20 mètres) se révélèrent être des animaux capables de performances extraordinaires, comme descendre en plongée à 150 mètres à la minute... Les résultats furent publiés dans le New Scientist du 19 décembre 1968. Inutile de dire qu'une escadrille de vautours obtus et diplômés s'abattit sur les courageux scientifiques de Birmingham. Que la plupart des zoologistes en question sachent sans doute à peine faire la différence entre un poste de télévision et un sonar ne les empêcha pourtant pas de s'acharner sur

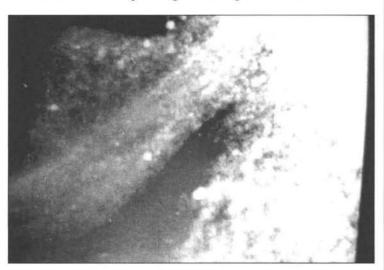


Photo de Roberts Rines

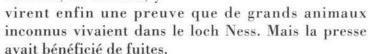
le rapport du Pr. Tucker, sans même être capables de retranscrire correctement les données de l'observation.

Les photographies du Dr Rines

Vivement intéressé par une conférence du Dr Roy Mackal donnée en 1970 au Massachusetts Institute of Technology (connu dans le monde entier sous ses initiales de MIT), le Dr Robert H. Rines décida de s'attaquer à son tour au mystère du loch Ness. Le Dr Rines était une figure originale. Cet avocat célèbre était aussi un spécialiste éminent du sonar et du radar, puisqu'on lui devait plusieurs brevets dans ces deux domaines. Avant de faire fortune dans le droit, Robert Rines avait obtenu un doctorat de physique. En 1963, à quarante et un ans, il avait fondé, avec d'autres amis plutôt aisés (certains bardés de diplômés), l'Academy of Applied Sciences, une organisation à but lucratif totalement indépendante et dédiée à l'application des technologies perfectionnées à toutes les branches de l'activité humaine. Le Dr Rines et son équipe arrivèrent au bord du loch en septembre 1970 avec un matériel très sophistiqué. Les appareils détectèrent ce qui était apparemment une masse en mouvement dont la taille était à peu près 50 fois celle des plus gros poissons connus du loch Ness. En 1972, disposant d'un système encore plus performant de caméra Edgerton immergée couplée à un sonar, Robert Rines et ses collaborateurs reprirent leurs recherches. Dans la nuit du 7 au 8 août, ils virent soudain sur l'écran du sonar les nombreux points représentant des poissons se mettre à fuir. Très vite, une grande forme noire se dessina sur l'écran maintenant vide de toute trace de poissons. Elle y resta un moment avant de disparaître. Une fois le film développé dans un laboratoire américain et traité par ordinateur par des informaticiens du Jet Propulsion Laboratory, en Califormie, deux des photos se révélèrent très intéressantes. L'une d'elles montrait ce qui semblait être une queue cylindrique et l'autre, la plus connue, une sorte de nageoire en forme de losange et rattachée à un corps massif. Les estimations donnèrent à la nageoire les dimensions approximatives de 2,40 m de long sur 1,20 m de large et à la queue une longueur d'environ 2,50 m. Trois ans plus tard, en juin 1975, Rines et son équipe rapportèrent deux photographies encore plus étonnantes que les précédentes. la partie antérieure d'un animal géant avec son long cou terminé par une petite tête, ainsi que sa paire de nageoires avant.

Sur la seconde, plus énigmatique, se dessinait d'après Rines un gros plan de la tête avec ses petites cornes. Honnêtement, je dois avouer que, si la première est très lisible, il faut faire preuve d'imagination pour distinguer sur l'autre quelque chose qui puisse rappeler Nessie. Mais, dans l'ensemble, ces clichés et ceux de 1972 semblaient bel et bien confirmer la plupart des témoignages antérieurs.

La publication des photographies dans la presse déclencha un beau scandale, d'autant plus que certains scientifiques, tels que l'américain George R. Zug ou le Dr C h r i s t o p h e r McGowan, du Royal Ontario Muséum de Toronto, au Canada, y

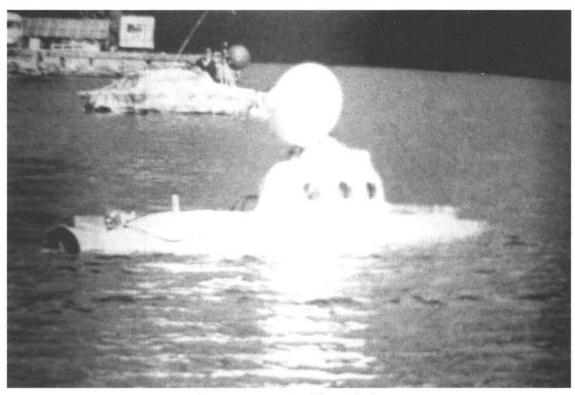


L'intention initiale de Robert Rines était de soumettre en secret ses clichés à l'examen de savants anglais, au cours d'un symposium qui devait se tenir à Edimbourg le 9 décembre sous l'auspice de plusieurs institutions académiques, puis de faire éclater sa bombe au grand jour.

Le battage qui suivit l'annonce de l'existence des photos fut tel que les savants, effrayés, se défilèrent sur-le-champ, faisait ainsi capoter le symposium. Pis, certains scientifiques anglais se mirent à dénigrer officiellement les photos avant même de les avoir vues! Ne désarmant pas, Rines et ses collaborateurs revinrent à l'été 1976 avec le support financier du New York Times et une équipe de scientifiques américains, anglais et canadiens. Leur matériel s'était encore amélioré. Malheureusement seules quelques images sonar furent obtenues.

En 1979, le Dr Rines voulut tenter une traque du monstre avec deux dauphins dressés et équipés de caméras et de sonars, mais la mort d'un des deux cétacés, avant le départ des États-Unis, mit fin prématurément à l'opération.

Au cours des années 1980, il apparut que la photo de la nageoire en losange publiée par la presse avait été en fait retouchée pour la rendre plus nette et que le



Le sous-marin «Viperfish»

renforcement opéré par le JPL était moins parlant, tout en constituant toujours une pièce importante pour le dossier.

Opération Deepscan et Project Urquhart

En octobre 1987, une nouvelle expédition d'envergure, sous la direction d'Adrian Shine et baptisée Opération Deepscan, balaya au sonar pendant trois jours environ 60 % des eaux profondes du loch (et non sa quasi-totalité ainsi qu'il est régulièrement annoncé) à l'aide d'une ligne de vingt-quatre petits bateaux.

On entend souvent dire par les sceptiques que Deepscan ne donna aucun résultat, ce qui prouve d'après eux que Nessie n'est qu'une légende. C'est faux. Il y eut en réalité trois contacts sonar dont un, au large du château d'Urquhart, montra un corps de grande taille en train de se mouvoir lentement à environ 180 mètres de profondeur. Cette image sonar fut si étonnante qu'elle impressionna même Darrell Lowrance, le président de la société américaine qui avait fourni l'équipement sonar et qui était des plus réservés au départ sur l'issue de l'expédition. Après avoir étudié le relevé, il déclara : « Il y a là quelque chose que nous ne comprenons pas, quelque chose qui est bien plus grand qu'un poisson, peut-être une espèce animale encore non détectée jus-

qu'à nos jours. Certains défenseurs de Nessie ajoutèrent que le bruit de vingt-quatre bateaux à moteur avançant en ligne avait largement de quoi faire fuir n'importe quel animal. Début 1992 a été mis en œuvre le projet le plus ambitieux concernant le loch Ness, le Project Urquhart. Cette opération, patronnée par plusieurs organisations scientifiques et devant s'étendre sur plusieurs années, a pour but de procéder à une exploration détaillée du loch et de sa faune. Elle a déjà pu établir que le loch était plus profond qu'on ne le pensait jusque-là. L'opération n'était donc pas destinée au départ à traquer Nessie, mais on se doute bien que cette chasse était la seule chose qui intéressait vraiment le public dans le Project Urguhart... Pour l'instant, aucune preuve matérielle n'a été trouvée mais, le 28 juillet 1992, le navire norvégien M.V. Simrad qui épaulait l'opération pour les recherches au sonar, a obtenu un contact intéressant à environ 15 mètres de profondeur, entre Foyers et Invermoriston. Thor Edland, l'opérateur en poste à ce moment-là, a déclaré que le contact était plus gros que tout ce qui avait été repéré jusque-là dans le loch et très puissant. L'appareil s'est bloqué

automatiquement sur l'objet et l'a suivi pendant deux minutes. L'information a été confirmée par les responsables du projet, notamment par Anthony Preston, le directeur de l'opération qui, sans prendre parti, a qualifié cet écho d' inexplicable. Mais lorsque la revue Fortean Times a voulu en savoir plus, le porte-parole du Project Urquhart a déclaré que, malheureusement, l'équipement d'enregistrement n'était pas branché à ce moment-là.

Sans vouloir passer pour un paranoïaque, je trouve quand même bizarre qu'un enregistrement n'ait pas été en cours alors que l'opérateur travaillait...Il ne reste donc plus qu'à attendre la fin du dépouillement (toujours en cours) des données récoltées par le Project Urquhart pour en savoir peut-être plus sur les mystérieux animaux géants du loch Ness. Cela dit, en juillet 1995, d'étranges grognements et gémissements ont été captés par un mini sous-marin canadien basé depuis mars 1994 dans le loch et utilisé aussi bien pour des missions scientifiques que des déplacements touristiques, ces derniers finançant les premières.



Le « ratissage » du loch par les bateaux du Projet Deepscan

VOUS AVEZ DIT MYSTIFICATION?

u printemps 1994, la presse anglaise (relayée en France par des publications bien connues, à Adéfaut d'être fiables, tel que le mensuel scientiste Science & Vie) se sont fait un malin plaisir de dévoiler le scoop de l'année, à savoir que la fameuse photographie prise en 1934 par le Dr Wilson n'aurait été qu'une mystification organisée par un spécialiste des modèles réduits du nom de Christian Spurling. Celui-ci aurait en effet confessé, juste avant de mourir en novembre 1993, qu'il aurait construit à la demande de son beau-père, le célèbre et pitoyable Marmaduke Wetherell, dont il a été question plus haut, une maquette flottante composée d'un cou en plastique d'une trentaine de centimètres de haut fixé sur un petit sous-marin jouet fonctionnant avec un moteur à ressort. Ceci pour se venger de l'affront enduré après sa mystification à base de cendrier taillé dans une patte d'hippopotame... Le Dr Wilson se serait alors proposé pour faire circuler ensuite les photographies et leur donner la célébrité que l'on sait.

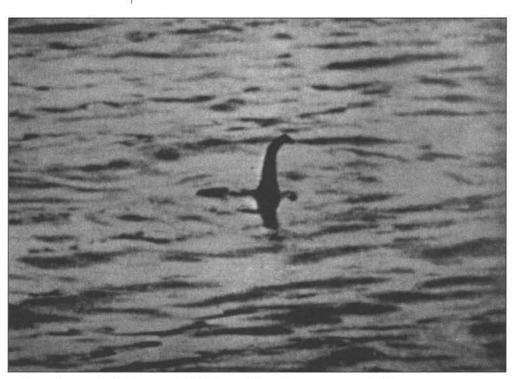
Un coup de grâce dont on ne risque pas de se relever, n'est-ce pas ? Pourtant, à y regarder de plus près, on ne tarde guère à se poser d'embarrassantes questions : - En 1987, des spécialistes reconnus de la mer, Paul Le Bond

et Michaël Collins avaient calculé, d'après la hauteur des vaguelettes entourant le modèle et les conditions météo locales, que le cou et la tête culminaient à environ 1,20 m et non 30 cm. Le plastique utilisé prétendument par Christian Spurling n'était pas en usage en 1934. D'après plusieurs spécialistes de l'histoire du jouet, il n'existait aucun sous-marin miniature en 1934 susceptible de supporter sans chavirer une structure telle que celle que Christian Spurling prétendit avoir utiliser pour simuler le cou et la tête de Nessie. L'utilisation d'un contrepoids aurait fait immanquablement couler l'ensemble.

Il existe une autre photographie du Dr Wilson montrant la tête et le cou inclinés suivant un angle différent. Le sujet de la photo n'est pas en train d'avancer, ainsi que le prouvent sans discussion les vaguelettes concentriques autour de lui. A ces détails plus que troublants, il faut aussi ajouter que Christian Spurling n'a pas le monopole dans cette histoire car, dès 1992, le Pr Lambert Wilson (sic), ancien chef d'orchestre de l'Aberdeen Symphony Orchestra, avait affirmé dans l'hebdomadaire danois *Hjemmet* que c'était lui qui avait organisé cette mystification en montant un faux ensemble cou/tête sur un masque de plongée et que le Dr Wilson n'avait fait que se trouver là par hasard pour le photographier alors qu'il se déplaçait juste sous la surface de l'eau...

Une histoire que la presse s'est bien gardée d'ébruiter car deux mystifications pour une seule photo, cela commençait sans doute à faire un peu désordre. La plus grande prudence s'impose donc toujours pour ce qui concerne cette photographie, y compris dans le milieu de la cryptozoologie lui-même.

Et s'il se trouvait que la photo du chirurgien était effectivement un faux (ou représentait un autre animal que Nessie), cela ne changerait pas grand-chose à l'épaisseur du dossier...



La photo de Wilson (1934) La thèse du trucage devient suspecte...

UNE IDENTITÉ POUR NESSIE ?

out d'abord, il est évident qu'un monstre solitaire traversant les siècles est impossible. Sous le nom de Nessie, que j'ai conservé pour plus de facilité, doit se trouver une petite population qui, au dire des cryptozoologues, doit être comprise entre dix et vingt individus de toutes tailles. Au-delà, les réserves en poissons ne suffiraient plus à les nourrir. L'idée couramment émise que les animaux pourraient circuler entre le loch et la mer du Nord ne tient pas en raison de la très faible profondeur moyenne de la rivière Ness (moins d'un mètre) et des écluses du canal Calédonien. Mais il se peut fort bien que les grands animaux inconnus du loch aient été au départ des animaux marins restés bloqués dans le lac à la suite d'un ancien abaissement du niveau de la mer.

C'est à la suite d'une telle modification qu'il existe une espèce de dauphin dans un lac de Chine et une de requin dans un lac du Nicaragua. La première conséquence de cette estimation d'un nombre restreint d'individus est que les plus gros adultes, ceux qui méritent le qualificatif de monstres, doivent se compter sur les doigts d'une main. D'un autre côté, les quelques petits ne sont pas différenciables des plus gros poissons locaux sur un écran de sonar. Voilà qui commence à donner une idée de la difficulté qu'il y a à traquer

Nessie dans un lac célèbre pour son opacité. Si on fait un portrait-robot de Nessie à partir des dizaines d'observations fiables recensées depuis le XIX^e siècle, on obtient un animal de couleur sombre, avec une petite tête sur laquelle ont été souvent signalées de petites cornes, un long cou et un corps massif avec trois bosses et quatre grandes palettes natatoires. La présence d'une queue reste sujette à caution, car elle peut être simulée durant la nage par les deux palettes postérieures repliées dans l'alignement du corps. Enfin, Nessie paraît aller de temps à autre sur la terre ferme et avoir un régime à base de poissons.

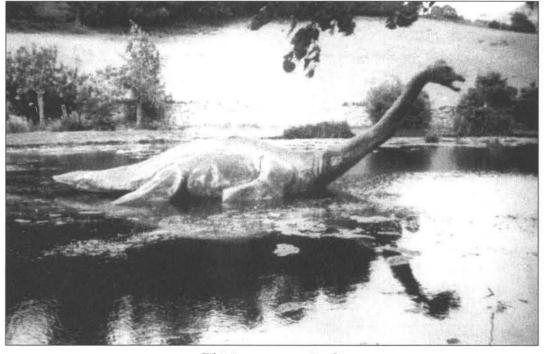
Qui est Nessie?

...limitons tout d'abord les hypothèses insensées au vu du dossier, c'est-à-dire que Nessie serait un fantôme, un hors-bord (un genre de bateau particulièrement répandu au XIX^e siècle, comme chacun sait...), un phoque gris, un requin, une tortue, un tronc d'arbre, des mines de la Première Guerre mondiale remontant à la surface, un OVNI (mais oui...) ou une masse végétale flottante. Toutes ces stupidités mon-

trent, à défaut d'autre chose, que les idiots sont à coup sûr plus répandus sur les berges du loch que les monstres dans les eaux de celui-ci.

Passons maintenant aux hypothèses plausibles. La première qui vient à l'esprit est celle de plésiosaures reliques. Mais on l'a vu avec le serpent de mer, les vertèbres des squelettes de plésiosaures montrent que ces animaux devaient sérieusement manquer e souplesse, ce qui ne cadre pas avec celle prêtée au cou de Nessie.

D'autre part, même s'il n'est plus prouvé que les grands reptiles du secondaires aient



Plésiosaure articulé

été à sang froid et donc qu'ils aient pu résister à des températures assez basses (voir, par exemple, *The Dinosaur Heresies* du Dr Robert Bakker, 1986).

les eaux réfrigérantes du loch Ness ne paraissent pas être des plus accueillantes pour des plésiosaures. L'idée d'un Anguilliforme géant, plusieurs fois avancée, ne correspond pourtant quasiment ni aux descriptions ni aux échos sonar.

En fait, les meilleures hypothèses semblent s'orienter vers les mammifères, plus particulièrement vers les pinnipèdes. Et nous voyons ressurgir ici l'otarie géante à long cou qui, d'après Bernard Heuvelmans, constitue l'une des principales identités du Grand Serpent de Mer. Le fait est qu'elle colle presque parfaitement au portraitrobot de Nessie, y compris pour les trois bosses formées par les replis de graisse sur le dos. Les pinnipèdes mettant bas à l'occasion dans l'eau, on peut facilement imaginer que ce soit le cas de notre otarie géante, ce qui

expliquerait encore mieux son caractère insaisissable, même s'il lui arrive de faire des incursions sur la terre ferme. Voilà bien sur qui risque de décevoir ceux qui voyaient dans Nessie une sorte de dragon aquatique surgi des temps préhistoriques.

Pourtant, soyons honnêtes : se retrouver au milieu d'un lac face à une otarie de plusieurs tonnes et de 10 mètres de long doit constituer une expérience unique, non ?

Les résultats mitigés des opérations Deepscan et Urquhart ne doivent pas faire oublier les innombrables témoignages de gens honnêtes et les photos les plus révélatrices qui montrent bien que des animaux inconnus de grande taille vivent depuis des temps immémoriaux dans le plus célèbre lac d'Écosse.

La seule question qu'on peut se poser est de savoir si cette population logiquement déjà bien faible en nombre lors des premières observations rapportées par la presse ne serait pas en train de s'éteindre...



La photo (nette mais suspecte) de « Doc » Shiel

L'AFFAIRE DU DINOSAURE AFRICAIN

es histoires de dinosaures et autres reptiles géants reliques, mélange de fiction et de réalité, courent depuis bien longtemps sur le continent noir. Il y a des décennies qu'elles font épisodiquement la une de diverses publications, y compris (qui le croirait de nos jours en parcourant les stupidités qu'on peut y lire sur la cryptozoologie?) celle du numéro de septembre 1958 de... Sciences et Avenir.

Le lac Télé

Dans son excellent Les Derniers Dragons d'Afrique (1978), Bernard Heuvelmans en arrivait à la conclusion qu'un des lieux les plus propices à cette survivance serait le nord du Congo dans la région du lac Télé et de la rivière Likouala-aux-Herbes. C'est dans cette zone marécageuse à peine praticable et couverte d'une jungle presque impénétrable que vivrait le mokélé-mbîmbé.

La démonstration de Bernard Heuvelmans était si probante qu'elle décida en grande partie le Pr Roy Mackal (devenu dans les années 1970 le cryptozoologue le plus connu des États-Unis) à monter une première expédition dans la région de la Likouala-aux-herbes en compagnie de James Powell, un spécialiste des reptiles qui avait déjà entendu parler d'un animal semblable au mokélé-mbîmbé, mais au Gabon, le n'yamala.

Parvenus sur place en février 1980, les deux zoologues ne virent pas l'animal mais récoltèrent un certain nombre de témoignages intéressants sur lui, dont celui d'un habitant d'un village voisin, Nicolas Mandongo.

D'après ces témoignages, le mokélé-mbîmbé, de couleur foncée, mesurerait de 5 à 12 mètres de long. Son cou, de la grosseur d'une jambe humaine, irait en s'épaississant à sa jonction avec le corps. Sa tÎte serait plus large que le cou et porterait une sorte de corne. Il posséderait un corps massif, soutenu par de grosses pattes assez courtes, et une longue queue. Enfin, ce serait, contrairement à la quasi-totalité des monstres lacustres dont il a été question jusqu'ici, un animal végétarien qui se

nourrirait des fruits d'une plante, le malombo, connue aussi sous le nom de « chocolat de la jungle ».

En 1958 ou 59, les Pygmées Bomitabas habitant la région auraient même réussi à tuer un de ces animaux à coups de sagaie et de flèches après l'avoir poussé vers une série de pièges installés à l'embouchure d'une des rivières se jetant dans le lac Télé. Ils auraient ensuite bataillé pour le découper et le manger. Mal leur en aurait pris, car tous ceux qui auraient goutté à la chair seraient ensuite morts empoisonnés...

La véracité de cette histoire aurait été confirmée à Christian Le Nœl, guide de chasse et spécialiste de l'Afrique centrale qui connaît bien le lac Télé et sa région, par un chasseur français du nom de Jacques Mangin (habitant Impfondo) qui raconta avoir refusé à cette époque d'aller voir la bête morte, comme le lui demandaient des Bomitabas de sa connaissance, en raison de l'inondation des forêts. Les occasions perdues sont décidément la malédiction de la cryptozoologie...

Du nouveau sur le mokélé-mbîmbé

Inutile d'être un expert en paléontologie pour se dire immédiatement que ce mokélé-mbîmbé ressemble diablement à un brontosaure ou un diplodocus de taille moyenne, des dinosaures végétariens du groupe des sauropodes. Un végétarien de choc puisqu'il faisait fuir les éléphants, un détail très troublant selon Christian Le Nœl qui rappelle que l'éléphant n'a peur d'aucun autre animal connu en Afrique, y compris le rhinocéros.

Roy Mackal, accompagné cette fois de Richard Greenwell, du géologue Justin Wilkinson et de la photographe Mary Womack, revint au Congo en octobre 1981 avec l'intention d'aller cette fois jusqu'au lac Télé. Un biologiste congolais, Marcellin Agnagna se joignit à eux. Les Américains ne virent toujours pas l'animal, ne purent atteindre le lac Télé, mais collectèrent de nouveaux témoignages et

prirent des photos de grandes empreintes intrigantes. Et, tout comme l'année précédente, Roy Mackal découvrit dans la végétation des trouées que n'aurait pu laisser sur son passage aucun animal connu.

La même année, au mois de septembre, une autre expédition conduite par deux Californiens, Herman et Kia Regusters, fut semble-t-il plus heureuse puisque certains de ses membres auraient aperçu le mokélé-mbîmbé. Mais les photos rapportées, prises dans de mauvaises conditions, ne furent guère concluantes.

En avril-mai 1983, Marcellin Agnagna (qui avait accompagné la seconde expédition de Roy Mackal et avait paru être convaincu à cette occasion de l'existence du mokélé-mbîmbé) atteignit enfin les rives du fameux lac. Là, le 2 mai, il eut la chance de voir enfin l'animal, à moitié immergé, pendant une vingtaine de minutes à une distance d'environ 250 mètres. Marcellin Agnagna estima sa longueur à 5 mètres. De sa description, il ressortit que l'animal, indéniablement reptilien d'après-lui, avait le dessus du corps et du cou noir et le dessous brun. Ses yeux étaient ovales. Malheureusement, une fausse manœuvre empêcha le film tourné à cette occasion d'être impressionné et les photos ne montrent pas grand-chose de probant en raison de la distance.

Néanmoins, le mokélé-mbîmbé avait été enfin vu par un témoin qualifié. Enfin, plus qualifié en matière de zoologie qu'en matière de photographie...

D'autres expéditions visitèrent la région au cours des années quatre-vingt. Deux furent le fait d'équipes de télévision japonaises (septembre 1987 et mars 1988). La seconde passa 35 jours à épier avec du matériel sophistiqué la surface et les abords du lac Télé mais sans découvrir le mokélémbîmbé.

En décembre 1984, le monstre insaisissable eut les honneurs de la couverture du magazine anglais BBC Wildlife où un tableau évocateur de Tom Stimpson illustrait l'article vedette du mois, « In search of the Congo monster » de Michael Bright. En 1986, l'explorateur écossais Bill Gibbons organisa l'Opération Congo, une expédition conjointe avec les Congolais mais qui fut irrémédiablement

handicapée par les problèmes bureaucratiques qui sont la spécialité des pays marxistes. Néanmoins, elle permit de découvrir des empreintes et des pistes qui ne pouvaient pas avoir été laissées par des éléphants, la seule grande espèce animale reconnue de la région.

La dernière expédition en date, toujours conduite par Bill Gibbons en 1992, ne trouva rien de particulier, mais ce n'était qu'un raid de reconnaissance en vue d'une expédition plus importante. Il ne reste plus qu'à espérer que celle-ci rapportera peut-être enfin des preuves tangibles. Toutes les descriptions de l'animal évoquent un reptile préhistorique attardé. On a vu avec le cúlacanthe qu'une absence de fossiles sur plusieurs dizaines de millions d'années n'impliquait pas automatiquement une disparition. En outre, l'environnement cauchemardesque du lac Télé est resté inchangé depuis des millions d'années et hors de portée de la civilisation. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un sauropode de taille relativement modeste ait pu survivre à la destruction massive des grands reptiles préhistoriques voici 65 millions d'années. Bill Gibbons pense à un atlantosaure, un sauropode de moins de 10 mètres de long dont on a retrouvé des restes en Afrique australe et orientale. Chez les cryptozoologistes, le mokélé-mbîmbé est devenu un type de saurien lacustre surnommé pour plus de commodité « dragon congolais ».

Le Pr Mackal (auteur de l'excellent A Living Dinosaur? in Search of Mokélé-Mbîmbé, 1987) défend la thèse de la survivance du « dragon congolais » et a même promis une prime de 2 000 dollars à qui lui ramènerait une preuve solide de l'existence d'un tel sauropode au lac Télé. Personne n'est encore venu réclamer la prime mais il faut dire que les visiteurs de la région du lac Télé restent très rares en raison des conditions climatiques et autres régnant sur place, comme par exemple le racket organisé par les indigènes, les Bohas, qui sont allés jusqu'à prendre en otage une équipe de télévision japonaise en 1991.

En l'espace d'une quinzaine d'années, le mokélémbîmbé est devenu en tout cas un des objectifs principaux de la cryptozoologie et une de ses images de marque dans le grand public.

LE PRÉTENDU "ABOMINABLE" HOMME DES NEIGES



Les « Yetis » vus par S. Rawics en 1942

LE RÔDEUR DE L'HIMALAYA

es rumeurs et les légendes qui couraient, au nord de l'Inde, au Tibet et au Népal, sur l'existence d'une sorte d'homme géant et velu qui vivrait à l'état sauvage dans les montagnes n'atteignirent pour la première fois l'Occident qu'à l'occasion de la publication en 1889 à Londres de Among the Himalayas, le recueil de souvenirs de L.A. Waddell, un major du service de santé de l'armée britannique, naturaliste à ses heures.

Les Occidentaux découvrent le mystère

Dans un chapitre, le major racontait comment, en 1887, dans une région désolée du nord-est du Sikkim, il avait vu une série de grandes empreintes laissées dans la neige par les pieds nus d'une créature bipède qui savait apparemment utiliser la moindre facilité du terrain pour en négocier les innombrables difficultés. L.A. Waddell se contenta de rapporter l'incident sans trop se poser de questions, notant toutefois au passage que la croyance en ces créatures était universelle parmi les Tibétains, et certains de ses lecteurs, des précurseurs en matière d'explications toutes faites, se dirent que les traces en question avaient été laissées par un ermite local. L'affaire en resta là.

Tué et perdu...

En 1902, la pose du télégraphe entre Lhassa au Tibet et Kalimpong, au Bengale, fut à l'origine du premier rapport officiel concernant une rencontre avec la créature. L'incident se produisit au col de Chumbithang à la frontière séparant le Tibet du Sikkim.

Un matin, un détachement de soldats indiens parti à la recherche d'ouvriers disparus tomba par hasard sur un animal endormi qui ressemblait à un homme recouvert de poils. Nos braves soldats n'hésitèrent pas un instant et truffèrent la malheureuse créature de balles. Ensuite, toujours d'après le rapport des fonctionnaires anglais supervisant la pose du télégraphe, un compte rendu détaillé et la créature enveloppée dans de la glace furent



Piste de Yeti dans la neige

expédiés à Sir Charles Bell, le gouverneur anglais du Sikkim. Mais l'ensemble disparut en route et il fut impossible d'en retrouver la trace. Une fois de plus, le mauvais sort s'était acharné contre les traqueurs d'animaux mystérieux...

En 1957, dans son livre sur les énigmes de l'Orient, Jadoo, John A. Keel raconta qu'il avait rencontré peu de temps auparavant à Darjeeling, au Bengale, un vieil Indien nommé Bombahadur Chetri qui avait vu la créature de ses propres yeux alors qu'il était un jeune soldat. Ainsi que le fait remarquer Ivan T. Sanderson dans Hommes-des-neiges et Homme-des-bois, le papier était souvent rare dans les petits avant-postes anglais et les officiers n'encombraient pas leurs rapports importants de détails baroques, à moins qu'ils ne les jugeassent de première importance.

La naissance de l'Abominable Homme-des-neiges

En 1915, un ingénieur des Eaux-et-Forêts en poste au Darjeeling du nom de J.R.P. Gent adressa à un membre de la Zoological Society de Londres une lettre où il disait avoir vu de grandes traces de pas (mesurant de 45 à 60 cm) vers Phalut. Mais il les associait étrangement à un animal que les indigènes nommaient sogpa ou jungli admi et qui ne mesurait, à leurs dires, qu'un peu plus d'un mètre de haut, ce qui était une impossibilité manifeste.

Pourtant, cette relation fut publiée dans la très sérieuse revue de la Société par les soins de celui à qui elle avait été adressée, le botaniste Henry J. Hewles. La raison de cette étrange compréhension de la part d'un homme aussi en vue était simple : Hewles avait lui-même aperçu en 1906, dans une autre partie de l'Himalaya, une créature inconnue ressemblant à un grand singe...

Cependant, toutes ces observations restèrent confidentielles et il fallut attendre 1920 pour que l'énigmatique animal de l'Himalaya finisse par faire son entrée dans la presse internationale. Cette année-là, une expédition de reconnaissance anglaise partit explorer la région de l'Everest. Parmi ses membres se trouvait le lieutenant-colonel C.K. Howard-Bury et c'est le télégramme qu'il expédia en Inde, à ses supérieurs, qui déclencha toute l'affaire.

Alors que l'expédition se trouvait à un peu plus de 5 000 m d'altitude, au col de Lapkha-La, non loin de la face nord de l'Everest, le lieutenant-colonel aperçut à la jumelle, sur un champ de neige encore plus élevé, des formes sombres en train de se déplacer. Une fois arrivés sur place, les membres de l'expédition découvrirent dans la neige de grandes traces faisant trois fois la taille de celles d'un être humain.

Les Sherpas affirmèrent à Howard-Bury que les créatures n'étaient autres que des Metoh-Kangmi (suivant la transcription de l'officier), ce qui signifiait à peu près créature sauvage ressemblant à un homme

Soucieux de précision, l'officier britannique mentionna ce nom dans le rapport destiné à être emporté vers Katmandou, au Népal, pour y être ensuite télégraphié. Et c'est là qu'intervint la suite d'erreurs qui sauva cette rencontre de l'absence d'intérêt ayant frappé les précédentes...

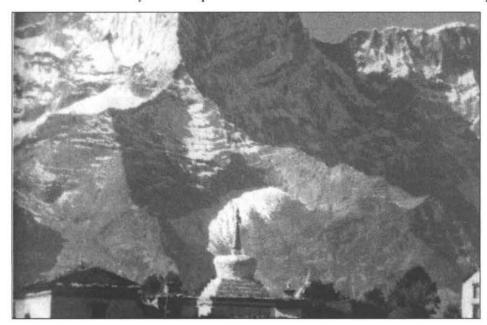
C'est ainsi que la créature sauvage de la neige ressemblant à un homme devint... l'Abominable Homme-desneiges!

Un nom pareil ne pouvait que fasciner les journaux et le public anglais, ce qui poussa certaines personnes à s'intéresser de plus près à l'histoire locale ancienne de la créature.

Il est bon de préciser que Mehteh Kang-Mi n'était pas le

seul nom donné à cette créature. Suivant les régions, elle s'appelait Bhanjakris, Migu, Mirka ou Ui-go. Mais le nom qui allait s'imposer dans le monde était celui donné par les porteurs népalais : Yeh-Teh, devenu en Occident Yeti.

Motif mineur dans l'art religieux, pour les habitants de l'Himalaya, le Yeti n'a rien de surnaturel même s'il est considéré comme sacré par les bouddhistes, comme tous les autres êtres vivants. Dans certains endroits, il fait même figure de fléau car, dit-on il lui arrive de venir saccager les cultures non loin dés villages et même, à l'occasion, d'enlever des hommes pour les dévorer. Une curieuse légende voudrait aussi que certains Yetis aient les orteils à l'arrière du pied.



Monastère dans l'Himalaya

COMME UN FANTÔME DANS LES NEIGES ÉTERNELLES...

près l'affaire du télégramme du lieutenant-colonel Howard-Bury qui déclencha une polémique qu'on retrouva jusque dans les pages du Times, on aurait pu croire que des récits de rencontres avec le Yeti allaient envahir la presse. Il n'en fut rien.

La raison principale de ce quasi-silence était bien entendu, le faible nombre d'Européens qui osaient se lancer dans des régions si inhospitalières. En fait, en dehors de quelques expéditions scientifiques ou d'alpinistes, pratiquement personne ne s'aventurait dans les traîtresses montagnes himalayennes.

Un seul témoignage émerge réellement des années 1920, d'autant plus qu'il fut le premier à être détaillé par écrit par le témoin. Et encore jette-t-il le trouble dans le dossier... 1925, l'explorateur A.N. Tombazi, qui était membre de la Royal Geographical Society anglaise et dirigeait une expédition photographique au Sikkim, eut soudain l'attention attirée par les gestes frénétiques de ses porteurs alors qu'il se trouvait à une quinzaine de kilomètres du glacier de Zemu, au pied du mont Kabu.

.. je repérai vite l'"objet" en question, à environ 200 ou 300 m plus bas dans la vallée, à l'est de notre campement. Sans aucun doute possible, la silhouette était exactement semblable à celle d'un être humain, marchant debout et se penchant de temps à autre pour déraciner des rhododendrons nains.

Elle apparaissait noire sur le fond de la neige et, pour autant que je puisse le voir, ne portait aucun vêtement. Dans la minute qui suivit, ou presque, elle disparut derrière un épais taillis et je la perdis de vue. Ensuite, Tombazi, qui n'avait pas eu le temps de faire une photo, descendit jusqu'à l'endroit où il avait repéré la créature. Il y découvrit des empreintes de forme humaine, mais de taille inférieure à celle d'un homme avec les cinq orteils bien visibles. De toute évidence, elles appartenaient bien à un bipède. Lorsqu'il demanda à ses porteurs ce qu'ils en pensaient, ceux-ci lui dirent qu'il venait de voir le démon du Kanchenjunga (un des plus hauts sommets de l'Himalaya, sur la frontière entre la province indienne du Sikkim et le Népal).

L'explorateur resta sur sa faim tout en étant sûr d'une chose : il avait vu quelque chose qui ressemblait à s'y méprendre à un être humain. Ce qui le conduisit à se demander si son homme sauvage n'était pas un de ces ascètes ayant renoncé au monde pour tenter de retrouver Dieu dans le lieu le plus inhospitalier qui soit.

En 1964, A.N. Tombazi écrivit d'ailleurs que bien que presque quarante années aient passé, je conserve toujours une impression vivante de ce que j'ai entr'aperçu à l'époque et je suis convaincu que le Yeti existe en tant que bipède et non en tant que quadrupède. Et pourtant la silhouette humanoïde qu'il avait vue et les traces laissées par elle n'avaient en fin de compte pas grand-chose à voir avec le Yeti, même si personne n'était censé habiter à cet endroit glacial, à plus forte raison dans le plus simple appareil! La question est donc de savoir si un ascète bouddhiste est capable de vivre nu à 4.500 m d'altitude, dans un froid polaire? Il semblerait que ce soit le cas et que la première impression de A.N. Tombazi, plus tard converti à l'existence du Yeti, ait été la bonne. Une hypothèse confirmée par des traces de bottes trouvées par John Hunt et H.W. Tilman dans la même zone. Ce premier témoignage détaillé se révèle donc décevant mais a permis de mettre en lumière l'intrusion des ermites, ascètes et des hommes des bois de tous poils dans le dossier du Yeti et des autres bêtes humaines des quatre coins du monde.

Il va sans dire que les sceptiques ressortent cette explication prosaïque à chaque fois que les empreintes ne dépassent pas la taille 52 fillette... Ce qui explique pourquoi je m'efforcerai désormais de laisser de côté les cas douteux de ce genre.

Le Yeti des années trente

Après l'observation de A.N. Tombazi, une petite demidouzaine d'années passa avant que surgisse un autre témoignage européen, celui du wing-commander de la RAF, E. Bentley Beauman qui, en 1931, vit un Yeti à plus de 4 200 m d'altitude sur un glacier non loin des sources du Gange, à l'ouest cette fois de l'Himalaya. Cinq ans passent encore avant les deux observations qui marquent l'année 1936, celle de Ronald Kaulback et la première faite par Eric Shipton.

Revenant de l'Everest vers Katmandou, Shipton, alpiniste anglais déjà célèbre, découvrit à 4 800 m d'altitude

une sorte de piste d'éléphants mais qui aurait été laissée par une créature bipède. Terrorisés, ses porteurs refusèrent d'aller plus loin, arguant que le monstre avait déjà dévoré plusieurs de leurs compatriotes.

Un peu plus tard, ce fut au tour de l'ethnographe et botaniste Ronald Kaulback de croiser une piste dans la neige, également à 4 800 m d'altitude entre les rivières Chu et Salween au Népal.

Kaulback raconta l'histoire dans le Times des 12 et 13 juillet 1937.

Selon ses porteurs, il s'agissait là les traces de l'homme des montagnes, une créature que l'un d'eux affirmait avoir vue et qu'il décrivait comme semblable à l'homme, avec la peau blanche et des longs poils sur la tête, les bras et les épaules. Le voyageur britannique penchait lui plutôt pour une panthère des neiges mais sans en être vraiment sûr. La seule observation intéressante de 1937, on la doit à Frank Smythe. Traversant la vallée de Bhyundar, dans la province indienne du Garwhal à quelque 6 000 m d'altitude, il tomba sur une piste qu'il suivit jusqu'à l'entrée d'une caverne. Mais les empreintes énormes ont la particularité de présenter, outre la marque de cinq orteils à l'avant, celle de deux autres orteils au niveau du talon...

Si on laisse de côté une déformation des empreintes par la fonte de la neige (peu probable avec un dessin d'une telle régularité et à une altitude pareille) il faut se tourner vers d'autres explications comme celles fournies par Bernard Heuvelmans:

. [si la déformation n'était pas due à] des traces laissées à l'arrière du pied par des touffes de poils agglomérées par la glace, il pourrait s'agir simplement d'un animal qui aurait développé au talon des callosités saillantes, ou même des excroissances charnues ou cornées facilitant la marche sur la neige. On constate d'ailleurs une telle extension de la surface plantaire chez le mammouth, autre animal adapté à ce même genre de vie.

Ceci n'aurait rien de plus fantasmagorique que la formation de pattes palmées chez le castor ou la curieuse adaptation des mains de lémuriens, comme le loris, en vue d'une vie arboricole.

Voilà qui pourrait rendre compte des histoires de Yetis aux pieds rétroversés qui ont toujours couru chez les indigènes.

La fin d'une époque

Les années de guerre et d'immédiate après-guerre continuent à apporter leur maigre lot de rencontres avec l'Abominable Homme-des-neiges. Celles faites par des Blancs sont, en général, peu convaincantes. Il y en a cependant une qui mérite d'être rapportée en détail, celle du Polonais Slavomir Rawicz et de ses compagnons d'infortune évadés d'un camp de Sibérie début 1942.

Ce ne fut que douze ans plus tard, en 1954, que Slavomir Rawicz, réfugié en Angleterre, raconta son histoire au journaliste Ronald Downing du *Daily Mail*, alors que la chasse au Yeti était entrée dans une phase active.

Un des passages les plus étranges de cette histoire déjà hors du commun se rapportait à ce que les fugitifs (ils étaient encore cinq à ce moment-là) avaient vu en mai 1942, alors qu'ils passaient du Tibet au Népal par le défilé de Thien Shan. Voici le résumé de cette observation telle qu'elle fut publiée dans Le Figaro, début 1954 (le texte est différent dans le livre, rédigé plus tard, mais les éléments sont les mêmes) : « Nous venions de franchir une arête lorsque nous aperçûmes deux étranges créatures de grande taille (2,40 m environ). (...) Deux heures durant, nous demeurâmes à les surveiller. L'un d'eux, plus petit, devait être la femelle. Ils se tenaient droit, bombant leur thorax puissant, les mains au bout de leurs bras démesurément longs pendant à la hauteur des genoux. Les oreilles étaient plaquées et, de profil, le contour postérieur de leur crâne formait une ligne droite depuis le sommet de la tête jusqu'aux épaules, et je me souviens qu'un de nous évoqua la nuque à la prussienne. (...) Autant que pouvait le permettre la distance qui nous séparait d'eux, je remarquai la teinte fauve de leur corps recouverts de poils courts et l'abondante chevelure rousse aux reflets gris.

Le couple ne cessait de tourner lentement sur place, en se dandinant de curieuse façon et s'arrêtant de temps en temps comme pour admirer le paysage.

Voilà donc des Yetis enfin vus de près et correspondant bien à l'image de l'Abominable Homme-des-neiges telle qu'elle va être popularisée à partir du début des années 50 à la suite des premières expéditions spécialisées.

Mais cela ne veut pas dire pour autant que sa rencontre avec les deux Yetis soit du domaine de la fiction et Bernard Heuvelmans, dans Sur la piste des bêtes ignorées, y a trouvé des points qui, pour lui, sonnent vrai, comme la nuque à la prussienne qui rappelle celle, raide, boudinée et puissante, des vieux gorilles.

On laissera donc le bénéfice d'un doute positif à Slavomir Rawicz, en espérant qu'il n'ait pas repris à son compte les descriptions désormais classiques du Yeti et qui nous viennent de la même époque.

Car, avec les années 50, va commencer l'ère moderne de l'histoire du Yeti...

EXPÉDITIONS DANS L'HIMALAYA

e 8 novembre 1951, dans l'aprèsmidi, les alpinistes anglais Eric Shipton et Michaël Ward, accompagnés du sherpa Sen Tensing, découvrirent à 6.000 m d'altitude, près du glacier Menlung, à la frontière népalo-tibétaine, une série d'empreintes qui s'étendait sur un peu plus d'un kilomètre et demi. A un moment donné, une crevasse coupait la piste avant que celle-ci ne se perde dans une moraine de glace.

Les photos qui déclenchèrent tout

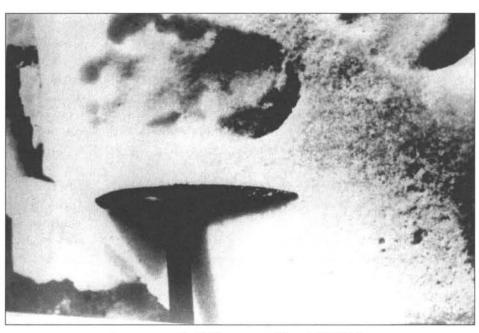
Mais, fait capital, Eric Shipton avait pris trois photographies. Deux mon-

traient la piste d'empreintes et la troisième, qui fit le tour du monde, détaillait avec une netteté parfaite une empreinte, à côté de laquelle l'alpiniste avait disposé le fer d'un piolet pour donner une idée exacte de sa taille (environ 33 cm de long). Elle était très large et montrait un gros orteil clairement écarté de trois autres bien plus petits. Il est fort possible que deux des petits orteils, accolés, n'aient laissé qu'une seule marque. Eric Shipton estima que la créature devait faire au moins 2,40 m pour avoir laissé de telles empreintes.

Plus tard, il s'avéra que ces empreintes n'appartenaient pas à la piste qui avait été découverte plus tôt le même jour dans la même zone. D'ailleurs, il semble, ainsi que l'a montré le Dr. John Napier dans Bigfoot (et ainsi que le lui a confirmé Michaël Ward) que la longue ligne d'empreintes photographiée ait été faite par un animal à sabots.

D'après Michaël Ward, les deux photos de la piste avaient été archivées avec la troisième par la Mount Everest Fondation, ce qui avait pu faire croire qu'elles représentaient la même chose

A propos de la photographie de l'empreinte en gros plan, Myra Shackley écrit avec justesse dans *Wildmen* qu'elle a mystérieusement doté l'ensemble de l'affaire du Yeti d'une aura de respectabilité, car mise au jour



La trace de Shipton et Ward (1951)

par des gens qui ne cherchaient pas le profit commercial ni la publicité à sensation.

En effet, la réputation d'Eric Shipton était telle que l'idée de fraude fut immédiatement mise de côté. Certains sceptiques durent alors se rabattre soit sur l'hypothèse d'une mauvaise identification, soit sur leur bonne vieille tarte à la crème des traces d'animaux connus amplifiées par l'action du soleil sur la neige.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la fameuse photo au piolet pour voir que la netteté des contours exclut tout début de fonte de la neige. De même, ceux qui affirment, dans d'autres cas, que le soleil ait pu modifier de façon identique des centaines de mètres d'empreintes n'ayant pas toujours toutes la même orientation par rapport au ciel ne font rien d'autre que se payer la tête des gens... Voilà pourquoi je ne ferai désormais plus allusion à cette explication fumeuse par excellence.

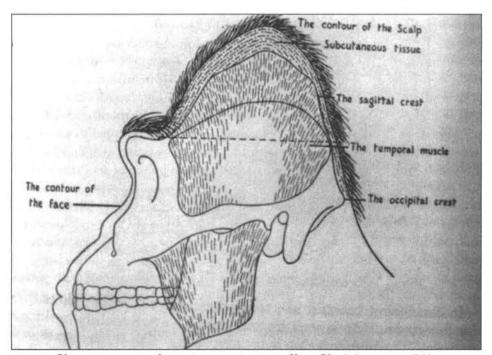
En 1961, dans sa préface au livre d'Odette Tchernine, The Snowman and company, Eric Shipton avouera que, s'il lui était déjà arrivé dans le passé de croiser des empreintes bizarres dans l'Himalaya, c'était cette piste fraîche qui l'avait définitivement convaincu de l'existence du Yeti.

Dans son numéro du 10 décembre 1989, le Sunday Times anglais publia un article insinuant qu'Eric Shipton et Michaël Ward auraient monté cette affaire de toute pièce. Cet article se fondait sur les doutes exprimés par le Dr. John Napier au sujet de l'authenticité de l'empreinte au piolet (précisons ici que John Napier a toujours eu du mal à croire à l'existence du Yeti...) et sur une supposée tendance de Shipton à faire des farces. Le journaliste du Sunday Times, dont les intentions étaient loin d'être claires, en profitait pour affirmer avec l'audace habituelle des démolisseurs professionnels que les photos d'Eric Shipton étaient jusque-là la seule preuve de l'existence de l'animal. Donc, pour lui, s'il s'avérait que c'était une mystification...

Quoi qu'il en soit, ce fut bel et bien la photo au piolet qui déclencha la vague d'intérêt internationale pour le Yeti au cours des années 1950.

La chasse s'organise

L'année 1953 vit enfin la victoire de l'homme sur l'Everest, le plus haut sommet du monde. Les deux vainqueurs, le Néo-Zélandais Edmund Hillary et le Sherpa Tensing Norgay, appartenaient à une expédition dirigée par Sir John Hunt. Le même John Hunt décida de profiter de l'occasion pour tenter d'en savoir plus sur le fameux Yeti dont tout le monde parlait, d'autant plus que Edmund Hillary et Tensing Norgay avaient vu euxmêmes des empreintes lors de leur ascension. Et n'oublions pas que John Hunt avait déjà croisé des traces bizarres (sans doute laissées par un ermite/ascète) près du col de Zému en 1937. A quelques kilomètres au sud de l'Everest, et à 4 300 m d'altitude, se trouve le monas-



Vue en coupe du crâne présumé d'un Yeti (années 50)

tère de Thyangbotchi. John Hunt s'y rendit pour interroger les lamas et apprit ainsi que les apparitions de Yetis dans les environs du monastère n'étaient pas rares et que ces animaux faisaient entre 1,50 et 2 m de haut qu'ils étaient couverts de poils gris-brun et qu'ils se tenaient souvent debout. Le retentissement de la conquête de l'Everest amplifia encore un peu plus en Occident l'intérêt pour le Yeti. Toute la presse en parlait et c'est un quotidien, le Daily Mail, qui décida de monter la première expédition dont le but était la recherche de la mystérieuse créature. Parmi l'équipe dirigeant les trois cents hommes de l'expédition, nous allons retrouver de vieilles connaissances : le reporter Ralph Izzard et l'anthropologue Charles R. Stonor qui étaient déjà partis à la poursuite du buru ainsi que le naturaliste américain Gerald Russell. A ce trio s'ajoutaient John A. Jackson, un alpiniste de premier plan, le cameraman Tom Stobar et un zoologiste indien, le Dr. Biswarmoy Biswas. Cette fois, quelqu'un prenait enfin le taureau par les cornes.

Le scalp de Pangbotchi

En décembre 1953, Charles Stonor partit ouvrir la route à l'expédition en faisant une première reconnaissance. Il rencontra un Sherpa, Pasang Nima, qui lui raconta avoir vu trois mois plus tôt, d'une distance de trois cents mètres, un Yeti de la taille d'un homme et se déplaçant légèrement courbé vers l'avant. Une fois de plus, il était clair que, pour les Sherpas le Yeti était un

animal comme un autre et non un esprit désincarné. Charles Stonor en eut d'ailleurs la confirmation un peu plus tard lorsqu'il tomba sur des traces à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de l'Everest, à 4 300 m d'altitude.

Mais la trouvaille la plus intéressante du scientifique britannique eut lieu dans le petit temple népalais de Pangbotchi lorsqu'il découvrit, parmi d'autres reliques, ce qui lui fut présenté comme un scalp de Yeti. En fait, l'existence de ce scalp à la forme de casque pointu avait été révélée quelques mois plus tôt par des voyageurs occidentaux. D'après les indications des lamas, Charles Stonor en déduisit que la pièce se trouvait là depuis environ trois cents à trois cent cinquante ans. Des cheveux/poils subsistaient sur les côtés de la partie externe du scalp partagé en deux par



« Scalp de Yeti»

une sorte de légère protubérance en forme d'arête partant du front à la nuque. Apparemment, tout se présentait donc sous les meilleurs auspices et l'expédition quitta Katmandou fin janvier 1954.

Déboires et leçons de l'expédition du Daily Mail

L'expédition du *Daily Mail* était partie avec un matériel et des effectifs considérables dans l'espoir de capturer vivant un Yeti par tous les moyens possibles (piège, filets, bolas, fléchettes soporifiques, chiens de

chasse, etc.). De plus, elle tenta une véritable opération d'encerclement de la région visée en effectuant pendant quatre mois des mouvements en tenaille à l'aide de quatre caravanes différentes. Pourtant, elle ne parvint pas à ramener autre chose que des témoignages indigènes et l'observation, le 13 mars 1954, par Ralph Izzard et Gerald Russell d'une piste laissée par deux Yetis sur environ treize kilomètres. Restait bien sûr le scalp de Pangbotchi dont les voyageurs avaient pu emporter quelques poils. Mais un premier examen en Angleterre montra que ce scalp avait été en fait confectionné avec de la peau appartenant au flanc ou à l'épaule d'un animal pour l'instant inconnu.

Ralph Izzard et ses compagnons avaient également rapporté des excréments supposés avoir été laissés par des Yetis. L'analyse révéla qu'ils contenaient des restes de souris, d'oiseaux, de végétaux et de terre, ce qui correspondait aux déclarations des indigènes affirmant que les Yetis se nourrissaient habituellement de petits rongeurs, de gros insectes et de terre argileuse.

L'expédition était-elle pour autant un fiasco ?

Pas du tout car les leçons qu'elle avait apportées contrebalançaient en partie l'absence de capture de Yeti. Et puis ne l'oublions pas, elle avait sorti le problème de l'Abominable Homme-des-neiges de la rubrique à sensation des journaux pour lui conférer un début de légitimité scientifique.

La principale leçon donnée par cette aventure était qu'une grosse expédition dans une région où, pour reprendre les termes de Ralph Izzard, un groupe d'hommes est aussi visible que des cafards sur une nappe blanche, était le meilleur moyen pour faire fuir de loin tout ce qui y vivait à l'état sauvage.

En clair, ceci indiquait que seul le hasard pouvait, dans un tel environnement, provoquer la rencontre de l'homme et du Yeti, d'autant plus que celui-ci ne semblait fréquenter qu'occasionnellement les champs de neige, préférant vivre dans les ultimes avancées des forêts himalayennes.

UN MILLIARDAIRE A LA CHASSE AU YETI

Parmi les nombreuses expéditions qui se succédèrent dans la seconde moitié des années 50, j'ai choisi de suivre celles qu'organisa un personnage hors du commun, l'homme qui, sans doute aura le plus fait pour tenter de résoudre l'énigme du Yeti, le milliardaire Tom Slick.

Ce Texan réunissait en lui tous les ingrédients nécessaires pour mener à bien une telle affaire : il était riche, obstiné, passionné par la science et les mystères du monde animal et c'était un homme d'action par excellence. Le seul livre existant sur cet homme extraordinaire est l'excellent *Tom Slick and the Search for the Yeti* de Loren Coleman.

Les histoires de Yeti intéressaient depuis longtemps Tom Slick mais ce fut l'expédition du Daily Mail, en dépit de ses très modestes résultats, qui le convainquit d'intervenir personnellement dans le mystère.

Après un voyage aux abords de l'Himalaya qui lui per-

mit d'interroger les habitants sur le Yeti, Tom Slick se mit à travailler sur un projet d'expédition. Il fit alors la connaissance de Peter Byrne, un chasseur de gros gibier irlandais qui connaissait bien le Népal et qui avait vu de son côté des traces de Yeti en 1948.

En dépit des importantes difficultés politiques qui régnaient au Népal, Tom Slick, soutenu officiellement par la San Antonio Zoological Société (il faisait partie du comité directeur), finit par obtenir les autorisations nécessaires. Il put entrer au Népal le 14 mars 1957. Outre Peter Byrne, il était accompagné par N.D. Bachkheti, le surintendant du parc zoolo-

gique de Delhi, sept Sherpas et quarante porteurs népalais.

Cette expédition, qui pour Tom Slick était avant tout un raid de reconnaissance, installa sa base d'opérations dans la vallée d'Arun (où des Yetis avaient été vus par des indigènes), au nord-est du Népal, pas très loin de la frontière avec la province indienne du Sikkim.

Lorsque l'expédition repassa la frontière népalo-indienne le 18 avril, elle avait pu découvrir trois pistes d'empreintes bipèdes d'un peu plus de 30 cm de long (dont une dans de la terre et non de la neige) et quinze témoignages individuels d'indigènes d'où il ressortait que le Yeti ressemblait à une sorte de gorille à la tête pointue de 2,40 m environ, marchant essentiellement sur deux pattes.

Du côté des indices matériels, elle rapportait des photos et des moulages d'empreintes ainsi que quelques poils supposés appartenir à un Yeti dont Peter Byrne avait



"Main de Yeti"

suivi la trace dans des bambous. Il y avait aussi quelques excréments mais Tom Slick pensait qu'ils appartenaient à un léopard des neiges. Bref, en un mois à Peine, avec des effectifs réduits et une volonté manifeste d'aller au-devant des indigènes sans idées préconçues, Tom Slick avait fait jeu égal, sinon mieux, avec la grande expédition du Daily Mail...

L'idée de Tom Slick était qu'il y avait sans doute deux animaux derrière le Yeti: un grand anthropoïde au poil sombre et un autre, plus petit et plutôt roux. Enfin, l'explorateur insistait sur le fait que les indigènes faisaient parfaitement la différence sur photos entre ceux-ci et les ours et les singes de Langur qui avaient les faveurs des sceptiques (pourtant incapables d'expliquer pourquoi il n'y avait jamais la trace de la longue queue des singes en question entre les empreintes...).

Les poils et les moulages partirent apparemment pour le zoo de Delhi mais Loren Coleman affirme avoir la preuve qu'au moins un moulage et un poil furent en fait envoyés au magazine *Life* qui avait promis secrètement un million de dollars pour une photo authentique de Yeti.

Malheureusement, personne ne sait à l'heure actuelle ce qu'ils sont devenus... La presse internationale, qui avait suivi toute l'affaire, apprit en outre lors de la conférence donnée par Slick à New Delhi le 24 avril 1957 que le milliardaire allait rapidement mettre sur pied une autre expédition.

La première expédition Slick-Johnson

Vers le 20 février 1958, la nouvelle expédition financée par Tom Slick et un autre milliardaire texan, F. Kirk Johnson Sr., quitta Katmandou pour la région de la vallée d'Arun.

Cette fois, elle était dirigée par un véritable spécialiste de la capture des animaux sauvages que nous connaissons bien puisqu'il s'agit de Gerald Russell. Peter Byrne et son frère Bryan étaient en quelque sorte ses seconds. Tom Slick, quant à lui, n'était pas de la partie, souffrant des séquelles d'une mauvaise chute sur les genoux survenue au cours de l'expédition de 1957. Il ne retourna d'ailleurs jamais dans l'Himalaya. Le choix de Gerald Russell comme leader impliqua un changement de méthode.

En fait, deux techniques furent employées au cours de cette nouvelle campagne. Celle, désormais classique, de la traque systématique à partir d'un point de base (dirigée par Peter Byrne) et celle de l'affût dans un poste d'observation discret, préconisée par Gerald Russell qui se basait pour cela sur sa longue expérience. Le 15 juin, l'expédition (qui avait connu des tiraillements internes) se termina par le retour de ses derniers membres à Katmandou. Mais les frères Byrne, apparemment à la demande de Tom Slick, poursuivirent leur chasse plusieurs mois après, à titre personnel.

Cette fois, très peu d'empreintes furent découvertes et seul un Yeti de petite taille fut aperçu de nuit par un des Sherpas de l'équipe de Gerald Russell. Les résultats intéressants se situaient ailleurs.

Tout d'abord, une caverne servant de repaire à un Yeti fut découverte dans la haute vallée de Dudh Kosi. Dans le nid fait de branches de genévrier, on trouva des excréments contenant des restes écrasés d'os et de poils de lièvre.

D'autres restes de rongeurs jonchaient la caverne. Les scalps revinrent aussi au premier plan, les membres de l'expédition ayant pu examiner à loisir ceux de Thyangbotchi et Pangbotchi. A cette époque nombre de gens les considéraient comme authentiques et Loren Coleman insiste sur le fait que leur existence renforça encore un peu plus la conviction qu'avaient les membres de l'expédition de l'existence du Yeti. existence d'autres reliques de Yeti sous la forme de mains momifiées à Makalu et à Pangbotchi, que les moines n'avaient pas montrées à Stonor.

Si celle de Makalu était apparemment une patte de léopard des neiges, un doute sérieux s'instaura au sujet de la seconde et Tom Slick se dit qu'une nouvelle expédition ne serait pas inutile pour en savoir plus...

L'expédition Slick-Johnson de 1959

Tom Slick décida que sa troisième tentative devait cette fois prendre une forme originale complètement à l'opposé de toutes les expéditions précédentes. Il demanda donc à Peter et Bryan Byrne de partir seuls — on pourrait dire en commando, de se fondre littéralement dans le paysage et de n'engager des Sherpas et des porteurs que lorsque c'était strictement nécessaire.

Dans le même temps, Tom Slick fit appel de manière confidentielle à une équipe de consultants scientifiques pour évaluer les diverses découvertes, y compris un moulage réalisé en 1957 et les photographies des mains faites par Peter Byrne. Bernard Heuvelmans faisait partie de cette commission informelle. Durant neuf mois, tout au long de l'année 1959, les deux chasseurs irlandais parcoururent plusieurs milliers de kilomètres dans la région de la vallée d'Arun avec l'espoir de mettre enfin la main sur un Yeti vivant. De ce strict point de vue, l'affaire fut un fiasco. Mais les frères Byrne rencontrèrent d'autres traces de Yeti et s'occupèrent tout particulièrement des fameuses reliques conservées dans les temples. Ils trouvèrent aussi des excréments qui furent envoyés à Tom Slick et soumis ensuite au comité de consultants scientifiques.

Ces excréments montrèrent à nouveau la présence de restes de rongeurs et d'insectes parmi des tissus végétaux, confirmant ainsi un régime omnivore.

Restait à savoir s'ils appartenaient à une espèce non répertoriée. Là, les avis étaient partagés mais Bernard Heuvelmans fit remarquer la présence d'un parasite inconnu, ce qui tendait à prouver que l'animal était lui aussi inconnu, chaque espèce de mammifère ayant ses propres parasites. Les consultants scientifiques ayant déterminé une bonne fois pour toutes que la main mutilée de Makalu était en réalité une patte de léopard des neiges ou de loup, Tom Slick fit immédiatement savoir aux frères Byrne qu'ils devaient se concentrer uniquement sur celle de Pangbotchi et se débrouiller pour en rapporter des morceaux.

Sachant qu'ils ne pouvaient pas voler la main entière, les deux Irlandais profitèrent d'un moment où les lamas les avaient laissés seuls en compagnie de la relique pour subtiliser le pouce et une phalange de l'index et les remplacer par des équivalents humains qu'ils avaient apportés avec eux. Une façon de procéder bien peu scientifique mais, comme on dit, à la guerre comme à la guerre...

Restait à faire sortir d'Inde les précieux os (le passage de la frontière népalaise s'étant déroulé sans problème). Les douaniers savaient se montrer extrêmement pointilleux envers les voyageurs connus pour chasser le Yeti. Ce furent finalement des amis de F. Kirk Johnson Sr. qui s'en chargèrent après avoir rencontré Peter Byrne au Grand Hôtel de Calcutta.

Ils transportèrent dans leurs bagages les morceaux de main jusqu'à Londres où ils les remirent à F. Kirk Johnson Jr. qui les confia immédiatement au Dr. Osman Hill de la Zoological Society, le 20 février 1959. Pour la petite histoire, ces passeurs occasionnels n'étaient autres que l'acteur James Stewart et son épouse Gloria...

De l'examen des os, aucune véritable identification ne résulta vraiment. Il en ressortit cependant qu'ils pouvaient provenir d'une espèce inconnue d'anthropoïde géant, apparemment plus grand que le gorille des montagnes africain. Mais l'affaire en resta là et aujourd'hui encore, aucune identification positive n'a été réalisée.

A la fin 1959, Tom Slick, somme toute relativement satisfait des résultats obtenus, décida de suspendre momentanément les expéditions dans l'Himalaya pour se concentrer sur ce qui était visiblement un parent nord-américain du Yeti, le fameux Bigfoot, ou Sasquatch.

Ni lui ni ceux qui avaient donné tant de leur temps au Yeti ne se doutaient qu'une tentative d'assassinat médiatique de l'Abominable Homme-des-neiges était en préparation...

« L'ASSASSINAT » DU YETI

om Slick avait évité de faire trop de publicité autour de ses expéditions et de leurs résultats, préférant attendre de pouvoir offrir au public des conclusions solides. Ce ne fut pas le cas de Sir Edmund Hillary lorsqu'il accepta l'offre de la World Book Encyclopedia de Chicago de monter une grande expédition dans l'Himalaya afin de déterminer une bonne fois pour toute si le Yeti existait ou pas.

Le Grand Cirque se met en place

Suivant les sources, l'éditeur américain investit de 125 à 200 000 dollars dans l'Expédition scientifique himalayenne World Book 1960, une somme énorme pour l'époque. A ce prix-là, il était évident qu'il voulait en avoir pour son argent et que les demi-réponses ne seraient pas de mise.

Sir Edmund Hillary, qui n'affichait pas d'opinion bien définie sur le sujet, dut vite comprendre (en dépit de ses dénégations ultérieures où il tenta de faire croire que l'Abominable Homme-des-neiges ne constituait qu'une préoccupation secondaire pour l'expédition!) qu'il lui faudrait soit ramener un Yeti vivant soit prouver que celui-ci n'était qu'un mythe. La pression s'accrut lorsque l'équipe ajouta à ses membres principaux Marlin Perkins, directeur du zoo de Lincoln Park à Chicago, un habitué du petit écran. Il y avait aussi le producteur TV de NBC-Chicago Don Meier, spécialisé dans les programmes sur les animaux et qui comptait bien sur cette histoire pour rehausser son prestige et servir de rampe de lancement à sa future émission Wild Kingdom. En bref, plus le temps passait, plus l'expédition était condamnée à rapporter coûte que coûte un résultat tangible. Bon prince, Tom Slick n'hésita pas à rencontrer Marlin Perkins et Edmund Hillary pour leur fournir les informations en sa possession et leur souhaiter bonne chance. A ce moment-là, il ne se doutait pas que Hillary avait probablement déjà décidé qu'il serait plus facile pour tout le monde de démontrer que le Yeti n'existait pas... Un autre aspect intrigant de cette expédition fut la présence dans ses rangs de deux experts en matière de fusées, Tom Nevison, de l'US Air



Préparation (trop) médiatique de l'expédition Hillary

Force, et Peter Mulgrew, de la Royal New Zealand Navy. Que venaient faire de tels spécialistes dans une chasse au Yeti? La réponse est simple : collecter des informations sur les tirs de fusées chinois dans le Tibet annexé. Concernant les à-côtés espionnage des expéditions dans l'Himalaya, trop longs pour être développés ici, il faut lire l'article « Cryptozoology in the Land of Shadows » de Loren Coleman dans le numéro 5 de Strange Magazine (1990). Cette expédition, qui portait déjà en elle les germes du scandale, se mit en route pour le Népal fin 1960. Comme on va maintenant le constater, non seulement elle répéta en les amplifiant toutes les erreurs de celle du Daily Mail (qui avait eu, elle, l'excu-

se d'essuyer les plâtres) mais elle se rendit coupable de diverses malversations absolument indignes de Sir Edmund Hillary, le vainqueur de l'Everest.

Histoire d'un scandale

A y regarder de près, on aurait pu croire que ceux qui avaient mis sur pied l'expédition de 1960 s'étaient arrangés pour qu'elle capote avant même son départ. Sa durée prévue — pas plus de trois mois —, ramenait déjà la rencontre avec l'insaisissable Yeti au niveau d'un véritable coup de chance. Et cette chance, déjà infime, se réduisait encore en raison de l'importance de l'expédition, une véritable petite armée (600 hommes) qui a très bien pu semer l'épouvante jusque chez les humains au point de les inciter à chercher refuge dans une vallée voisine, ainsi que l'écrivit Ivan T. Sanderson. Edmund Hillary et sa horde de porteurs traversèrent d'une traite la région de forêt montagneuse qui était censée être l'habitat du Yeti. Décidément, on était loin de la subtile technique d'immersion dans le paysage et la société locale des frères Byrne... Arriva donc ce qui devait arriver : n'ayant pas réussi à trouver de preuves véritables de la présence des Abominables Hommes-des-neiges, on conclut donc qu'on n'avait plus qu'à démontrer qu'ils n'existaient pas en employant la vieille méthode qui consiste à réduire à néant l'un des aspects de l'affaire (Ivan T. Sanderson). Edmund Hillary emprunta donc le scalp du monastère de Khumjung (qui était notoirement une reproduction de ceux des deux autres monastères dont il a déjà été question plus haut) et en fit examiner après son retour des poils et des morceaux de peau par des zoologistes américains, puis européens, qui ne tardèrent pas à constater qu'il ne provenait pas d'un primate. Ce fut Bernard Heuvelmans qui détermina que la peau utilisée était celle d'un sérow, un animal apparenté à la fois aux chèvres et aux chamois.

Quelques jours plus tard, on apprit par une indiscrétion que Edmund Hillary avait avec lui un second scalp qu'il s'était fait spécialement fabriquer à partir d'une peau de... serow. On en vint légitimement à se demander de quel scalp provenaient les poils examinés, d'autant plus que celui présenté à Bernard Heuvelmans par Hillary au cours d'une émission de la télévision française était intact alors qu'environ 50 cm² de peau avaient été prélevés sur celui montré précédemment aux États-Unis... Nous savons que les deux scalps étaient des faux mais cette manière d'agir montre à quel point Edmund Hillary avait décidé de truquer le débat.

Et ce n'est pas tout. En effet, l'expédition examina aussi la fameuse main de Yeti de Pangbotchi, discrètement retouchée par les frères Byrne. La relique fut discréditée à son tour, en raison de l'ajout visible d'os humains... Quant aux traces dans la neige, elles furent attribuées à l'action du soleil sur les empreintes d'un... renard! On reste confondu devant tant de mauvaise foi et d'insanités. Enfin, histoire sans doute de faire bonne mesure, Edmund Hillary crut habile de discréditer les témoignages des Sherpas, notamment celui de Sen Tensing (le compagnon de Shipton et Ward en 1951) qui avait vu un Yeti à 25 pas à peine, près du monastère de Thyangbotchi en 1950, en affirmant que ces braves indigènes étaient un peu trop portés sur la boisson. Voilà une manière élégante de remercier ceux sans qui il n'aurait jamais vaincu l'Everest...

Les conclusions de l'expédition du World Book furent malheureusement reprises dans le monde entier et devinrent paroles d'évangile aussi bien chez les journalistes et les scientifiques sceptiques qui, comme c'est le cas dans tous les domaines aux frontières de l'étrange, adorent donner des avis sur des sujets qu'ils n'ont jamais étudiés mais dont ils sont sûrs qu'ils ne sont que fumisterie.

Comme il fallait s'y attendre après un tel coup de Jarnac, le Yeti, si célèbre dans les années 1950, devint presque du jour au lendemain persona non grata dans la zoologie occidentale. Et une catastrophe n'arrivant jamais seule, Tom Slick trouva la mort dans un accident d'avion privé le 6 octobre 1962 dans le Montana. Finies les expéditions médiatisées et retour à la case départ.

UN « MYTHE » QUI A LA PEAU DURE !

epuis la funeste affaire de 1960, le Yeti ou ses traces continuèrent à être aperçus assez régulièrement. Une des meilleures observations fut celle du célèbre alpiniste Don Whillans, le second de l'expédition britannique qui vainquit la face sud de l'Annapurna en mars 1970. Non seulement il rapporta d'excellentes photos d'une piste de Yeti (les empreintes mesuraient environ 45 cm de long) découverte à 4 200 m d'altitude près du pic Mahalangur Himal au Népal, mais il vit à la jumelle, au clair de lune, un être simiesque progresser par bonds, à quatre pattes, le long d'un crête.

En décembre 1972, une expédition destinée à étudier la faune de la vallée d'Arun et dirigée par l'Américain Edward W. Cronin découvrit à 3 600 m d'altitude, sur les flancs du mont Kongmaa Laa, des traces de 21 cm sur 12 cm, d'apparence très proche de celles photographiées par Eric Shipton. Ils purent en faire des moulages. Ceux-ci furent examinés plus tard par le Dr. George Schaller, un spécialiste des anthropoïdes, qui leur trouva une ressemblance avec des empreintes de gorille des montagnes. La créature qui les avait laissées était de toute évidence bipède. En 1974, au pied de l'Everest, des alpinistes polonais dirigés par André Zawada suivirent sur plus d'un kilomètre et demi des empreintes de 35 cm de long. André Zawada changea alors visiblement d'opinion sur le Yeti puisqu'il déclara : « En vingt-neuf ans d'ascensions en Europe et en Asie, j'ai vu des empreintes d'ours mais ce que j'ai vu au pied du mont Everest me fait désormais croire à l'incroyable. »

L'incroyable, les deux alpinistes anglais Peter Boardman et Joe Tasker le côtoyèrent de près en janvier 1977 quand, à 5100 m d'altitude et par -18°, sur le Changabang, leur campement fut visité en pleine nuit par une créature qui laissa des empreintes de 30 cm de long après avoir volé tout le stock de chocolat de l'expédition. Les deux alpinistes ne virent pas le voleur car ils préférèrent attendre le jour avant de sortir de leur tente... Le 13 juillet 1986, l'émission télévisée anglaise de la BBC, Wild Britain révéla qu'un alpiniste, Anthony B. Wooldridge, avait peut-être réussi à photographier le Yeti dans la partie indienne de l'Himalaya située près de la frontière occidentale du Népal. Le lieu exact était la

région de la petite ville de Joshimath, à une cinquantaine de kilomètres du pic Nilkantha (6596 m).

Dans les diverses relations, plus ou moins développées, qu'il fit dans plusieurs publications, l'alpiniste raconta comment, le 6 mars 1986, après avoir découvert des longues files d'empreintes de 25 cm de long environ à 3.300 mètres d'altitude, il avait pris une vingtaine de photographies montrant une silhouette aux contours humanoïdes parmi les rochers d'un lit d'avalanche.

L'affaire fit du bruit et plusieurs spécialistes du Yeti comme John Napier, Myra Shackley ou Sir John Hunt, y virent la première preuve tangible de l'existence de l'insaisissable créature. Il est vrai que cette silhouette noire était plus que troublante. Malheureusement, fin 1987, Anthony Wooldridge finit par avouer à sa grand consternation, qu'il avait fait de nombreuses comparaisons avec des photographies prises plus tard au même endroit et qu'il était pratiquement convaincu qu'il n'avait photographié qu'un rocher aux contours suggestifs...

De toute cette histoire, il ne restait donc, une fois de plus, que des empreintes dans la neige...

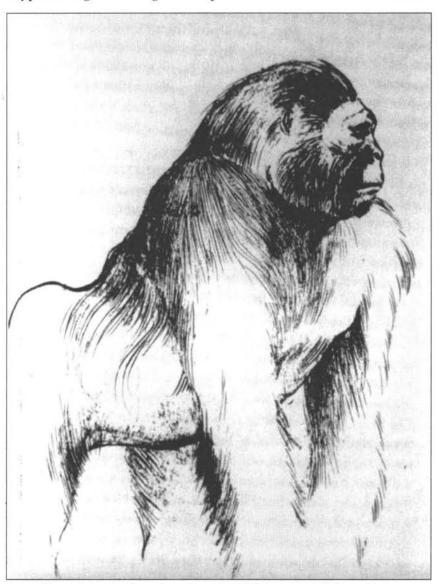
L'alpiniste italien Rheihold Messner qui fut le premier à escalader les 14 pics de plus de 8000 m existant au monde, affirma lui s'être retrouvé un jour nez à nez



La photo de Wooldridge (1986)

avec un Yeti en 1987 : « Il était bien plus gros que moi, puissant et velu, avec de longs poils brun-noir qui lui tombaient sur les yeux. Il se tenait debout sur ses deux jambes et, en le voyant, j'ai tout de suite songé qu'il correspondait à toutes les descriptions que j'avais entendues de la bouche des Sherpas et des Tibétains. »

1988 vit la première expédition importante à partir depuis bien longtemps pour essayer de trouver le Yeti. Conduite par l'alpiniste anglais Chris Bonington, elle partit en mars pour le Tibet. Elle comprenait onze Occidentaux dont trois cameramen de la BBC et deux journalistes. Mais tout ce qu'elle rapporta fut un très beau film sur l'Himalaya et rien d'intéressant concernant le Yeti. Il s'avéra bientôt que l'annonce qu'elle partait chasser le Yeti avait surtout servi d'appât pour trouver des sponsors et que Bonington avait eu en tête dès le départ de monter une expédition d'alpinisme pur où la cryptozoologie n'avait guère de place...



Représentation du gigantopithèque préhistorique

Dans son numéro du 10 septembre 1992, le Sun anglais publia une photo d'empreintes d'environ 35 cm de long prise peu de temps auparavant sur le glacier Alexandroff par l'alpiniste britannique Julian Freeman-Atwood. Celui-ci précisa en outre que l'une des empreintes présentait comme la marque de trois gros orteils et qu'il avait vu auparavant assez d'empreintes d'ours pour savoir que celles-ci n'en étaient pas.

Les zoologues ne sont pas à la hauteur

Plus grave encore d'un point de vue purement scientifique (d'autant plus grave que cela ne nécessite nullement une expédition compliquée), personne n'a étudié

avec un matériel d'examen moderne la main de Pangbotchi qui, même retouchée par les frères Byrne, reste la seule relique connue qui puisse peut-être venir d'un authentique Yeti. N'oublions pas que les consultants scientifiques de Tom Slick avaient envisagé sérieusement que les os volés aient appartenu à un anthropoïde de très grande taille. De même, personne ne semble décidé à tenter de trouver d'autres reliques du même genre au Népal.

Quant aux scalps, leur authenticité est plus que douteuse, c'est le moins qu'on puisse dire. Ce sont apparemment des objets anciens destinés à figurer le Yeti au cours de certaines cérémonies pendant lesquelles des moines les portent sur la tête. Néanmoins, ils sont très intéressants dans la mesure où ils sont censés représenter fidèlement la forme particulière du crâne en pointe, une forme confirmée par bien des témoignages.

Cette constatation faite, il est temps de faire le point sur ce qu'on sait aujourd'hui du Yeti.

Tentative d'identification du Yeti

L'habitat naturel du Yeti semble bien être les forêts de montagne et non les grandes étendues de neige désolées comme le croient bien des gens. Le Yeti ne s'y aventurerait qu'après la tombée du jour, peut-être pour y chercher une

variété de lichens riche en vitamine, comme le pense Ivan T. Sanderson. Le Yeti serait aussi omnivore comme l'indiqueraient les excréments qui lui sont attribués et les dires des indigènes. Les attaques d'êtres humains qui lui sont attribuées pourraient être dues à la peur. Enfin, il apparaît évident que c'est un animal rare et particulièrement doué pour se cacher dans des régions difficiles d'accès. Reste maintenant à savoir ce quelle pourrait être son identité. Les indices sont minces pour arriver à une conclusion précise mais le candidat le plus plausible semble être un anthropoïde géant, plus grand que le gorille des montagnes (d'ailleurs longtemps considéré lui aussi comme une légende) ou l'orang-outan. Un singe énorme au stade ultime de sa croissance, d'une taille avoisinant 2,50 m, avec un crâne pointu et se déplacant essentiellement debout, ce qui le différencierait des autres grands anthropoïdes.

Mais, on l'a vu, une bonne partie des témoignages parlent d'individus plus petits, de la taille d'un homme, aux poils plutôt roux. On peut imaginer qu'une autre espèce de grand singe inconnue cohabite avec le Yeti mais cela commence peut-être à faire beaucoup pour une même région. On a envisagé aussi que les petits Yetis soient de jeunes individus ou des femelles des grands. Cette histoire est loin d'être claire. Certains pensent que le Yeti pourrait être un survivant d'une espèce d'orang-outan des contreforts de l'Himalaya que l'on croyait disparue. Mais dans ce cas, cela ne concernerait que la variété à poils roux. D'autres, comme Bernard Heuvelmans (qui a été un de tout premiers à avancer cette hypothèse dès les années 1950), opteraient plutôt pour un gigantopithèque attardé qui se serait adapté au dur milieu du massif himalayen. Mais, cette fois, seule la version géante du Yeti serait concernée. Le gigantopithèque était un énorme singe fossile (on estime sa taille entre 2 et 3 m) qui vivait en Chine et dans le nord de l'Inde. On ne connaît de lui que des milliers de dents et quelques rares mâchoires d'une grosseur impressionnante (2 cm de large pour les dents). Ce singe géant serait apparu voici environ six millions d'années et on perd sa trace fossile voici à peu près un million d'années, ce qui, on le sait ne signifie pas grand-chose (voir, par exemple le coelacanthe, retrouvé vivant en 1938, alors que l'on croyait l'espèce éteinte depuis 70 millions d'années).

Bien sûr, on ne sait rien ni de la morphologie exacte du gigantopithèque ni s'il se déplaçait debout ou à quatre pattes mais il faut bien avouer que l'idée d'une survivance est séduisante. Car, en dehors de sa taille pouvant correspondre à celle du Yeti, le gigantopithèque présente l'avantage d'être une espèce indigène, entre autres, de l'Himalaya ce qui limite au minimum les acrobaties zoologiques pour essayer de trouver une identité à l'Abominable Homme-des-neiges.



Une mascotte nationale pour les pays de l'Himalaya

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Pour en savoir plus sur les dossiers abordés ici et pour en découvrir bien d'autres tout aussi passionnants, retrouvez RICHARD D. NOLA-NE dans:

MONSTRES DES LACS ET DES OCÉANS et dans SUR LES TRACES DU YETI ET AUTRES CRÉATURES CLANDESTINES, deux livres en grand format publiés aux éditions PLEIN SUD (diffusion Interforum). ANONYME : Créatures Mystérieuses, Time-Life, coll. Les Mystères de l'Inconnu, 1988.

BARLOY, Jean-Jacques: Serpents de mer et monstres aquatiques, Famot/F. Beauval, 1978.

BARLOY, Jean-Jacques: Les Survivants de l'ombre, Arthaud, 1985.

BERTON, Jean: Les monstres du Loch Ness et d'ailleurs, France Empire, 1977.

CARRINGTON, Richard : Sirènes et mastodontes, R. Laffont, 1957.

COSTELLO, Peter: A la recherche des monstres lacustres, Plon 1977, France Loisirs 1977.

GRAFFIGNA, Carlo : L'Énigme du Yeti, Juliard, 1964.

ANGUS: Mystères des créatures fabuleuses (2eme partie), Le Livre de Paris/Hachette, 1979.

HEUVELMANS, Bernard : Sur la piste des bêtes ignorées (2 tomes), Plon, 1955.

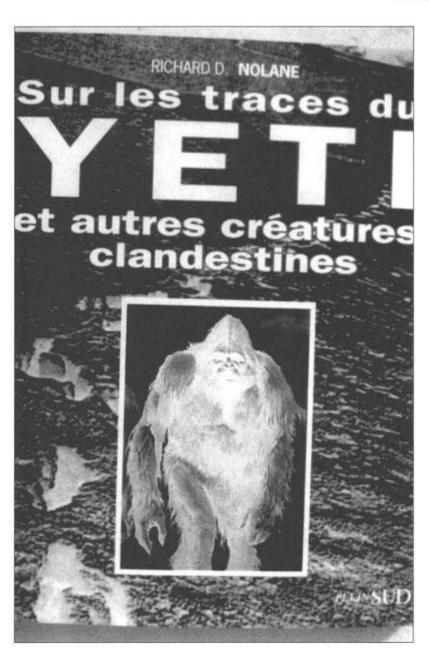
HEUVELMANS, Bernard, Dans le sillage des monstres marins, Plon 1958, éd. révisée, François Beauval, 1975.

HEUVELMANS, Bernard, Le Grand Serpent de Mer, Plon 1965, éd. révisée, Plon 1975.

HEUVELMANS, Bernard, Les Derniers Dragons d'Afrique, Plon, 1978.

HEUVELMANS, Bernard, et PORCH-NEV, Boris, L'Homme de Neandertal est toujours vivant, Plon, 1974.

HEUVELMANS, Bernard : Les Bêtes Humaines d'Afrique, Plon, 1980.



JOLY, Eric & AFFRE, Pierre : Les monstres sont vivants. Enquête sur des créatures impossibles, Grasset, 1995.

LEY, Willy, Animaux fabuleux, Julliard, 1964.

WELFARE, Simon, et FAIRLEY, John, Le Monde mystérieux d'Arthur C. Clarke, Robert Laffont 1981.

WENDT, Herbert, Ils n'étaient pas dans l'Arche, Denoël, 1959.

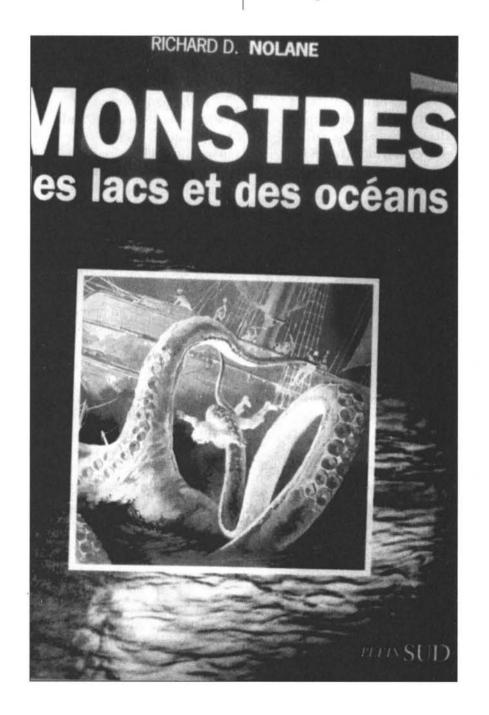
WITCHELL, Nicolas: Nessie, le monstre du Loch Ness, Belfond, 1977.

BULLETINS ET REVUS SPÉCIALISÉS

CRYPTOS MAGAZINE : Centre Cryptos, Le Brabant, 3 bis Bould de Belgique, 98000 Monaco. CRYPTOZOOLOGIA : Bulletin mensuel de l'A.B.E.P.A.R.

ASSOCIATION FANCOPHONE EN RELATION AVEC LA CRYPTOZOOLOGIE

ASSOCIATION BELGE D'ÉTUDE ET DE PRO-TECTION DES ANIMAUX RARES (ABEPAR), Square des Latins 49/4, 1050 Bruxelles, BELGIQUE.



COMPLÉTEZ VOTRE COLI

N° 52 Les folies 1939

Les farces et attrapes de la drôle de guerre. Un choix des meilleures photos, dessins et caricatures avec une anthologie du bourrage de crâne pendant la drôle de paix et de la drôle de guerre.

N° 53 Dictionnaires des contemporains (tome I)

De A à F: de Jean Anouilh, Raymond Aron, Michel Audiard en passant par Lucien Bobard, Bruckberger à Régis Debray, Michel Drucker, Edgar Faure et Louis de Funès.

N° 55 Les affaires scandaleuses de la Républiques Giscardienne

L'affaire de Broglie, Boulin, Fontanet, les diamants de Giscard, la carambouille de Nice et les scandales de la fraude fiscale.

N° 56 La grande bouffe : un grand bluff?

Avec James de Coquet, Gault et Millau, Jean Ferniot, Paul Bocuse, Philippe Coudrec et Robert Courtine.

N° 57 Dicttionnaires des contemporains (tome II)

De G à M. Les célébrités : Anne Gaillard, Garaudy, Marie-France Garaud, Godard, J.E. Hallier, Hersant, Krivine, Laguiller, etc...

N° 58 Les homos

Pédés, garçonnes et travestis... Les "folles" ne sont plus en cage...

N° 60 Dictionnaires des contemporains (tome III)

Les grosses têtes : Michelin, Jeanne Moreau, Alain

Peyrefitte, Rocard, Yves St-Laurent, Séguela, Simone Veil, etc...

N° 62 Mitterrand : l'état de disgrâce

Le prince, sa cours et ses rites. Le retour en force de la franc-maçonnerie. Jack Lang ou la culture en folie. Le hitparade de la gaffe.

N° 63 Les femmes fatales

Wallis Simpson et le duc d'Edimbourg. Marlène Dietrich et J. von Stenberg. Clara Petacci et Mussolini. La comtesse de Portes et Paul Reynaud. Marie Jo Xopechine et Edouard Kennedy. Chiang Ching et Mao Tsé Toung. Christine Kellet et Profumo.

N° 65 Esprit es-tu là?

N° 66 L'argent à gauche

Les patrons de choc qui ont le cœur à gauche. Les finances

du PS. Doumeng, milliardaire rouge. Les gros sous des syndicats. La gauche dorée du show business.

N° 67 Les meilleurs dessins de la presse des années 1981-82

Un choix de dessins politiques des débuts du septennat de Mitterrand à travers la presse française et étrangère.

N° 68 La bataille de Paris

Depuis toujours le pouvoir à Paris donne des envies aux hommes politiques avec des affrontements spectaculaires.

N° 69 L'école en guerre

La grande bataille de l'enseignement privé face au pouvoir socialiste.

N° 70 Le pamphlet

Depuis des siècles, les grands textes dans les grands moments de l'histoire...

N° 72 Les superfemmes

D'Yvette Roudy à Catherine Deneuve. Les pétroleuses, les femmes à la page ; les femmes au pouvoir.

N° 74 Le choc Montand

Le cabot, le politique, le petit "rital", le bateleur.

N° 77 Les fascistes

N° 78 Sexe et magie

N° 80 Les juifs

Histoire des juifs en France. Les juifs et le pouvoir. Les juifs français et le sionisme. Histoire secrète de la naissance d'Israël.

Nº 82 Les travestis

Nº 83 La torture

Le moyen-âge. L'inquisition. Les savants fous d'Hitler. L'Algérie. Les Khmers rouges.

N°84 Les photos insolites

Dans les archives d'une grande agence de photos, un choix sidérant, drôle, extraordinaire, insolite.

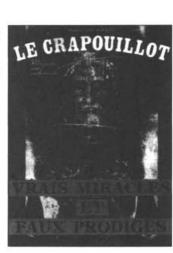
N°85 Vrais miracles et faux prodiges

Le suaire de Turin. Les miracles dans l'histoire. La miraculée de Lourdes. Les secrets de Fatima. La Vierge aux larmes de Syracuse.

N° 87 Le petit Barre illustré

L'enfant des îles.





CTION DU CRAPOUILLOT

L'apprentissage de meilleur économiste. Barre et les russes, l'international selon Raymond Barre.

N° 88 Les Auvergnats

Les bougnats à la conquête de Paris. Les rois de la limonade. Les politiciens. L'humour auvergnat. La noblesse d'Auvergne.

N° 89 Lor

Histoire véridique et terrible du métal jaune. De ceux qu'il a enrichi ou ruiné.

Nº 90 Les beaux héritages

Getty, Howard Hugues, l'héritage Lambert de Le Pen,les Picasso, Maurice Ravel, Bonnard, Dassault, Seydoux...

Nº 91 Les coups d'état

Le 13 mai. Le coup de Prague. Le putsh des généraux d'Alger. Farouk-Nasser. Mossadegh, Boumedienne. Pinochet, Kadhafi.

Nº 92 Les musulmans et nous

De Poitiers à Evian. Le raz de marée islamique. Le terrorisme arabe. Les émirs avenue Hoch. Les émigrés. Les Beurs.

Nº 93 Les bobars de la guerre d'Algérie

Les belles promesses. Les beaux discours. L'O.A.S, la torture. Le putsch. La faillite d'Evian. Les harkis.

Nº 94 Les bretons

Histoire secrète des bretons. La flibuste. L'armée bretonne en 1870. *Breiz Atao* sous l'occupation. Les bretons qui gagnent.

N° 95 La vie amoureuse des rois de France

Par André Castelot, Guy Breton, Jean des Cars, Jacques Levron, Jean Prasteau.

Nº 96 Les antis

N° 97 Les mystères de Marseille

Nº 99 Les héros

Tarzan. Zorro. Superman.
Sherlock-Holmes. James
Bond. Fantomas. Black et
Mortimer. Les Pieds Nickelés.
N° 100 Les corrompus de la
Vème république
N° 101 II était une fois la
révolution

N° 102 Les collabos

Touvier, Abetz. Deat.

Brasilach. Mayol de Luppé.

Les groupes collabos.

La gauche collabo. Le marché noir. Les francs-maçons...

N° 103 Les nouveaux monstres

Nº 104 Qui est franc-maçon?

Nº 105 Les fétichistes

N° 106 Le secret des sectes

Hors série N° 3 Le sexe

Par Alphonse Boudard, Pierre Desproges, Geneviève Dormann, Patrick Grainville, J.J. Pauvert, Louis Pauwels, San Antonio, Boris Vian...

Hors série N° 4 Les grandes gueules cassées : 105 caricatures politiques

Hors série N° 6 La petite histoire des maisons closes

Elles ont attiré les plus grands artistes. Elles occupent la littérature. Elles ont joué un rôle historique et elles ont été fermées.

Hors série Nº 8 Les francs maçons

Les diffrentes familles. Ses mystères. Ses rites. Ses objectifs.

%						
		BO	N DE CC	MMAND	\mathbf{E}	
Nom:				Chaque numéros : 65 francs port compris ci-joint un règlement de : x 65 Frs retournez votre règlement à l'ordre du CRAPOUILLOT 99, rue de Paris - 77200 TORCY		
☐ n° 52	☐ n° 60	☐ n° 67	☐ n° 77	☐ n° 85	☐ n° 92	□ n° 99 □ n° 105
☐ n° 53	☐ n° 61	☐ n° 68	☐ n° 78	☐ n° 87	☐ n° 93	□ n° 100 □ n° 106
☐ n° 55	☐ n° 62	☐ n° 69	☐ n° 80	☐ n° 88	☐ n° 94	□ n° 101 □ n° HS3
□ n° 56	☐ n° 63	☐ n° 70	☐ n° 82	☐ n° 89	☐ n° 95	□ n° 102 □ n° HS4
☐ n° 57	☐ n° 65	☐ n° 72	☐ n° 83	☐ n° 90	☐ n° 96	☐ n° 103 ☐ n° HS6
☐ n° 58	☐ n° 66	☐ n° 74	☐ n° 84	☐ n° 91	☐ n° 97	☐ n° 104 ☐ n° HS8



POUR RECEVOIR REGULIÈREMENT LES PROCHAINS NUMÉROS

ABONNEZ-VOUS

Pour tout journal, l'abonné constitue un soutien privilégié.

Lorsqu'il rédige un chèque pour Le Crapouillot, il nous assure de sa fidélité pour une année entière.

Ce n'est pas rien, en cette période de crise de la presse, et compte tenu que Le Crapouillot, ne peut espèrer bénéficier que l'appui publicitaires modestes.

Le Crapouillot en effet, journal anti-conformiste par essence, qui se situe dans la ligne de Jean Galtier-Boisssière, n'est pas un organe qu'on peut « acheter » (sauf dans les kiosques).

Il traite librement des sujets cjhoisis par son comité de rédaction. Il n'est sqoumis à aucune pression politique ou financière. Il entend aborder librement tous les sujets d'enquête. Pour se développer, Le Crapouillot a donc besoin d'élargir son audience, et de compter sur des concours fidèles.

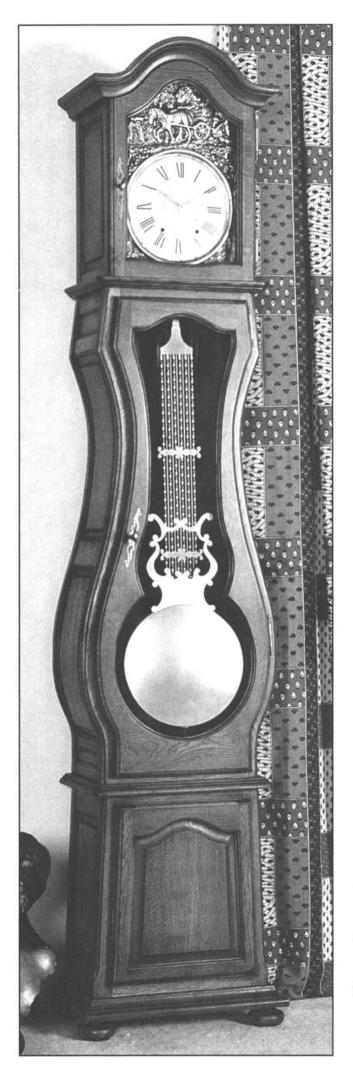
L'abonnement reste, dans ce domaine, l'apport le plus important pour nous permettre de maintenir et développer un titre, crée en 1915.

Alors, n'hésitez pas ; Abonnez-vous! Faites abonner vos amis!

Bulletin d'abonnement

NOM
Adresse
Je désire m'abonner pour 6 numéros et joint mon règlement deF
par chèque bancaire 🗖 postal 🗖 <u>LIBELLÉ À L'ORDRE DU CRAPOUILLOT</u>
Date:
à renvoyer à l'adresse suivante : LE CRAPOUILLOT

à renvoyer à l'adresse suivante : LE CRAPOUILLOT 99 rue de Paris - 77200 TORCY





LE SPECIALISTE DES HORLOGES COMTOISES 1, rue Louis Bertrand

94200 IVRY-SUR SEINE Métro : Pierre Curie (ligne Mairie d'Ivry) Sortie périphérique : porte d'Ivry

OFFRE DE LANCEMENT: 8.790 F

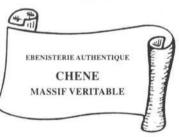
> au lieu de 13480 F soit une REMISE de 4 690 F

CREDIT SANS FRAIS 1 390 F

> à la commande et 5 x 1 480 F PRIX NET

que vous aimez une ambiance chaleureuse accueillante et conviviale avec une véritable

GARANTIE TOTALE 10 ANS



Heures d'ouvertures : 10 H - 12 H 30 14 H - 19 H du lundi au samedi

VILLANDRY

horloge comtoise

STYLE:

Louis XIV. Rustique campagnard. Chapeau de Gendarme et pieds Boules.

H. 223 L. 50 P. 25

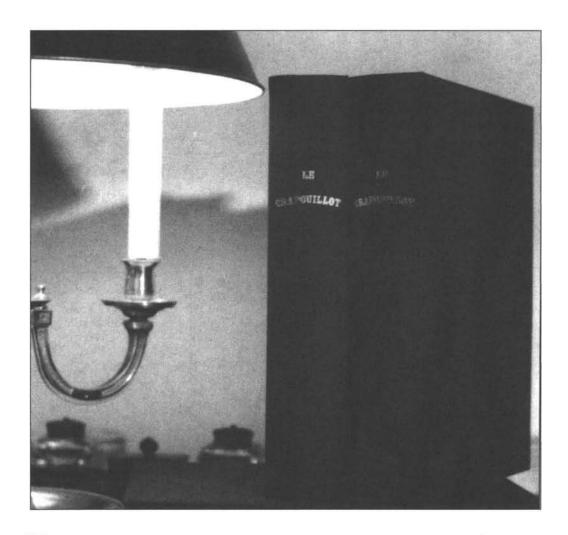
Horloge comtoise à ébénisterie violonnée en chêne massif. Sculptures fait main. EBENISTERIE:

> Finition cirée patinée. Ferrures laiton patiné. Comtois à poids à l'ancienne. Se remonte toutes les semaines. Sonnerie su Cloche.

Aiguilles et balancier Grande Lyre laiton.

Arrêt de nuit. Fronton estampé panier Fleuri. Cadran émaillé Fleuri

MOUVEMENT:



Pour conserver nos numéros du CRAPOUILLOT l'écrin-reliure de bibliothèque

De nombreux lecteurs et abonnés nous ont réclamé ces écrins-reliures qu'ils tiennent, à juste titre, pour indispensable, afin de conserver ces numéros précieux auxquels le lecteur soucieux d'unformations piquantes a besoin de faire appel.

Dans ce but, nous avons mis au point ces luxueux écrins-reliure où vous pourrez ranger vos exemplaires et les consulter aisément.

Ce sont des boitre cartonnées, recouvertes d'un très beau toilé de couleur bordeaux. Chaque écrin peut contenir huit numéros.

Prix: 120 Francs (port compris)

	0	0
t	3	K
î	(0)	1

Bulletin de commande à retourner accompagné du règlement à : LE CRAPOUILLOT

99 rue de Paris - 77200 TORCY

i	om :
1	lresse:
Û.	

Désire recevoir...... écrins-reliure au prix de 120 Frs pièce et joint mon règlement par :

□ chèque bancaire □ CCP □ mandat-lettre établi à l'ordre du CRAPOUILLOT

Claire Vigne Éditrice S

JOSEPH FARNEL

MADAME VEUVE EMILIE



Un roman où les destins se croisent et rencontrent l'histoire : la Deuxième Guerre mondiale, la Déportation, la Résistance, la naissance d'Israël, l'Algérie... Un roman pourtant sans fioritures, dont les pôles sont Paris et l'Auvergne. Une œuvre originale, aux allures de saga, mais une saga des justes.

Joseph Farnel est industriel et passionné de littérature. Il est l'auteur chez Albatros de deux romans à clé : L'Homme du Mossad et Le Pétrole du Mossad.

192 pages. Prix public: 98 F

Bon de commande

Je commande..... exemplaire (s) "Madame Veuve Emilie" et joint mon règlement en chèque de...... F à l'ordre de Claire Vigne Éditrice CLAIRE VIGNE ÉDITRICE

14 - 16 rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS

TÉL.: (1) 40 06 02 02 FAX: (1) 42 66 46 44

ENCORE DISPONIBLES

63 dossiers non conformistes pour en savoir davantage.

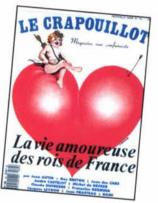


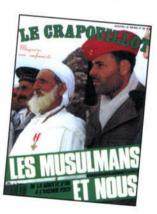


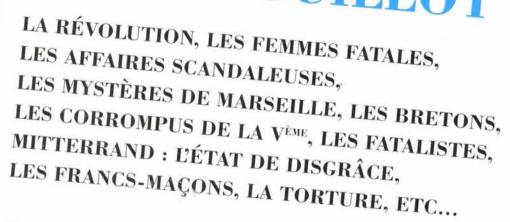




Complétez votre collection du CRAPOUILLOT









Liste complète et bon de commande à l'intérieur